

d'Lëtzeburger **Land**

FOCUS

Marsch durch die Institutionen

Die Demokratische Partei hat sich innerhalb weniger Jahre zur Staatspartei entwickelt

« Notre intérêt bien entendu »

Le Conseil d'État est-il le gardien du complexe *offshore* et du bloc immobilier ?

Anhaltende Krise

Die Regierung will den öffentlichen Wohnungsbau beleben, der Minister will „richtig viel Geld in die Hand nehmen“. Inzwischen steigen auf dem freien Markt die Preise weiter

Foto: Sven Becker

Unabhängige Wochenzeitung für Politik,
Wirtschaft und Kultur

#07 67. Jahrgang 14. Februar 2020



5 453000 174663



4,00€

Marsch durch die Institutionen

Die Demokratische Partei hat sich innerhalb weniger Jahre zum Machtapparat entwickelt und das Vakuum des einstigen CSV-Staats gefüllt

Pol Schock

Dark Ages Gegen Ende des Abends am 7. Juni 2009 war die Stimmung im DP-Lager schlecht. Nachdem die liberale Partei bereits 2004 eine heftige Wahlniederlage schlucken musste und fünf Sitze im Parlament verlor, sah es diesmal noch schlimmer aus: Nur noch neun Sitze. Das schwächste Wahlresultat seit über 45 Jahren. Abgeschlagen hinter den Sozialisten. Ignoriert und gedemütigt von Jean-Claude Junckers CSV. Bedeutungslos.

Noch heute zieht ein Stirnrunzeln wie ein Schatten über die Gesichter von liberalen Politikern, wenn sie auf 2009 angesprochen werden. Das Wahldebakel traf die Partei damals dermaßen ins Mark, dass Parteimitglieder sich von ihr abwanden und die DP-Zukunft gar gefährdet war. „Ein Jugendclub mit 50 Mitgliedern hätte die Partei bei einem Kongress damals kapern können“, erzählen sich hochrangige DP-Notabeln als mahnende Erinnerung an die dunklen Zeiten.

Machtapparat Nur zehn Jahre später sieht die liberale Welt deutlich heiterer aus. Innerhalb weniger Jahre hat sich die einst „bedeutungslose“ Partei zur stärksten Kraft im Staat etabliert. Sie hat das Vakuum des vormaligen CSV-Staats geschickt gefüllt und sich als neue, mächtige Staatspartei ausgebreitet. Der DP-Machtapparat ist mittlerweile beeindruckend: Die Partei stellt mit dem Premier- und Finanzminister (Xavier Bettel und Pierre Gramegna) die beiden wichtigsten Ministerposten der Regierung, dominiert die Exekutive. Sie besetzt mit Fernand Etgen den Posten des Chamberpräsidenten und kontrolliert mit Minister Marc Hansen die Beziehungen zwischen Parlament und Regierung. Die DP stellt mit Agnès Durdu den Vorsitz im Staatsrat und gilt als federführend in der intransparenten Institution (siehe Artikel Seite 9). Sie herrscht mit Bürgermeisterin Lydie Polfer über die Geschicke der Stadt Luxemburg. Sie belegt mit Joëlle Elvinger den luxemburger Posten am Europäischen Rechnungshof. Sie verteilt wichtige Posten in Verwaltungsräten von öffentlichen und semi-staatlichen Einrichtungen sowie in Ministerien und dominiert mit dem Film Fund, Esch 2022 und dem Mudam die wichtigsten kulturellen Insti-



DP-Parteipräsidentin Corinne Cahen beim Parteikongress im Tramschapp im Juli 2018

Die DP macht eine stark gegenwartsbezogene Politik: was zählt, ist das Hier und Jetzt



Xavier Bettel bei der Präsentation des Waringo-Berichts. Der neue DP-Fraktionspräsident Gilles Baum in seinem Büro in der DP-Fraktion

tutionen des Landes. Sie kann sich mittlerweile gar erlauben, den Staatschef in die Schranken zu weisen, ohne Schaden davon zu tragen. Mehr noch: Xavier Bettel kann offen damit prahlen, den Posten des EU-Ratspräsidenten 2019 dankend abgelehnt zu haben – immerhin das Amt, nach dem sich Jean-Claude Juncker 2009 so sehnte. Kurz: Der DP-Staat ist eine Realität.

Alles-Partei Man mag sich angesichts dieser Aufzählung an den Kopf fassen und fragen: Wie ist der Demokratischen Partei dieser Marsch durch die Institutionen in so kurzer Zeit gelungen?

Ein Teil der Antwort findet sich im Wahlkampf vor dem Wahldebakel von 2009. Damals schrieb das *Land*, dass die DP sich nicht so recht entscheiden könnte, ob sie nun radikalliberal, sozialstaatlich, antiklerikal oder doch lieber CSV-kompatibel sein soll. „Am liebsten würde sie auf Nummer sicher gehen und alles zugleich sein.“ Das Programm hat sich seither nicht sonderlich verändert, die DP ist auch heute noch die Alles-Partei, die mit ihrem „Sowohl-als-auch“-Mantra jedem Bürger maximales Glück verspricht und den Spagat zwischen den Interessen herstellen will. Es ist ein breites Programm, aber kein besonders tiefes. Es spricht nahezu alle Gesellschaftsschichten an, aber niemanden konkret. Es ist vielfältig, aber beliebig. Wer sich darin finden will, findet sich darin.

Die Kehrseite dieser Beliebigkeit ist das Fehlen eines ideologischen Unterbaus. Die Partei hat kein ideelles Fundament oder ein programmatisches Langzeitziel, das in politischen Dürrephasen ein Fixpunkt sein könnte, unabhängig von politischen Trends. Das hat sie eigentlich auch nicht nötig. Denn die Partei macht eine stark gegenwartsbezogene Politik: was zählt, ist das Hier und Jetzt. Sie ist anders als ihre Schwesterpartei in Deutschland und zur Enttäuschung von Unternehmerverbänden keine radikale wirtschaftsliberale Partei mit langem Atem, die im Zweifel lieber nicht, als falsch regiert. Sie verkörpert damit das post-ideologische Zeitalter, wonach das Links-Rechts-Schema als überkommen gilt und alle gesellschaftlichen Widersprüche in sich aufgehoben werden können.

Diese Unschärfe erlaubt es der DP, sich als Kraft der Mitte zu inszenieren. Doch es nicht diese Spannweite, die für die Wähler so attraktiv ist. Die Partei hat vielmehr den Wahlerfolg von 2013 strategisch genutzt, um sich als Siegerpartei darzustellen. Wer auf der Seite der DP steht, zählt aktuell zu den Gewinnern. Sie zieht damit Opportunisten und Karrieristen an, die es über Jahrzehnte aus diesen Gründen in die CSV trieb – die Partei als Sprungbrett für individuelle Ziele. Und wie die Auflistung weiter oben zeigt, nutzt die DP ihre Macht, um die Macht zu sichern, indem sie Posten verteilt. Frei nach dem Prinzip: Teile und herrsche.

Machtkonzentration Dieses rationale politische Kalkül geht dabei zurück auf Xavier Bettel und Corinne Cahen. Denn so breit die Partei gerade ihren Apparat im Staat streckt, so konzentriert ist ihre Macht. Es gibt keine wesentlichen Entscheidungen, ob in Politik- oder Personalfragen oder in der Außendarstellung, die nicht mit dem Premier und der Parteipräsidentin abgesprochen sind. Die beiden Jugendfreunde aus Bonneweg haben die Demokratische Partei seit 2013 nach ihrem Willen zu einer Bettel-Cahen-Partei geformt und zeigen wenig Rücksicht gegenüber parteiinternen Kritikern.

Der Aufstieg von Xavier Bettel geht dabei ebenso auf die Wahlniederlage von 2009 zurück. Damals drängte sich Bettel an der Seite vom vorübergehend gescheiterten Politiker Claude Meisch an die Spitze der Partei. Und der charmante Xavier Bettel zeigte, dass er nicht nur über großes selbstdarstellerisches Talent verfügt, sondern auch mit politischen Instinkten ausgestattet ist und skrupellose Entscheidungen treffen kann. Er zögerte nicht lange und schob innerhalb von nur zwei Jahren die alten weißen Granden des Landes zur Seite: Paul Helminger, Charles Goerens und Jean-Claude Juncker.

2015 trat er als Parteipräsident zugunsten von Corinne Cahen ab. Und auch Cahen verfügt über ähnliche politische Machtinstinkte wie Bettel und brachte zur Sicherung ihres Postens gleich ein ganzes Team von loyalen Leutnan-

te mit an die Spitze der DP: Max Hahn, Lex Delles, Marc Hansen und Marc Ruppert. Letzterer fiel als Generalsekretär mit seinen basisdemokratischen Ideen in Ungnade und wurde durch Claude Lamberty ersetzt. Seither läuft der Bettel-Cahen-Dampfer: Es herrscht Ruhe in der Demokratischen Partei, Interna dringen nicht nach Außen, Konflikte werden im Keim erstickt. Die DP hat das Image einer souveränen Staatspartei.

Punchingball Ein Leidtragender des parteiinternen Aufstiegs von Corinne Cahen war 2015 Gilles Baum. Der Abgeordnete aus Junglinster (geboren 1973) musste in Absprache mit Bettel als Generalsekretär für das Team Cahen weichen, auch wenn er den Posten wohl gerne weitergeführt hätte. Nun ist ausgerechnet Baum neuer Fraktionsvorsitzender der DP und ersetzt, ein Jahr früher als geplant, den verstorbenen Politiker Eugène Berger. Das Amt des Fraktionsvorsitzenden gilt dabei als unbequeme Aufgabe in Regierungszeiten, da es verlangt, die Abgeordneten als verlängerter Arm der Regierung auf Linie zu halten und gleichzeitig Moderator zwischen den Befindlichkeiten der Abgeordneten und den Interessen der Minister zu sein. Eugène Berger hat das Amt des Fraktionsvorsitzenden deshalb einmal als „Punchingball“ bezeichnet, da man im Zweifel zwischen die Fronten gerät. Doch Baum weiß, was auf ihn zukommt. Und er weiß auch, was von ihm verlangt wird: Er spricht davon, dass er als Bindeglied zwischen Regierung und Parlament für „Ruhe und Souveränität“ in der Fraktion die Verantwortung trage. Als Vorbild nennt er dabei den Führungsstil von Lydie Polfer, die durch Erfahrung und Gelassenheit die DP als Parteipräsidentin verwaltete.

Dabei war der groß-gewachsene und freundliche Politiker als Fraktionspräsident in der Bettel-Cahen-Partei eigentlich nicht vorgesehen. Baum, seit 1996 DP-Mitglied, konnte im Ostbezirk etwas wider Erwarten 2018 erneut ins Parlament ziehen. „Eigentlich haben mir alle gesagt, dass ich nach 2018 wieder zurück als Lehrer vor einer Klasse stehen werde“, so Baum. Doch der Schöffe aus Junglinster konnte einen Stimmgewinn von 40 Prozentpunkten

Die beiden Jugendfreunde aus Bonneweg haben die Demokratische Partei seit 2013 nach ihrem Willen zu einer Bettel-Cahen-Partei geformt

im Vergleich zu 2013 erzielen. Und angespornt von seinem erfolgreichen Ergebnis und dem Zuspruch seiner Kollegen nahm er den Hörer in die Hand und machte Werbung in eigener Sache für das Amt des Fraktionsvorsitzenden. Es war ein Vorhaben, das nicht nach Gusto von Parteipräsidentin Cahen war, da sie eigentlich bereits Max Hahn auf dem Posten sah. Doch die DP-Fraktion konnte sich gegen den Willen der Präsidentin durchsetzen: der Fraktionsposten wurden zwischen Eugène Berger und Gilles Baum aufgeteilt.

Baum, der eigentlich eher in der zweiten Reihe der DP stand und den klassischen Weg einer lokalen, regionalen und nationalen Politikkarriere einschlug, hat sich bei vielen DP-Mitgliedern mit seinem Verhalten Respekt verschafft. Seinen Posten als Fraktionsvorsitzender stellte er nach dem Tod von Berger erneut zur Wahl. Mit klarem Ergebnis: Alle DP-Abgeordneten stehen hinter ihm.

Ruhige Jahre Nach dem turbulenten ersten Jahr der Legislaturperiode mit vielen Wechseln auf der Abgeordnetenbank hoffen die Mehrheitsparteien, dass nun ruhigere Zeiten kommen. Einiges spricht dafür – immerhin stehen die nächsten Wahlen erst im Superwahljahr 2023 an. Die DP wird dabei an ihrer bisherigen Strategie festhalten: Sie wird weiter Posten verteilen, wo es möglich ist und ihre Macht ausbauen. Und politisch wird sie vor allem versuchen durch ein *Update* der beiden populären Maßnahmen der ersten Dreierkoalition zu punkten: eine zweite Steuerreform und ein *Congé parental plus*. Dabei laufen die Arbeitsgruppen für die Steuerreform schon längstens auf Hochtouren. Manche Optimisten glauben, dass die Reform der Individualbesteuerung schon vor dem Sommer im Parlament hinterlegt wird, realistischer scheint wohl eher Herbst zu sein.

Aber sicher ist: Damit sich, getreu der DP-Strategie, alle noch vor den Wahlen als Gewinner fühlen, muss die Reform bis zum Ende des Jahres im Parlament verabschiedet werden. Nur so ließe sich im Portemonnaie der Wähler ein spürbarer Effekt vor den nächsten Wahlen 2023 feststellen.



Édito

L’humaniste et les technocrates

josée hansen

Il est comme ça, Jean Asselborn, le vieux briscard de la stratégie politique, un demi-siècle d'expérience. Les chiffres précis, les détails, les statistiques ne l'intéressent pas des masses. En présentant lundi, d'abord devant les députés, puis devant les journalistes, les chiffres de l'asile et de l'immigration pour 2019, que de nombreux fonctionnaires dévoués ont compilés dans un travail de bénédictin, rassemblant les nombres de nouvelles demandes de protection internationale en 2019 (2 047), de « Dubliners » renvoyés vers le premier pays d'entrée sur le territoire européen, les taux d'obtention du statut (trente pour cent), le hit-parade des nationalités (Érythrée, Syrie, Afghanistan, Iraq) ou le taux d'occupation des foyers d'accueil dont il a aussi la responsabilité depuis la fusion de l'immigration et de l'accueil, Jean Asselborn y passa au grand galop. « Ces chiffres, vous les avez dans le document », ou « J'ai été visiter l'Ona', là, au Kirchberg, c'est bien fait... », furent quelques-unes de ces phrases typiquement Asselborn

Lui, son truc, ce sont les déclarations politiques, les grands principes d'humaniste vieux jeu, qui rappelle toujours et encore à quel point le Luxembourg a tout à gagner d'une politique d'immigration généreuse, à quel point les nouveaux arrivants, quels que soient leur provenance ou leur statut juridique, contribuent à la croissance économique du pays. Et que de compter parmi les rares pays européens à toujours être

prêt à accueillir des naufragés en attente sur un bateau de sauvetage bloqué dans un port grec, italien ou espagnol, est une question de solidarité et de responsabilité.

En une heure de monologue, juste avant de recevoir Michel Barnier pour parler des négociations post-Brexit, Jean Asselborn a surtout fait une profession de foi, délivré un grand credo politique. Sachant le sujet de l'immigration délicat, surtout depuis qu'une partie de l'ADR tente offensivement de l'instrumentaliser pour récupérer la frange de la population qui s'estime laissée-pour-compte, il a eu son moment *Don Camillo et Peppone* : le curé et le communiste qui, finalement, partagent les mêmes réflexes et ne pouvant que s'allier pour la bonne entente de leur communauté. Asselborn le socialiste, qui est loin d'être une grenouille de bénitier, s'est publiquement allié au cardinal Jean-Claude Hollerich, le remerciant pour son engagement en faveur des réfugiés, « si important, parce qu'il [Hollerich] rappelle qu'il ne s'agit pas d'une question de défense du catholicisme face à une menace d'islamisation ». Une belle ruse pour fermer les rangs dans la population, signifiant que, de gauche à droite, le pays est uni dans cet humanisme.

En réalité, le plaidoyer de Jean Asselborn était peut-être aussi une réponse tardive au président du Tribunal administratif Marc Sünnen, qui, dans le dernier rapport

annuel de la Justice, avait reproché au ministre un « déni des principes essentiels de l'État de droit » parce qu'il utilise, dans certains cas, moins d'une centaine en 2019, le « principe de souveraineté », qui permet au ministre de passer outre une décision de justice, dans des cas particuliers en matière d'asile. Car, estimait le magistrat, le tribunal est surchargé de recours contre des décisions en la matière, et les magistrats sont frustrés parce qu'à la fin, le ministre, alerté par des représentants des ONGs, passe outre leurs décisions. Il s'agit souvent, savons-nous de la part de militants engagés, de situations particulièrement dramatiques, où les concernés ont vécu des traumatismes durant leur périple (ce qui n'entre pas en ligne de compte pour la reconnaissance du statut de Genève), ou des cas de regroupements familiaux, dans lesquels l'application stricte de la loi décimerait des familles. « C'est au ministre de statuer en dernière instance, souligna Jean Asselborn. Il est alors tout seul et doit agir en âme et conscience. C'est là que compte alors son humanité ! ».

¹ Office national de l'accueil, qui gère les 4 000 lits dans les foyers pour demandeurs de protection internationale et leur encadrement psychosocial ; il remplace, depuis le début de cet année, l'Olai et a également changé de ministre de tutelle, quittant celui de l'Intégration pour rejoindre celui des Affaires étrangères et de l'Immigration.



Trois ans après l'accident ferroviaire du 14 février 2017, qui avait fait un mort – le conducteur du train TER 88807 –, le parquet de Luxembourg clôt l'instruction par un non-lieu. L'instruction « n'a pas permis de rapporter la preuve de charges suffisantes que des infractions avaient été commises ». Le TER avait ignoré un signal d'avertissement et collidé avec un train de marchandise. Selon le parquet, aucune faute n'est imputable aux CFL, ses personnels ou son matériel, mais l'accident serait bel et bien dû à une inattention du conducteur, « qui n'a, ou bien, pas vu ou pas réagi au signal avancé qui présentait un avertissement ou bien n'a pas vu ou réagi seulement tardivement au signal principal ». jh

Sven Becker / Archive

- Personalien
- Politik
- Politik
- Erziehung
- Gesundheit
- Justiz

Jean-Claude Hollerich,

archevêque de Luxembourg, demande « sincèrement pardon » à toutes les victimes d'abus commis au sein de l'Église catholique, dans un communiqué envoyé hier, jeudi. L'Archevêché y dresse un premier bilan du travail de la structure de contact de l'Église catholique pour les victimes d'abus. En 2019, six personnes, deux femmes et quatre hommes, ont témoigné de violences sexuelles qu'elles ont subies lorsqu'elles avaient entre six et douze ans – soit dans la période des années 1940 à 1979. Les abus ont eu lieu dans des foyers, des internats ou dans des églises. Dans deux cas, une indemnité pour « reconnaissance pour souffrance vécue » a été versée, mais tous les auteurs présumés sont décédés entretemps. Pour éviter de futur abus, l'Église offre désormais des cours de prévention. jh

Jean-Jacques Rommes,

président du Conseil économique et social, s'inquiète de l'appétit insatiable de l'économie luxembourgeoise en main d'œuvre. Dans un premier avis sur l'évolution du travail transfrontalier présenté hier, jeudi – d'autres avis plus pointus devraient suivre – le CES rappelle les contours de cette Grande-Région complexe, au centre de laquelle le Luxembourg, seul État souverain de l'ensemble, fait fonction de moteur économique. Or, les enjeux de cette « interdépendance bénéfique » seraient nombreux, du transport au logement en passant par la représentation démocratique. Et puis, note le CES, « la question se pose où le Luxembourg va recruter les salariés supplémentaires dont il a besoin pour maintenir sa trajectoire d'un développement économique durable ». jh

„Mir schaffen op der CD“



Le 30 novembre 2012, le *Land* publia la transcription de l'enregistrement illicite que le directeur du Service de renseignement de l'État avait fait avec sa montre d'un entretien qu'il avait eu au printemps 2008 avec son ministre de tutelle, Jean-Claude Juncker (CSV). Il y était question d'un CD qu'un homme d'affaires spécialisé en matériel d'espionnage, L.M., aurait transmis au Srel et sur lequel il y aurait un enregistrement d'un entretien téléphonique entre le Premier ministre et le Grand-Duc – mais personne ne saurait ce qui s'y dit, parce que le CD était crypté. En discussion avec Mille, qui tentait plusieurs pistes, notamment celle du *Bommeleer*, Juncker se disait peu inquiet, parce que « mam Grand-Duc do schwätzen ech kaum eppes, wat schiedlech ka sinn. Ech passen op, wat ech zu him soen, fir en net nervös ze maachen ». Le CD fut finalement envoyé à une société spécialisée en cryptologie en Suisse, Crypto AG, désignée « service ami », qui se déclarait incapable de le décrypter et affirmant qu'il n'y aurait qu'une image. Les *Crypto-Leaks*, une enquête réalisée par un consortium international de journalistes, autour du *Washington Post*, vient de mettre à jour le grand espionnage que cette société réalisait depuis les années 1970 pour le compte du CIA et du BND allemand (même devenus ses propriétaires). Elle aurait donc aussi pu duper le Srel luxembourgeois. jh

Weiter billig tanken

Weil der in China weiter grassierende Coronavirus mehr und mehr auf der Weltwirtschaft lastet und Rohöl mit 52 US-Dollar das Fass so billig ist wie lange nicht, ist der Liter Diesel 20 Cent billiger als Anfang Januar. Dennoch meinen DP und LSAP, die Luxemburger Tanknische schützen zu müssen und haben den latenten Dissens in der Koalition zu Akzisenerhöhungen um ziemlich lächerliche drei bis fünf Cent und eine CO₂-Steuer, die nicht mal halb so hoch wäre wie die in Frankreich, an die Öffentlichkeit getragen. Derweil kämpft der grüne Energieminister Claude Turmes gegen diese politische Allianz mit der Petrol-Lobby, wirbt für den Umstieg auf Elektroautos und kündigt Zigtausende Schnellladestellen an. Die sind eine der Schlüsselmaßnahmen im Klimaplan der Regierung, über dessen überarbeitete Fassung bis zum 29. März die Öffentlichkeit konsultiert wird. Der Plan steht unter der Adresse environnement.public.lu online. pf

Gegen Ärztehäuser

Ehe am heutigen Freitag das „Kickoff-Meeting“ zum *Gesundheitsdösch* stattfindet, wandte der OGBL sich gestern in einer scharf formulierten Mitteilung gegen das vom Ärzteverband AMMD vorgebrachte Konzept ambulanter Gemeinschaftspraxen, die Ärzte in Personalgesellschaften tragen könnten. In sie sollen leichtere Klinikbehandlungen ausgelagert werden. Für den OGBL wäre das der Einstieg in die Zweiklassen-Medizin. Stattdessen schlägt er vor, die ambulanten Angebote in einem (einzigen) Établissement public zu bündeln. pf

Elternvertreter gewählt

Zwölf nationale ElternvertreterInnen wurden vergangenen Samstag im Forum Geseseknäppchen auf drei Jahre gewählt: vier für die Grund-, sechs für die Sekundarschulen und zwei für die Kompetenzzentren. Sie sollen die 200 000 Mütter und Väter mit Kindern in der Luxemburger Regelschule vertreten. Die Erstgewählte der Grundschule ist Lindsay Kieffer, für die Sekundarstufe Sabrina Mazzi und für die Kompetenzzentren Paula Da Cruz. Er wolle den ElternvertreterInnen „zuhören“ und „ihre Stimme genauso ernst nehmen wie die der Lehrer“, versprach Erziehungsminister Claude Meisch (DP) gegenüber RTL. Die Elternvertreter sollen bei Reformen mitdiskutieren und eigene Vorschläge entwickeln. Ein erstes Treffen im Ministerium soll in den nächsten Wochen stattfinden, zuvor muss noch ein/e Präsident/in gewählt werden. ik

Mehr Unabhängigkeit

Mit 56 Ja-Stimmen und vier Enthaltungen verabschiedeten die Abgeordneten am Dienstag die Reform des Ombudskomitees für Kinderrechte ORK. Künftig soll es statt des Komitees eine/n Kinderrechtsbeauftragte/n geben, der oder die der Chamber unterstellt ist und nicht mehr, wie bisher, dem Erziehungsministerium. Das soll die Unabhängigkeit stärken. Außerdem wird die Stelle mit mehr Ressourcen (von drei Vollzeitstellen auf sechs) und mit mehr Mitspracherechte ausgestattet. Bisher wurde das ORK vor allem bei individuellen Beschwerden tätig. Allein 2019 hatte das ORK 129 neue Fälle zu bearbeiten, die Zahl dürfte in Zukunft also weiter steigen. ik

Hilfenetzwerk

Zwischen zwei bis 16 Wochen beträgt die Wartezeit, wer seine Alkoholsucht in Luxemburg behandeln lassen will. Für die Akutbehandlung sind die Landeskrankenhäuser zuständig (bei Jugendlichen die Kinderpsychiatrie), für die stationäre Behandlung das Therapiezentrum Useldingen (35 Betten), die Orangerie der Ettelbrücker Psychiatrie mit 22 Betten. Es gibt eine Tagesklinik am Hauptbahnhof zur ambulanten Begleitung (Äddic) sowie mehrere Beratungsangebote. Auch der Verein Anonymer Alkoholiker, sowie Alcool médicaments addiction ama.lu bieten Hilfe, teilt das Gesundheitsministerium auf *Land*-Anfrage mit. ik

Beliebtes Cannabis

Cannabis ist die beliebteste illegale Droge in Luxemburg: Mindestens 4,9 Prozent der 15- bis 64-Jährigen haben 2019 mindestens einmal Cannabis konsumiert; das stellt der Drogenbericht *Relis 2019* fest. Nach Cannabis ist Kokain die am zweithäufigsten konsumierte illegale Substanz mit 2,5 Prozent Anteil. Allerdings wurde gefragt, ob jemand überhaupt in seinem Leben Kokain konsumiert hatte. Insgesamt steht Luxemburg mit einem unterdurchschnittlichen Konsum illegaler Substanzen in der EU verhältnismäßig gut da. Schwere Drogensucht scheint weiter abzunehmen mit etwa 2 257 Süchtigen (5,79 Personen pro 1 000 Einwohner zwischen 15 und 64 Jahren), davon konsumiert das Gros (1 467 Personen) Opioide. Tendenziell nimmt der Heroinkonsum eher ab, während Kokain beliebter wird. Auch Überdosierungen werden seltener: 2018 starben vier Personen an einer Überdosis. ik

Mobbing am Max-Planck-Institut in Luxemburg

Das Max-Planck-Institut für Prozessrecht in Luxemburg dürfte den wenigsten ein Begriff sein, dabei gehört es zu den renommiertesten Forschungsinstitutionen in seinem Bereich. Umso schwerwiegender sind jetzt die Vorwürfe, die Journalisten aus Deutschland erheben. Nach Recherchen von *Buzzfeed News Deutschland* in Zusammenarbeit mit dem *Spiegel* und dem Wissenschaftsmagazin *Science* herrscht dort eine schwer belastende Arbeitsatmosphäre. Demnach gab ein Viertel der 41 Mitarbeiter des Instituts an, psychologische Belästigung oder Mobbing erfahren zu haben. Das Institut in Luxemburg wollte zu den Vorwürfen gegenüber dem *Land* keine Stellung nehmen. Bereits im vergangenen Jahr berichteten die Journalisten über ein strukturelles Mobbing-Problem an den Max-Planck-Instituten. Die Max-Planck-Gesellschaft betreibt 86 Institute. Sie zählt rund 2 000 Mitarbeiter mit einem Budget von knapp zwei Milliarden Euro. Das Institut erhält vom Luxemburger Staat für das Jahr 2020 laut *Reporter* rund 11 Millionen Euro. Die Gewerkschaft OGBL hat gestern auf die Vorwürfe reagiert und nimmt die Regierung in die Pflicht. ps

Nachtrag

Der *General Manager* des großherzoglichen Hofes heißt David Grieu.

Die DP hat nicht geschlossen gegen Laurent Scheeck als Kandidat für das Amt des Generalsekretärs des Parlaments gestimmt.

Rencontre avec Véronique Faber, la nouvelle présidente de la *Radio 100,7*, enthousiaste à l'idée de la remettre d'aplomb

De l'audace !

josée hansen

Frechdachs Sur sa photo de profil sur Twitter, elle pousse un cri comme une Fifi Brindacier qui refuse de grandir. À 52 ans, Véronique Faber a l'enthousiasme contagieux. Emballée de pouvoir diriger le conseil d'administration de l'Établissement public de radiodiffusion socioculturelle (ERSL), qui gère la radio de service public *100,7*. « Je suis fan de la radio et je trouve son contenu passionnant ! », affirme-t-elle lors d'une entrevue pour ce portrait. Ça change de son prédécesseur Laurent Loschetter, président de septembre 2017 à novembre 2019, qui, lors d'une première interview à l'antenne, avait avoué, avec son habituelle nonchalance, qu'il n'écoutait pas la radio avant sa nomination. L'homme d'affaires (DSL, Den Atelier) avait braqué l'équipe de la radio en affichant trop ostensiblement sa proximité d'avec le Premier ministre et ministre des Médias Xavier Bettel (DP), se vantant des avantages qu'auraient ces « chemins courts », alors qu'une rédaction craint l'immixtion politique comme le diable l'eau bénite. En mai 2018, ces « chemins courts » vaudront la promesse d'une augmentation budgétaire substantielle à la radio, consignée dans une convention avec l'État, assurant de la prévisibilité jusqu'à 2023, quand la radio recevra 6,8 millions d'euros. Or, lorsque le directeur Jean-Paul Hoffmann part six mois plus tard suite à des désaccords fondamentaux avec son président, notamment sur les ressources humaines, et que la radio reste durant plus d'un an sans direction, la situation interne s'envenime et le nouveau directeur Marc Gerges, qui rejoint la radio en été 2019, est d'abord perçu comme un « Loschetter's boy », un proche du président – et donc, par transitivity, de Bettel. De faux-pas en actions en solo, c'est la guérilla au Kirchberg, par médias interposés, jusqu'à ce que Loschetter lui-même démissionne sur le crédo schneiderien « I want my life back ». C'était il y a deux mois et demi.

« C'est évident que tous ces conflits ne se sont pas résolus tout seuls, juste parce que je suis présidente maintenant, sourit Véronique Faber, mais les conflits sont aussi importants dans une structure. » Elle sait

« Nous ne sommes pas naïfs : si demain, Bertelsmann cherchait à se débarrasser de ses programmes luxembourgeois, la discussion [d'une fusion] serait probablement à l'ordre du jour »

pour les avoir vécus dans d'autres structures, par exemple le milieu des ONGs dans lequel elle travaille depuis longtemps (elle est actuellement coordinatrice du Cercle des ONGs de développement) que rien ne sert de courir ou de se cacher : ces conflits, il faut les affronter, en discuter pour les résoudre. « Oui, il y a une grande nervosité en interne, mais tout n'est pas dû à ce qui s'est passé ces derniers mois. Il y a aussi des choses plus anciennes, qui n'ont jamais été résolues, estime la nouvelle présidente. Je crois que l'origine de cette nervosité est d'abord la grande désorientation qui règne : on ne sait pas où va la radio. Et puis il y a eu des déclarations des uns et des autres, comme 'on doit davantage se rapprocher de ce que fait *France Inter*' ou 'on doit faire plus d'audience' qui ont été mal prises. Parce qu'il n'y a pas de vraie culture du débat en interne ». C'est pour cela que Faber a proposé une médiation avec un coach externe, le Français Laurent Goldstein, qui commencera la semaine prochaine. Ce ne sera pas une médiation psychologique, mais clairement orientée *management*. Avec le directeur Marc Gerges à bord, « Nous ne le ferions pas si nous ne pensions pas qu'il reste ». Au contraire : Véronique Faber estime que le directeur a un rôle-clé à jouer dans le processus et qu'il est à sa place.

The big picture Pour comprendre la nervosité qui entoure la radio de service public, il faut la remettre dans le contexte politique et médiatique actuel : projet porté à bout de bras par le mythique ministre socialiste de la Culture Robert Krieps, la radio remonte à la loi sur la libéralisation du paysage audiovisuel de 1991. Une loi très générale, où la radio ne se voit consacrer qu'un article (14) de six paragraphes, tout le reste se trouvant dans un règlement grand-ducal d'application de 1992. En un quart de siècle d'existence, la *Radio 100,7* a passé le gros de son temps à s'émanciper de la grande sœur *RTL*, qui avait soixante ans d'avance – et les faveurs historiques du DP (par exemple via l'ancien Premier ministre Gaston Thorn, qui fut aussi président de CLT-Ufa). Et Anne Brasseur voulut même abolir la radio, trois ans après son lancement. Il n'était donc que normal que l'arrivée du DP au pouvoir, notamment aux manettes du ministère des Médias, en 2013, fasse naître des inquiétudes quant à l'indépendance de l'éternelle « petite » radio. D'autant plus que, en parallèle à la signature de la convention pluriannuelle avec *Radio 100,7*, le même gouvernement a aussi signé un nouveau contrat de concession avec RTL Group, assurant un financement public substantiel (de dix millions d'euros maximum) à la chaîne privée, en contrepartie du service public télévisuel. Plusieurs chaînes de radio et de télévision privées étaient nées de la libéralisation des ondes post-1991, comme *DNR* ou *Tango TV* – mais le marché s'est avéré trop exigü pour une offre plus abondante. Elles ont disparu.

Us & them « Nous nous concentrons sur notre propre rôle », répond Véronique Faber à la question de la relation entre *Radio 100,7* et *RTL* – et ce qu'il en est de cette rumeur persistante qu'une fusion pourrait être envisagée, à terme. « Nous voulons en premier lieu renforcer notre propre position... » Elle réfléchit, puis continue : « Mais nous ne sommes pas naïfs : si demain, Bertelsmann cherchait à se débarrasser de ses programmes luxembourgeois, cette discussion serait probablement à l'ordre du jour. » On n'y est pas encore. « Pour moi, il n'y a pas un 'ou' dans l'équation, mais un 'et' : ce n'est pas une question de *Radio 100,7* ou *RTL*, mais il faut les deux pour avoir une pluralité des médias au Luxembourg. » Pour Véronique Faber, il est évident qu'en premier lieu, il faut que la *Radio 100,7* affirme, qu'elle reconquière un peu d'audace et de fierté. « Enfin, il y aurait de quoi être fier. Moi, en tout cas, je suis très fière de pouvoir présider la radio », lance-t-elle.

Débat parlementaire Pour continuer son émancipation, pacifier les équipes et aller de l'avant, il y a un deuxième grand chantier qu'elle définit comme une chance : c'est le grand « débat de consultation sur la radio socioculturelle *100,7* », initialement annoncé pour la semaine du 10 mars à la Chambre des députés. Le 27 février, la commission parlementaire de la Digitalisation, des Médias et des Communications, présidée par l'ancien secrétaire d'État à la Culture Guy Arendt (DP), aura une réunion préparatoire à ce débat. Le CSV est déjà intervenu par écrit auprès du président de la Chambre Fernand Etgen (DP) pour demander que la commission se réunisse plus souvent et que des représentants des chaînes et des organismes professionnels (Conseil de presse, Alia, UER) soient invités pour être entendus. D'après les informations du *Land*, le débat sera repoussé à plus tard, sans qu'une nouvelle date ne soit encore connue. Le « playdoyer politique », Véronique Faber connaît par son métier, elle est à l'aise dans la mise en place d'une stratégie pour se faire entendre. En faisant du porte-à-porte auprès des partis politiques par exemple.

Aujourd'hui, vendredi 14 février, les chefs de service, la direction et le conseil d'administration se verront pour accorder leurs violons quant à leur position et leurs revendications dans ce débat. Comme une clarification des procédures de nomination des membres du conseil d'administration, qui sont actuellement faites au gré des sensibilités politiques des membres du gouvernement qui chapeautent la radio – à la fois celui des Médias et celui de la Culture. Ainsi, Véronique Faber avait été nommée comme administratrice par la ministre écolo de la Culture Sam Tanson, un an avant d'être désignée présidente en conseil de gouvernement. « Mais je n'ai par exemple jamais rien signé en arrivant à ce poste », concède-t-elle. À ses yeux, il faudrait un code de déontologie qui impose impartialité et non-immixtion aux administrateurs. Car chaque membre du CA, qui doit être représentatif de la diversité de la société, a aussi un métier (PWC, Philharmonie, Cercle des ONGs...) Comment assurer qu'ils ne tentent pas de s'immiscer dans

le contenu rédactionnel ? Un commentaire acerbe de Valerija Berdi sur la mauvaise gestion des candidatures d'artistes par l'asbl Esch 2022 diffusé ce lundi a probablement fait grincer les dents de Nancy Braun, la coordinatrice générale de l'année culturelle – qui est aussi administratrice de *Radio 100,7* et en avait assuré la direction par intérim pendant un an.

Écosystème L'optimisme et le volontarisme de Véronique Faber changent du défaitisme qui régnait au Kirchberg, son arrivée semble avoir calmé les vagues. Il faut dire que son profil la situe à cent pour cent dans l'écosystème socio-culturel : ethnologue de formation, elle a aussi une formation en administration culturelle et en journalisme, a commencé par faire de la radio libre chez *Radau* dans les années 1980, participé à la création d'un *comedy-club*

(Lime-O-Lux) et d'un club de magie (Magica). Elle a travaillé dans la micro-finance et l'aide au développement et s'engage dans son temps libre dans l'asbl Open Screen, qui organise des soirées de projections de films et des spectacles. Sa nomination a rassuré les membres de la scène associative qui craignaient que la radio les exclue après la suppression de la rubrique *Fräie Mikro* ou l'arrivée du très commercial *Jim Kent Show* les jeudi soir (pour lequel, insiste Faber, seul Kent reçoit un salaire, mais il n'y pas d'autres transactions financières). D'ailleurs, le *Fräie Mikro* est de retour, mieux encadré et avec des lignes directrices transparentes, désormais publiées en-ligne. « C'est, dit Véronique Faber, une émission très importante pour nous, parce qu'elle nous permet de nous rapprocher de beaucoup de milieux différents. Sur Facebook, c'est même ce qui est partagé le plus ».

Zufallsgespräch mit dem Mann in der Eisenbahn

Die Rettung eines mittleren Familienbetriebs

Romain Hilgert

Das liberale Bürgertum aus Geschäftsleuten, Industriellen, Rechtsanwälten und Beamten der gehobenen Laufbahn misstraute stets der sehr klerikalen und konservativen Monarchie. Bis heute streitet es mit ihr um die Macht im Staat, weshalb Xavier Bettel (DP) nach den Wahlen 2013 lieber nicht abwartete, dass der Großherzog einen *Formateur* ernannte.

Dem liberalen Bürgertum geht es immer auch ums Geld. Die Zivilliste des König-Großherzogs war eine der Ursachen der Revolution von 1848, und nach den Beschwerden der Höflinge hetzte Premier Bettel dem Großherzog nicht die Gewerbeaufsicht auf den Hals, sondern den langjährigen Direktor der Finanzinspektion. So kam es, dass ausnahmsweise ein Ökonom die Monarchie begutachtete, statt der von ihren rechtlichen Fiktionen geblendeten Juristen.

Ein Großherzog als Pantoffelheld und eine Großherzogin als Xanthippe schaden dem Produktionsstandort

Der Monarch ist längst nicht mehr der nassauernde Eigentümer des Staates wie im Absolutismus. Die Monarchie ist nicht einmal mehr eine reguläre Institution des Staates, wie es das Grundgesetz vorsieht; denn gerade ihrer Verselbständigung sollte Jeannot Waringo nachspüren. Wer seinen Bericht liest, bekommt vielmehr den Eindruck, dass die von einem Staatsoberhaupt erwarteten Pflichten an einen mittelgroßen Familienbetrieb *outgesourct* sind.

Gegen eine Jahrespauschale und Aufwandsentschädigungen von 14 Millionen Euro liefert der großherzogliche Hof Dienstleistungen zur Verkörperung der staatlichen Hoheit. Mit den üblichen Nachteilen von *Outsourcing*, wie falsche Spesen, Missachtung des Arbeitsrechts und heimliches Outsourcen an Nachunternehmer, etwa den Hofmarschall. Streitfälle mit seinem Kunden klärt der Dienstleister über einen Anwalt.

So viel Flexibilität gefällt der Handelskammer. Sie zählt zu den letzten Verfechtern der Monarchie. Denn der Großherzog und der Erbgroßherzog seien bei Wirtschaftsmissionen nützlich, um „Türen zu öffnen“. Durch sie schöpfen die Ölscheichs am Golf Vertrauen, dass das Großherzogtum ebenso vordemokratisch sei wie ihre Emirate.

Wenn aber alle Welt über den Großherzog als Pantoffelheld und die Großherzogin als Xanthippe lacht, drohen sie, der Wettbewerbsfähigkeit des Produktionsstandorts zu schaden. Wer vertraut schon der Großherzogin von Gerolstein sein Geld an, wenn er es in *Space Mining* anlegen will?

Liberale, Sozialdemokraten und Grüne zögen inzwischen ein bürgerliches Staatsoberhaupt vor, befürchteten sie nicht damit einhergehende politische Verwerfungen. Nach allerlei peinlichen Familienaffären hatte der Großherzog 2015 seinen Familienbetrieb mit modischem Managerismus retten wollen, sich „Generaldirektor“ nennen lassen und einen Generalmanager eingestellt. Doch die Regierung und der parlamentarische Verfassungsausschuss wollen den Großherzog lieber wieder *insourcen* und zum obersten Staatsbeamten mit Arbeitsvertrag, Sozialversicherung und Finanzaufsicht machen. So wollen die Fensteröffner die Türöffner mit der Wiedereinführung des Erbbeamtentums retten.



Véronique Faber lors de la rencontre, ce mardi dans un café

Diese Woche diskutierte die Öffentlichkeit zum ersten Mal über den zweiten nationalen Aktionsplan Handicap. Das Interesse ist groß

Plan mit Potenzial

Ines Kurschat

Das Centre pour l'égalité de traitement (CET) und die Menschenrechtskommission CCDH reagierten als erste: In einer gemeinsamen Stellungnahme begrüßten sie den neuen nationalen Aktionsplan (NAP) für Menschen mit Behinderungen als „ehrgeizig“ und als „detailliertes Dokument“ mit „genauen und konkreten Maßnahmen“. Den Plan hatte die zuständige Familienministerin Corinne Cahen (DP) Mitte Februar der Presse vorgestellt.

Doch sie bedauerten zugleich, „dass es den betroffenen Personen und ihren Organisationen nicht ermöglicht wurde, den gesamten Entwurf des NAP vor dessen Annahme durch den Regierungsrat im Dezember 2019 zu konsultieren oder zu kommentieren“. Ihnen zufolge wäre es „wünschenswert gewesen, diese Organisationen zu informieren, bevor der NAP am 15. Januar 2020 dem zuständigen parlamentarischen Ausschuss und der Presse präsentiert wurde“.

Mit CCDH und Antidiskriminierungsstelle äußert sich nicht irgendjemand zur Vorgehensweise, sondern jene beiden Institutionen, die gesetzlich beauftragt sind, über die Umsetzung der UN-Behindertenrechtskonvention in Luxemburg im Interesse der Betroffenen zu wachen – und gegebenenfalls Alarm zu schlagen, sollte es keine oder nur langsame Fortschritte geben.

Öffentliche Diskussion Die Veröffentlichung am Mittwoch war geplant: CCDH und CET waren am Dienstagabend zuvor im Bonneweger Kulturzentrum anwesend gewesen, um einer wichtigen Etappe beizuwohnen im Kampf um mehr Rechte für Menschen mit Behinderungen: Vor einem fast voll besetzten Saal stellte Cahen gemeinsam mit den jeweiligen Vertretern anderer Ministerien die großen Leitlinien und Änderungen des zweiten Aktionsplans Handicap erstmals einer breiten Öffentlichkeit vor.

Mit ihrer Stellungnahme legen CCDH und CET den Finger in eine Wunde, die immer wieder aufreißt, geht es um die Rechte Behinderter: die der Beteiligung und Einbindung. Dass das Thema nicht nur direkt Betroffene angeht, sondern vielen Angehörigen und Beschäftigten des Sektors ebenso wenig Ruhe lässt, konnte man den teils sehr persönlichen Beiträgen aus dem Publikum entnehmen. Die verschnittenen zwei Stunden reichten nicht aus, um alle Problematiken besprechen zu können.

Cahen betonte zwar mehrfach, wie wichtig ihr die Meinung der Betroffenen und dass ihr Ministerium offen für Anfragen sei; Isabelle Mousset, Vertreterin des Arbeitsministeriums, blendete eine Telefonnummer ein, wo Interessierte anrufen können. Doch auch dieses Mal gab es Ministerien, die keinen Vertreter geschickt hatten, so dass Informationen etwa zur Weiterbildung und Anerkennung von Gebärdendolmetschern nicht beantwortet werden konnten. Die grüne Abgeordnete Josée Lorsché griff diese Anliegen am Folgetag in einer parlamentarischen Anfrage auf. Neben dem Hochschulministerium glänzte das Sportministerium durch Abwesenheit, obschon Betroffene berichten, dass viele Sportvereine entgegen anderslautender Versprechungen weiterhin keine Behinderten aufnahmen. Es gibt aber auch ermutigende Beispiele: Laurent Dura, im Erziehungsministerium für die so genannten Kompetenzzentren zuständig, berichtete von einer sehbehinderten Judoka, die auf nationalem Niveau mittrainiert.

Das Mobilitätsministerium hat am Plan nicht mitgewirkt, obwohl die Nachricht, dass das Ministerium neue Fahrdienst-Karten und Behindertenausweise für den Gratis-Behindertentransport Adapto ausstellen will, derzeit für reichlich Unruhe sorgt, weil befürchtet wird, das Ministerium könnte auf diesem Weg versuchen, den Zugang massiv einzuschränken.

Beim Bildungskapitel wurde die Stimmung dann deutlich angespannter. Die 20 Maßnahmen zielen vor allem darauf ab, die Inklusion in Kindergarten und Tagesstätten zu fördern. Zur schulischen Inklusion dagegen stehe kaum etwas im Aktionsplan, monierte eine Vertreterin von Zefi, Zesummen fir Inklusion. Künftig soll die Bezeichnung „Kinder mit besonderem Erziehungsbedarf“ entfallen, Kinder mit Behinderungen sollen ihre Kompetenzen via Zeugnis zertifiziert bekommen und das Thema Behinderung soll im *Vie et Société*-Kurs allgemeinverbindlich behandelt werden. Lehrpersonal, das mit behinderten Kindern arbeitet, soll überdies besser geschult werden. Das war es an verbindlichen Maßnahmen für Schulen und Lehrer. Die Bildung ihrer



Das Publikum hatte viele Fragen zum zweiten fünfjährigen Aktionsplan Menschen mit Behinderungen

Kinder sorgt bei Eltern generell für Kopfzerbrechen, gilt eine solide Ausbildung doch als Startkapital in ein unabhängiges Leben und sind viele Regelschulen nach wie vor nicht auf Behinderungen eingestellt. Mütter und Väter behinderter Kinder fühlen sich oft allein gelassen, wenn es darum geht, ihre Kinder in den Regelschulunterricht zu integrieren.

Yves Huberty, im Justizministerium für die Reform des Vormundschaftsrechts zuständig, eine Reform, die der grüne Justizminister Félix Braz beim Amtsantritt versprochen hatte, die aber bis heute nicht einmal das Stadium eines Gesetzentwurfs erreicht hat, kam erst kurz vor Schluss der Veranstaltung; er hatte zuvor eine andere Sitzung gehabt. Es sind unglückliche Kollisionen wie diese, warum Menschen mit Behinderungen so oft das Gefühl haben, von der Politik nicht ernstgenommen zu werden. Das Vormundschaftsrecht berührt das Leben vieler Menschen mit Behinderungen unmittelbar und sorgt, im Falle von Fehlentscheidungen, für Konflikte und viel persönliches Leid. Dass einer von damals zwei Vormundschaftsrichtern in Luxemburg-Stadt wegen Amtsmissbrauchs und weil er eine intime Beziehung zu einer Schutzbefohlenen eingegangen war, verurteilt wurde, hat das Vertrauen in die Justizbehörden erschüttert. Zumal Luxemburg wegen seines paternalistischen Verständnisses von Vormundschaft international seit Jahren in der Kritik steht. Der UN-Sonderausschuss, der in Genf die Umsetzung der Behindertenrechtskonvention weltweit begleitet, hatte das Großherzogtum diesbezüglich massiv kritisiert und rasche Reformen gefordert.

Justizministerin Sam Tanson (Grüne) will auf ein modernes Betreuungsrecht umsteigen: Volljährige Behinderte sollen ihren gesetzlichen Vertreter selbst wählen und, sollten sie nicht mit ihm/ihr zufrieden



sein, diese/n auch wechseln können. Der Beistand soll künftig in den Rechten von Behinderten geschult werden. Auch soll der Schutz vor Missbrauch oder Ausnutzung von behinderten Menschen, die seelisch oder geistig so eingeschränkt sind, dass sie nicht selbst entscheiden können, durch vermehrte unabhängige Kontrollen verbessert werden. Der Kontrolldienst soll dann bei Verdachtsfällen von Unregelmäßigkeiten das Gericht einschalten. In der Vergangenheit waren gründliche Kontrollen durch die zuständigen Gerichte aufgrund von Personal-mangel nahezu inexistent; das Justizministerium will mehr Vormundschaftsrichter einstellen.

Neben der Reform des Vormundschaftsrechts wird die persönliche Assistenz ungeduldig erwartet, die im Plan als erste Priorität steht. Grundsätzlich sollen Menschen mit Behinderungen einen finanziellen Zuschuss erhalten, den sie wahlweise für eine persönliche Assistenz, also jemanden, der oder die der Person im Alltag zur Hand geht, oder für die Dienste eines Pflegeheims ausgeben können. Allerdings wollen Familienministerium und Pflegeversicherung zunächst verschiedene Fälle studieren, um die Kosten besser einschätzen zu können. Auch ist eine groß angelegte Umfrage mit dem Luxembourg Institute for social-economic research (Liser) zu den Bedürfnissen geplant, bevor erste Pilotprojekte beginnen. Aus den Wortmeldungen von Betroffenen war eine gewisse Skepsis und Ungeduld herauszuhören. Die zuständige Beamtin, Marie-France Nennig, aus dem Familienministerium, versprach, die Fragebögen seien „so gut wie fertig“ und sollen nun in einem Testlauf auf ihre Tauglichkeit überprüft werden.

Insgesamt hat die Koordination beim zweiten Aktionsplan besser funktioniert als beim ersten, der 2017

auslief. Damals fehlte ein verbindlicher, öffentlich zugänglicher Zeitplan und auch die Finanzierung vieler Maßnahmen stand in den Sternen. 2018 wurden Arbeitsgruppen gebildet und gab es drei Vorbereitungstreffen, wo jede/r ihre Prioritäten, Kritik und Wünsche für eine Neuauflage des Aktionsplans äußern konnte. „Wir haben die Prioritäten berück-

Aktionsplan 2019-2024

Der 156-seitige Aktionsplan zur Umsetzung der Behindertenrechtskonvention (BRK) liegt derzeit nur auf Französisch vor. Er umfasst acht Kapitel, die den acht Schwerpunkten gewidmet sind: Sensibilisierung, wie nach Artikel 8 der BRK vorgesehen; die Rechts- und Geschäftsfähigkeit nach Artikel 12 der BRK; die Autonomie und gesellschaftliche Inklusion (nach Artikel 19 BRK); die Meinungsfreiheit nach Artikel 21; die Bildung (Artikel 24 BRK); die Gesundheit (Artikel 25); Arbeit und Beschäftigung nach Artikel 27 BRK sowie die politische und öffentliche Beteiligung (Artikel 29 BRK).

Insgesamt sieht der zweite Aktionsplan, der mit einem Jahr Verspätung kommt (ursprünglich war 2018-2023 als Laufzeit vorgesehen) 29 Prioritäten vor, 55 Ziele sowie 97 konkrete Aktionen. Auch Zeitpläne mit den jeweils zuständigen Anlaufstellen liegt vor; sie befinden sich am Ende der jeweiligen Kapitel der französischen Version, sind aber nicht sehr übersichtlich gestaltet. Auch ist nicht zu erkennen, ob eventuell in Teilbereichen bereits Initiativen ergriffen und welche Fortschritte dort erzielt wurden.

Festgelegt hat die Prioritäten der Oberste Behindertenrat gemeinsam mit der NAP-Steuerungsgruppe in Abstimmung mit dem Ministerium. Sowohl im Behindertenrat als auch in der Steuerungsgruppe sitzen Vertreter der Behindertenverbände.

In drei Treffen mit jeweils rund 100 TeilnehmerInnen wurden verschiedene Pisten diskutiert sowie Arbeitsgruppen zu den acht Schwerpunktthemen gebildet. Das erste Treffen im Juni 2018 diente dem Brainstorming, ein weiteres fand im Oktober 2018 statt. Das dritte im November 2018. Und schließlich gab es ein Treffen im März 2019, zu dem Zeitpunkt lagen allerdings nicht alle Vorschläge der Ministerien vor, was TeilnehmerInnen bemängelten. Die Einarbeitung der jeweiligen ressortbezogenen Maßnahmen durch das Familienministerium dauerte bis Ende Herbst 2019, eine weitere öffentliche Feedback-Runde war bis vergangenen Dienstag nicht mehr vorgesehen und fand daher auch nicht statt. ik

Das Vormundschaftsrecht in Luxemburg ist nicht mehr zeitgemäß. Eine Reform war schon 2012 versprochen worden, dann erneut unter Félix Braz. Bis heute liegt kein Reformentwurf vor

sichtigt“, beteuerte Corinne Cahen mehrmals im Verlauf des Abends.

Ob das stimmt, kann niemand so richtig nachvollziehen, denn weder die in den Sitzungen erhobenen Forderungen der Behindertenorganisationen, noch die Protokolle oder Stadien der Beratungen waren öffentlich zugänglich. Während in Ländern wie der Schweiz der Zwischenstand der Diskussionen um den BRK-Aktionsplan offen auf Webseiten dokumentiert wird, tut sich das Familienministerium mit einer umfassenden Transparenz weiter schwer. Wer bei den Unterredungen nicht dabei war – und das kommt bei Menschen mit Behinderungen wegen der leidigen Transportfrage immer wieder vor –, verliert schnell den Anschluss. Das Familienministerium hält die Fäden in der Hand, es koordiniert, legt die Beratungstermine fest und trägt die Prioritäten und Maßnahmen des Aktionsplans zusammen.

Ein Feedback zu den konkreten Aktionen, die in jedem Ressort schlussendlich zurückbehalten wurden, blieb den Behindertenvertretern aber vorenthalten. Seit März 2019 gab es keine weitere Treffen mehr und wurden die Verbände auch nicht mehr konsultiert. Die Gelegenheit sollten sie am Dienstagabend in Bonneweg bekommen, doch bis dahin lag nur die französischsprachige Version des Aktionsplan vor; die deutsche Übersetzung ebenso wie die in Leichter Sprache waren nicht rechtzeitig fertig geworden. Das Familienministerium will sie schnellstmöglich nachreichen.

So beschränkten sich die meisten Beiträge der TeilnehmerInnen in erster Linie auf Verständnisfragen. Detaillierte Erörterungen waren angesichts der knappen Zeit nicht möglich – und vielleicht auch nicht gewollt, denn dann hätten die Verantwortlichen die Zusammenkunft anders organisieren können. Warum für die Besprechung eines so aufwändigen Plans nicht mindestens ein ganzer Tag – für Vorstellung und Feedback – vorgesehen wurde, bleibt ihr Geheimnis. Der Aktionsplan ist das zentrale Instrument, um die UN-Behindertenrechtskonvention hierzulande umzusetzen. Eine erste Evaluation ist für 2022 vorgesehen.

France

La bataille des images

Emmanuel Defouloy, Paris

Le 24 décembre 2019, devant l’Opéra Garnier, de sveltes ballerines en tutus blancs et sur leurs pointes, dansent avec grâce un extrait du *Lac des cygnes* de Tchaïkovski. Avec en arrière-plan deux larges banderoles : « Opéra de Paris Grève » et « Culture en danger ». À quelques heures du réveillon de Noël, les images font le tour des réseaux sociaux et l’ouverture des JT du soir. Et ce qui avait été théorisé par l’économiste et philosophe Frédéric Lordon devient réalité : l’image de la grève en est soudainement changée. Déringardisée¹.

Le mois suivant, l’image d’un syndicalisme masculin et renfrogné, caricaturé en une du *Point*² par la moustache bougonne du leader de la CGT, Philippe Martinez, en prend aussi un coup. Dans plusieurs manifestations parisiennes, notamment le 11 janvier sur les marches de l’Opéra Bastille, des dizaines de féministes d’Attac, en bleu de travail et foulard rouge à pois blancs comme l’icône américaine « Rosie la riveteuse »³, enthousiasment les manifestants avec une « choré » participative au cordeau détournant la chanson des années 80 *À cause des garçons*. Les paroles sont distribuées à la foule qui entonne aussi : « À cause de Macron/C’est la chute des pensions/pour Fatou et Marion/À cause de Macron/Grandes perdantes nous serons/faut t’le dire sur quel ton ?! ». À la fin du happening, les « Rosies » déchainées terrassent de faux Macron supporteurs de vautours « BlackRock », ce fonds américain auquel est prêtée l’intention de vouloir fondre sur l’épargne-retraite des Français.

Dans la foulée, ce type de revendication-spectacle essaime : le 31 décembre, les musiciens de l’Opéra de Paris jouent en plein air à Bastille le répertoire classique, de *Faust* à *Carmen*. Le 9 janvier, le chœur de *Radio France* en grève interrompt

L’opposition à la réforme de la retraite réunit soixante pour cent des Français

les vœux de la patronne Sibyle Veil en entonnant *Le chœur des esclaves* du *Nabucco* de Verdi. Frissons garantis. Quant aux avocats, furieux d’une réforme qui pourrait fragiliser les petits cabinets en doublant le montant des cotisations de 14 à 28 pour cent, ils multiplient les actions dans leurs barreaux respectifs. À Bordeaux, c’est une version encore transformée d’« À cause de Macron », devenu le tube de l’hiver. À Bobigny, un haka guerrier emprunté aux All Blacks, que d’autres encore reprendront en manif avec les « Rosies » d’Attac.

Non seulement ces interventions renouvellent les formes des luttes mais, une fois filmées, elles sont les sujets de vidéos virales qui contribuent à cimenter l’opposition à la réforme. À l’image de la chorégraphie des femmes chiliennes, « Un violeur sur ton chemin », qui fait depuis trois mois le tour du monde pour dénoncer les violences sexuelles et policières.

À une époque pas si lointaine, la gauche politique et syndicale refusait pourtant encore les outils numériques, rappelle le chercheur en histoire visuelle André Gunthert, auteur du passionnant blog « L’image sociale ». Mais il y a un an, les vidéos de violences policières contre les gilets jaunes (24 éborgnés et cinq mains arrachées) ont révélé le potentiel de critique politique que pouvait receler

la viralité. Avant que n’arrive la troisième étape, actuellement : des vidéos revendicatives mais joyeuses et festives, à même de transmettre positivement les messages d’opposition au pouvoir.

Décidément en verve au cours d’une grève de plus de cinq semaines toujours en cours, les avocats ont lancé une autre mode en jetant leurs robes à terre, comme à Caen le 8 janvier à l’arrivée de la ministre de la Justice Nicole Belloubet. Une autre séquence filmée qui a fait le tour de la Toile. Ce geste a ensuite fait florès, soulignant comme les tutus des danseuses ou le bleu de travail des « Rosie » l’attachement très fort aux métiers, alors que la réforme entend détacher les retraites des corps professionnels pour ne plus les lier qu’à des individus : les enseignants ont jeté à leur tour cartables et manuels, les hospitaliers ou la police scientifique leurs blouses, jusqu’aux agents du Mobilier national leurs outils…

Un thème du travail qui révèle combien l’opposition à la réforme, qui réunit soixante pour cent des Français, dépasse largement la gauche militante. Ce que sont venus encore souligner l’avis cinglant du Conseil d’État, les critiques sur le caractère faussé de l’étude d’impact gouvernementale, ou encore le souhait du PS d’une commission d’enquête parlementaire sur la « sincérité » de cette étude d’impact. Mais laissons le dernier mot au centriste Jean-Louis Boulanges, bien connu des spécialistes de l’UE pour avoir été longtemps un eurodéputé français convaincu et écouté, avant de devenir en 2017 député national.

Malgré son appartenance à la majorité présidentielle, il jugea le 29 janvier sur *France Inter* la réforme « inopportune et prématurée », en abordant lui aussi les spécificités des métiers : « le principe



En manifestation avec les « Rosies » d’Attac à Paris

‘1 euro cotisé doit donner lieu aux mêmes droits’ est incompatible avec le principe ‘un couvreur ne doit pas partir au même âge qu’un comptable’. Toute une quantité de gens ont des régimes particuliers, et pas pour rien ». Et Boulanges d’asséner : « On n’impose pas un changement aussi important, un remodelage général des droits de chacun, à une société traumatisée par un an d’affrontement avec les gilets jaunes. Il y avait besoin d’une pause ». La bataille des images en est un révélateur.

¹ « Frédéric Lordon, fantôme de la grève des petits rats de l’Opéra », *Le Monde*, 31 janvier 2020

² « Comment la CGT ruine la France », 15 janvier 2020.

³ Cette célèbre affiche de 1943, avec sur fond jaune une femme levant le poing, devait inciter les ouvrières américaines à participer à l’effort de guerre dans les usines. Pour comprendre son destin féministe, lire Catherine Mallaval et Mathieu Nocent, *La véritable histoire de Rosie la riveteuse*, Libro, septembre 2019.

Deutschland

Zum Schaden der Demokratie

Martin Theobald, Berlin

Es waren deutliche Worte, die Bundespräsident Frank-Walter Steinmeier Anfang dieser Woche zu den Ereignissen der Ministerpräsidentenwahl in Thüringen fand. Bei einem Abendessen zu Ehren seines Vorgängers Joachim Gauck verwies Steinmeier auf dessen Vermittlungsversuche zur Bildung einer stabilen Regierung in Thüringen. Gauck habe nicht wissen können, „dass die Wahl des Ministerpräsidenten missbraucht werden könnte, um die freiheitliche Demokratie und ihre Vertreter der Lächerlichkeit preiszugeben“. Gauck hatte in den Wochen zuvor zwischen der CDU und der Linkspartei vermittelt, um eben jenen Winkelzug der AfD zu vermeiden, wie er dann bei der Wahl des FDP-Politikers Thomas Kemmerich zu Tage trat. Die deutsche Demokratie hat an jenem Mittwoch in Erfurt großen Schaden genommen, doch dies geschah nicht nur durch die Radikalität, mit der die AfD das politische System Deutschlands von innen aushöhlen möchte, sondern auch durch die Naivität und vor allen Dingen auch Blöðheit von Christdemokraten und Freien Liberalen zunächst im Thüringer Landtag und dann auch in Berlin, die sich allesamt selbst der Lächerlichkeit preisgaben – ohne dass es einem weiteren zutun der AfD bedurfte.

Der Thüringer Landtag hat 90 Sitze. Fünf davon fallen auf die FDP, eben so viele auf die Grünen. Die CDU hat 21 Mandate, die SPD acht. Stärkste Fraktion ist die Linke mit 29 Sitzen, gefolgt von der AfD mit 22 Vertretern. Zählt man die Mandate der sogenannten politischen Mitte von CDU, FDP, Grünen und SPD in Erfurt zusammen, so kommt diese auf 39 von 90 Sitzen. Weit entfernt von einer Regierungsmehrheit. Dies ist die Ausgangslage

Die Christdemokraten in Thüringen wollten nicht einsehen, dass sie mit dem Feuer gespielt und sich verbrannt hatten

d’Land méi mobil

Désormais, les abonnés peuvent lire le Lëtzebuerger Land sur leurs iPad et iPhone, ainsi que sur leurs portables et tablettes pourvus du système d’exploitation Android. Il suffit de télécharger l’application dans l’App Store de Apple ou dans le Play Store de Google.

www.land.lu



im Erfurter Landtag. Es wurde bereits im Vorfeld der Ministerpräsidentenwahl an jenem Mittwoch im Februar gemutmaßt, dass Kemmerich, der bis dato völlig unbekannte Fraktionsvorsitzende der FDP im Thüringer Landtag, im dritten Wahlgang gegen die Kandidaten Bodo Ramelow (Die Linke) und Christoph Kindervater (auf Vorschlag der AfD) antreten würde, wenn eine einfache Mehrheit ausreicht, um Ministerpräsident zu werden. Es war dann ein ausgeklügelter Schachzug der AfD, den eigenen Kandidaten fallenzulassen und Kemmerich zum Amt zu verhelfen. Dieser nahm verdutzt das Amt an.

Es dürfte sich mittlerweile in der politischen Szene Deutschlands herumgesprochen haben, dass die AfD vor keinem Manöver zurückschreckt, um die freiheitlich-demokratische Grundordnung bloßzustellen. In den Stunden nach der Wahl tauchte ein Schreiben des Thüringer AfD-Fraktionsvorsitzenden Björn Höcke auf, der dem rechtsextremistischen sogenannten Flügel der Partei vorsteht, das vermutlich belegt, dass die Wahl Kemmerichs durch AfD und CDU im Vorfeld abgesprochen war. Dieses Schreiben führte die Erklärung von CDU und FDP, dass man sich seine Wähler nicht aussuchen könne, völlig ins Absurde.

Die Antrittsrede von Kemmerich zeugte dann von größtmöglicher politischer Naivität und ebensolchem persönlichem Machtstreben. Denn darin schloss der neue Ministerpräsident eine Zusammenarbeit mit der Linken kategorisch aus und sprach von Brandmauern, die er gegen die AfD bestche. Dass diese mit der Ministerpräsidentenwahl bereits abgerissen und mit der ersten Parlamentsentscheidung unter seiner Ägide völlig demoliert war, übersah Kemmerich. Er rief stattdessen CDU, Grüne und SPD auf, in die neue Regierung einzutreten, die mit 39 von 90 Sitzen regieren sollte. Somit wäre sie bei jeder Abstimmung auf das Nicken entweder der Linken oder der AfD angewiesen und in ihrem Bestand von deren Wohlwollen abhängig gewesen. Diese Rolle hätte Höcke genüsslich ausgelebt.

Doch der eigentliche Schaden für die Demokratie begann erst: Zunächst gratulierte auf Bundesebene FDP-Vize Wolfgang Kubicki seinem Parteikollegen überschwänglich zur

Wahl, freudentaumelnd, dass die FDP endlich wieder einen Ministerpräsidenten stellte. Den Preis, den die FDP gezahlt hatte, um an die Macht zu kommen, übersah er völlig. Dann lavierte FDP-Chef Christian Lindner sich durch Floskeln politischer Schachtelsätze, um sich nicht genau festlegen zu müssen und Verantwortung zu übernehmen, um stattdessen weiterhin alle Machtoptionen zu haben. Kemmerich selbst hielt zunächst an seinem Amt fest, kündigte dann den Rücktritt an, um diesen noch ein wenig hinauszuzögern. Die CDU versuchte auf Bundesebene den Schaden zu begrenzen, doch die örtlichen Parteigranden ließen sich von Berlin nichts mehr sagen. Die Christdemokraten in Thüringen wollten nicht einmal einsehen, dass sie mit dem Feuer gespielt und sich verbrannt hatten. Sie hatten wohl gehofft, dass Thüringen zu unbedeutend sei, als dass die Wahl große Wellen schlagen würde, um dann auf die normative Kraft des Faktischen setzen zu können. Sie folgten der Macht und wiederholten ihr Mantra, dass es ihr gelungen sei, den Fortbestand der rot-rot-grünen Regierung zu verhindern.

Wahlen im pluralistisch-politischen Diskurs ist jedoch immanent, dass nur für – sei es eine Partei oder eine Person – stimmen kann, nicht jedoch dagegen. Man stimmt nicht gegen eine Partei, sondern entscheidet sich für eine andere. Jede Umdeutung dieser Prämisse ist ein Schaden für die Demokratie. Schaffen es die politischen Akteure nicht, aus dem Auftrag, den ihnen die Wählenden gaben, eine Regierung zu bilden, dann kann der Auftrag durchaus zurückgegeben werden an den Wähler als Souverän. Dies ist kein Todesstoß für die Demokratie. Die Weigerung der Thüringer Christdemokraten, den Weg zu Neuwahlen freizumachen, erwächst zwar aus der machtpolitischen Denke, dass die CDU dann eine herbe Niederlage einstecken werden wird. Der Erfurter CDU-Vorsitzende Mike Mohring nahm zudem billigend in Kauf, dass er seine Partei in eine existenzielle Krise stürzen würde, die fünf Tage später die Parteivorsitzende Annegret Kramp-Karrenbauer zum Amtsverzicht bewegen würde. Auch Mohring lavierte sich durch die Affäre und gönnt sich nun erst einmal einen Urlaub. Egal, an welchem Punkt Thüringen und der Rest der Republik gerade stehen.



.....

5,6

ticker

.....

Ne dites pas « fermeture », mais « fusion »

« 11 Spuerkeess-Agencë maachen zou » chez RTL, « Spuerkeess schließt elf Filialen » sur wort.lu ou « La Spuerkeess fermera une agence sur six au printemps » pour Paperjam. À grands renforts de push, les médias locaux dynamitent la communication de la BCEE qui, mercredi après-midi, a annoncé au bout d'un communiqué de deux pages que « onze sites fusionneront avec les agences les plus proches avec effet au 27 mars 2020 ». La « fusion » concernera les agences de Bridel, Colmar-Berg, Esch-Lallange, Hosingen, Larochette, Pommerloch, Réiserbann, Wasserbillig, Rumelange, Rodange ainsi que de la Belle Étoile.

La « nouvelle proximité » de Spuerkeess s'explique par les nouveaux modes de consommation bancaire. « La majorité des clients, tous âges confondus, utilisent désormais, et de manière croissante, prioritairement les services digitaux pour leurs opérations courantes », détaille la banque à capitaux publics. Par téléphone (la BCEE a privilégié à une conférence de presse commune un *conf' call* particulier pour chaque journaliste qui le souhaitait), la directrice Françoise Thoma confirme l'accueil « très très positif » de Spuerkeess Direkt, la plateforme téléphonique et digitale. Plus de 200 appels par jour pendant la phase de lancement et 500 aujourd'hui, selon le comité de direction.

Oui, mais voilà, comme pour les bureaux de poste, les fermetures d'agences provoquent un certain émoi. « Es kostet halt eben zuviel, miteinander zu reden », écrit un éditorialiste du Wort jeudi. « Die ULC kritisiert diese Vorgehensweise aufs Schärfste und fordert die Verantwortlichen der 'Spuerkeess' auf, diese Schließungen und unsocialen Rationalisierungsmaßnahmen rückgängig zu machen », lit-on encore dans un communiqué de l'Union des consommateurs ce jeudi, laquelle appelle le nouveau ministre de l'Économie, Franz Fayot (LSAP), à prendre ses responsabilités. La BCEE est sous la tutelle du Trésor au ministère des Finances. Françoise Thoma assure cependant que les « 38 collègues qui travaillent dans ces agences seront réaffectés ». Pas de casse sociale

donc. « En 1996, la BCEE disposait de 101 agences, en 2006, leur nombre était de 82 et, en 2016, de 72 », écrivait-on en 2017. La banque fermait sept sites le long des frontières, « un effet différé de la fin du secret bancaire » (d'Land, 7.4.2017). Fin mars, la BCEE n'en comptera plus que 54. Elle s'enorgueillit néanmoins d'offrir après ces fermetures « le réseau d'agences le plus dense du pays ». pso

Les patrons s'inquiètent, Barnier rassure



Le chef du groupe de travail (*taskforce*) sur les relations avec le Royaume-Uni, Michel Barnier, a fait une halte remarquée à Luxembourg dans un trajet qui le menait mardi au Parlement européen de Strasbourg où le Brexit figurait à l'ordre du jour. L'escalade effectuée dans le cadre de sa tournée des capitales a permis au très respecté euro-technocrate français de sonder le gouvernement sur ses attentes pour ce qui concerne le mandat de négociation que les gouvernements, via le Conseil (le 25 février), vont lui octroyer pour définir la future relation, notamment commerciale, avec le Royaume-Uni. Le Premier ministre, Xavier Bettel (DP), ses délégués aux Affaires étrangères, Jean Asselborn (LSAP), et aux Finances, Pierre Gramegna (DP), l'ont accueilli à Senningen. L'attelage gouvernemental parle pour la nature des préoccupations principales. Le Brexit inquiète avant tout pour la pérennité des services financiers luxembourgeois. « Le Luxembourg insiste sur une coopération réglementaire structurée entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, ceci afin d'assurer de la prévisibilité et de la stabilité pour les opérateurs économiques dans ce secteur », a communiqué dans un verbiage technique le ministère d'État après le passage de Michel Barnier.

L'intéressé a entendu la même complainte à la maison de l'Europe où il a vu les lobbys luxembourgeois (photo :

UEL). « Il a été très rassurant », détaille Nicolas Henckes, directeur de la Confédération luxembourgeoise du commerce, présent lors de cette réunion dont peu a filtré. L'on sait cependant que la crainte principale des ABBL, ACA ou UEL, qui avaient envoyé leurs représentants, était que des arbitrages soient effectués entre secteurs. Par exemple que les Français aient un accès privilégié aux eaux territoriales anglaises pour pêcher et que les Britanniques bénéficient en retour d'une passerelle vers le marché européen pour leurs services financiers (qui bénéficiaient du passeport européen avant le Brexit, opérationnel depuis le 31 janvier). Michel Barnier a balayé cette perspective d'un revers de main, y compris lors d'un entretien diffusé sur RTL.

Le Savoyard rejette en outre un mécanisme d'équivalence généralisé et permanent comme l'espère le gouvernement de Boris Johnson. Le patronat luxembourgeois espère une ségrégation des équivalences et d'en faire un suivi dynamique. C'est la deuxième crainte de la Place. Que le Royaume-Uni, et plus particulièrement la City, ne se lance dans un dumping réglementaire qui attirerait toute l'activité financière à Londres, aux dépens des Européens et du Grand-Duché. La Commission européenne, dont Michel Barnier est l'émissaire, entend revoir avec Londres d'ici juin, la quarantaine d'équivalences propres au secteur financier.

En matière bancaire, le tableau des équivalences de l'exécutif européen (déjà utilisées avec les juridictions tierces comme l'Australie, le Canada, Abu Dhabi ou le Japon) recense par exemple la directive sur l'audit des comptes, ou celle sur les abus de marché. La Commission se chargera ensuite du suivi des équivalences (dépendantes des changements réglementaires britanniques) dont le retrait peut être décidé unilatéralement et devenir effectif endéans un mois. L'existence d'une telle mesure, réciprocque mais éminemment politique (et qui pourrait être étendue au Parlement), crispe. « The ABBL supports the principles of a transparent assessment methodology for reaching equivalence decisions, a structured withdrawal process and long-term stabilisation », préconisent les banquiers locaux dans

leurs éléments de langage. Voilà la troisième crainte des patrons luxembourgeois. Ils aimeraient continuer à faire affaires avec le Royaume-Uni, où les groupes internationaux ont placé leurs centres de décision et avec qui ils font affaire. Là, ce sont la personnalité (diplomate et pro-business) et l'expérience (commissaire en charge des services financiers) de Michel Barnier qui rassurent. « Le gars, il est fortiche », témoigne un participant à la réunion de lundi. pso

Crèches privées

Le marché des crèches se consolide et attire les investisseurs. L'homme d'affaires allemand Rolf Sorg, qui a fait fortune dans les compléments alimentaires et les produits cosmétiques (commercialisés sous la marque « Fit-Line ») et dont la société est basée à Schengen, vient de racheter sept crèches à Luxembourg-Ville, Strassen, Mamer et Dudelange. Un investissement immobilier réalisé à titre privé, que Sorg tente de présenter comme un acte de bienfaisance dicté par le souci de « contribuer à garantir une offre de garde d'enfants qualitative au Luxembourg ». Les immeubles resteront donc des crèches, et seront gérées par La Maison Bleue, une société française spécialisée dans l'encadrement de la petite enfance. Selon les recherches du Land (30 août 2019), les crèches regroupées dans des réseaux tels Sim Sala Bim, Villa, La Luciole ou Crèches Sunflower Montessori réalisent régulièrement des profits de plusieurs centaines de milliers d'euros. En 2017, Babilou, le leader français du marché, avait fait son entrée au Grand-Duché en rachetant, pour 5,7 millions d'euros, 25 structures accueillant 1 200 enfants. bt

Patrizia AG,

une société bavaroise spécialisée dans l'immobilier, vient d'acquérir pour 52 millions Unival II, une résidence étudiante à Belval. Géré par l'Uni.lu, le bâtiment comprend 204 studios meublés ainsi que des surfaces commerciales au rez-de-chaussée. Dans un communiqué, Patrizia AG se dit ravie : « Le quartier de l'Université de Luxembourg, avec seulement trois résidences étudiantes à proximité, qui affichent toutes des taux d'occupation élevés,

pour cent des salariés travaillent sous le régime du Contrat à durée déterminée (CDD). C'est la statistique officielle que fournit le ministre du Travail, Dan Kersch (LSAP), cette semaine en réponse à une question parlementaire du député Marc Spautz (CSV). Le recours aux CDD reste fort (environ un tiers) pour les nouveaux recrutements, la majorité (53 pour cent) s'étalant sur une période comprise entre deux et six mois. Le nouvel homme fort du LSAP évoque « une certaine pression politique » pour libéraliser le recours aux CDDs. Mais, promet-il aussitôt, le gouvernement ne prendrait pas de nouvelles mesures dans ce sens : « Sur le marché du travail luxembourgeois, les CDI doivent rester la norme et les CDD l'exception. » Dans son dernier *Rapport travail et cohésion sociale*, le Statec avance un taux de CDD bien plus élevé : 9,8 pour cent des salariés résidents en 2018 ; soit presque le double du chiffre avancé par le ministère du Travail. Le service statistique note qu'en comparaison avec la moyenne européenne (14,2 pour cent), le phénomène resterait « relativement faible » au Luxembourg. Le taux de CDD dans les pays voisins est de 10,7 pour cent en Belgique, de 12,6 pour cent en Allemagne et de 16,7 pour cent en France. bt

sans projet de construction immobilier à destination des étudiants en vue, garantit une demande forte sur le long terme ». Où on apprend qu'au Luxembourg, les résidences étudiantes sont à vendre aux investisseurs et que ceux-ci se réjouissent ouvertement d'un manque d'offre qui garantit la rentabilité de leur portefeuille immobilier. bt

Des sardines qui font recette



La dernière invention entrepreneuriale de Jérôme Grandidier (Luxfactory) ne prête pas seulement à rire, elle fait aussi recette. L'initiateur de *mysardines.com*, associé à Charlotte Ripetti (photo : dans le stock, boulevard Grande-Duchesse Charlotte), revendique deux millions d'euros levés auprès de 300 investisseurs pour acquérir des jetons (tokens) adossés à des boîtes de sardines millésimées 2020. L'investissement nage aujourd'hui dans l'océan atlantique. Il sera pêché cet été puis mis en boîte dans des conserveries portugaises avant d'être transporté au Grand-Duché où il prendra de la valeur. « Entre quinze et trente pour cent par an », nous explique-t-on au cours d'une discussion informelle dans la cave de la maison de maître où la start-up a élu domicile. Elle vient d'y disposer les 11 176 boîtes de sardines (vintages 2016-2018) achetées lors de la phase test en décembre. Mysardines utilise la technologie *blockchain* pour enregistrer les contrats, apprend-on sur le white paper publié sur le site de l'entreprise, mais elle n'offre pas de remboursement en *cash*. La liquidation pourra à terme intervenir via la plateforme d'échange de monnaies virtuelles, Bit4you. (Un partenariat a été officialisé ce jeudi.)

Conseil d'État : continuité, constance, conservatisme



« Notre intérêt bien entendu »

Noblesse de robe – assemblée en séance plénière des 21 conseillers (plus le Grand-Duc héritier), ce mardi

Bernard Thomas

C'est avec l'accent *Éislécker* et la bonhomie de l'ancienne élue locale qu'Agny Durdu tente ces jours-ci de vendre le Conseil d'État comme institution « ouverte ». La Haute Corporation qu'elle préside ne serait pas « une maison fermée où ne se mènent que de grandes discussions intellectuelles », expliquait-elle aux auditeurs de *RTL-Radio*. « Ce n'est pas comme si on ne regardait pas la télé ou n'écoutait pas la radio. On connaît les problèmes du pays. » En janvier, la tenue d'une réception de Nouvel An (une première) fut interprétée par les médias comme un début de glasnost.

Le Conseil d'État se présente comme un organe technique, contrôlant la conformité juridique, législative et constitutionnelle des projets de lois, mais s'abstenant d'en juger « l'opportunité politique ». Sur *Radio 100,7*, Durdu évoquait « la distance et la *coolness* » de l'institution. Le Conseil d'État demande à être jugé sur pièce, c'est-à-dire sur ses avis. Or, une relecture des avis sur les grandes réformes économiques et fiscales fait apparaître, de manière plus ou moins explicite, une continuité idéologique.

En juin 1929, le Conseil d'État assiste à la naissance de l'*offshore* luxembourgeois, en avisant favorablement la loi sur les sociétés holdings. La perspective que celles-ci allaient prendre la forme de sociétés boîtes-aux-lettres rassure les Sages : « Notre intérêt bien entendu nous recommande de faciliter l'établissement de holdings pures, auxquelles toute activité industrielle ou commerciale sera interdite. Les capitaux internationaux très importants investis dans ces holdings mèneront chez nous une vie pour ainsi dire inerte et ne sauraient susciter des complications. »

En décembre 1980, le Conseil d'État veille à verrouiller à double-tour le secret bancaire, qui allait jeter les bases au boom de la banque privée. Le gouvernement proposait de placer les banquiers sous l'article 458 du Code pénal (« Hebammen-Paragraph ») aux côtés des médecins, sages-femmes, curés, avocats et autres destinataires des confidences d'autrui. Le secret bancaire devrait s'étendre à « l'ensemble du personnel » des banques et non aux seuls administrateurs et directeurs, préviennent les Sages. Et de faire l'éloge d'une surveillance financière accommodante – décrite comme « un modus vivendi par le dialogue et la concertation » – et d'une législation bancaire « à la fois assez stricte et suffisamment souple pour s'adapter aux besoins économiques du moment ».

En février 1991, les Sages interviennent dans le processus législatif comme commis de la CLT. Leur avis sur l'ouverture du paysage audiovisuel s'apparente

Le Conseil d'État est-il le gardien du complexe offshore et du bloc immobilier ?

à une tentative de sabotage d'une radio publique qui n'était pas encore née. La fréquence 100,7 MHz devrait revenir à *RTL*, la radio publique pouvant diffuser ses émissions à des « heures indiquées ». Cet « arrangement » proposé par le Conseil d'État aurait dissout la *Radio 100,7* dans le complexe *RTL*. Les Sages stipulent une « primeur relative qui doit revenir à l'aspect économique des choses et ce finalement dans l'intérêt bien compris de tous », rappelant que, dans un passé récent encore, la CLT était « le plus gros contribuable du Luxembourg ». Puis, tirant un parallèle avec le pavillon maritime nouvellement lancé, de disserter sur « la politique cohérente et conséquente » du Grand-Duché qui, en commercialisant son droit d'émission électronique, aurait su « mettre à profit l'un des attributs de sa souveraineté ».

En mai 1991, le Conseil d'État avise un projet de loi limitant l'usage des chlorofluorocarbones (« FCKW », en allemand), substance qui appauvrit la couche d'ozone. La résorption du trou d'ozone, grâce à une action internationale concertée, est restée comme un des grands succès de la politique environnementale du XX^e siècle. Mais à l'époque, les Sages songent d'abord au *level playing field*. Ils soupçonnent le législateur « de vouloir prendre, par rapport aux autres pays, notamment ceux de la CEE, une position de pointe trop poussée ». Ce volontarisme écologiste exprimerait une « attitude par trop extrême [qui] risque d'entraîner en fin de compte plus d'inconvénients que d'avantages ».

En novembre 2016, le Conseil d'État pond son avis sur la réforme fiscale du ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP). Le document avalisé par les Sages se lit comme un catalogue de revendications des Big Four : « abaissements supplémentaires » de l'impôt sur les sociétés, déductibilité fiscale des tantièmes, introduction d'un « régime incitatif » pour la propriété intellectuelle. L'avis va jusqu'à souffler de la non-introduction des intérêts notionnels. (Mais passe pudiquement sous silence l'existence

du régime, très probablement anticonstitutionnel, des *stock options*.) La ficelle est tellement grosse que l'identité du rapporteur finit par fuiter dans le *Wort* : Alain Kinsch, chef d'EY, visiteur du soir du DP et co-auteur de l'accord de coalition. Dans la Plénière du Conseil d'État, l'avis pro-domo crée quelques remous, mais finit par être avalisé.

En janvier 2020, le Conseil d'État coule « Dac 6 ». La transposition luxembourgeoise d'une directive européenne obligeait les « intermédiaires » commercialisant des montages fiscaux agressifs à en avertir au préalable le fisc. Pour amadouer les avocats d'affaires, le ministère des Finances a pourtant prévu un traitement de faveur, leur permettant d'anonymiser l'identité de leurs clients. (Le Barreau restait pourtant furieux, fustigeant un « travail de sape » de leur secret professionnel.) Reprenant l'argumentaire de la Chambre de commerce, les Sages estiment que ce traitement de faveur revenait à discriminer les experts-comptables dans le business lucratif de l'optimisation fiscale. Sous peine d'opposition formelle, ils exigent que « l'obligation de déclaration » devrait être intégralement biffée, vidant par-là « Dac 6 » de sa substance.

Un libéralisme au penchant pragmatique voire opportuniste, prêt à transiger avec les grands principes, c'est le leitmotiv qui ressort de ces citations, pour la plupart extraites des « considérations générales » qui ouvrent les avis, mais qui n'ont pas forcément une incidence sur le processus législatif. (Elles se sont d'ailleurs raccourcies au fil des décennies.) La prétention du Conseil d'État de rédiger des avis apolitiques semble témoigner d'une bonne dose de mauvaise foi. Mais dans ses *Cahiers de prison*, Gramsci notait déjà que, comme les intellectuels de la noblesse de robe « éprouvent avec un 'esprit de corps' le sentiment de leur continuité historique ininterrompue et de leur 'qualification', ils se posent comme autonomes et indépendants du groupe social dominant ».

Mais à la règle *business friendly*, il y a également des exceptions. En avril 2014, le Conseil d'État désamorce la fondation patrimoniale, le *trust* « made in Luxembourg » rêvé par Luc Frieden, en rappelant certains principes de base du Code civil, comme la réserve héréditaire. En octobre 2016, le Conseil d'État tance les titres de séjour réservés aux HNWIs, estimant que « les seules considérations financières ne sauraient constituer une raison suffisante pour attirer au Luxembourg des personnes fortunées de pays tiers. » En avril 2017, les Sages mettent dans l'embarras le ministre de l'Économie, Étienne

Schneider (LSAP), alors en voyage de prospection dans la Silicon Valley, en soulevant de délicates questions sur la légalité du « space mining » : « Les exploitants ne risquent-ils pas de se voir confisquer les ressources qu'ils ont extraites de corps célestes par des autorités étrangères ? »

Les 21 conseillers d'État sont représentatifs de l'establishment luxu-luxembourgeois : hauts fonctionnaires, magistrats, avocats, politiciens non-réels. (« Et gëtt jo heiansdo gesot, de Statsrot wier de Kierfecht vun ofgedénge Politiker », disait le député CSV Léon Gloden en 2017 à la Chambre.) À ce noyau dur se sont greffés au fil des décennies quelques membres honoraires : syndicalistes respectables, professeurs de lycée ambitieux, médecins encartés, et même l'un ou l'autre permanent d'ONG. (Sans oublier le 22^e membre, un descendant de la famille Nassau, en la personne de Guillaume, censé y apprendre le métier de Grand-Duc.) Depuis 2015 et la fin des mandats de Françoise Thoma et de Kik Schneider, plus aucun banquier ne siège au Conseil d'État ; un signe de l'affaiblissement du lobby bancaire, éclipsé par les Big Four et l'industrie des fonds.

Le Conseil d'État a une origine honteuse qui lui est régulièrement rappelée. L'institution fut créée par le coup d'État monarchique et réactionnaire de 1856, qu'avait mené le roi-grand-duc et le « parti des fonctionnaires » contre le régime parlementaire. En mai 2017, un an et demi avant de rejoindre lui-même la Haute Corporation, le chef de la fraction socialiste Alex Bodry rappelait « l'essence conservatrice » qui avait longtemps caractérisé une institution créée pour « calmer quelque peu les ardeurs des représentants élus du peuple ». Et de citer un discours prononcé par l'ancien Premier ministre Joseph Bech (CSV) en 1956 : « En face du principe dynamique en politique, le Conseil d'État représente les valeurs de stabilité, de tradition [...]. Ce n'est pas la politique qui doit dominer dans le sein du Conseil d'État, mais bien l'expérience, la science, l'impartialité et la modération. »

Le secrétaire général du Conseil d'État, Marc Besch, est un personnage discret mais central de l'institution. Aucun des conseillers interrogés n'était en mesure de le situer politiquement, un hommage indirect à sa réserve. En 1990, il entre au service du Conseil d'État, qui comptait alors une demi-douzaine de fonctionnaires. Il en est devenu la mémoire vivante et siège dans toutes les commissions. Pour chaque avis, ses services préparent de volumineuses « fiches techniques » à l'intention du rapporteur. Elles compilent entre autres tous les anciens avis.

Le Conseil d'État veut éviter « les processions dansantes » et veille à la constance, la continuité et la cohérence des avis. Les conseillers sont exposés à une certaine *peer pressure*. Celle d'être prévisible, de garder la ligne qu'ont tracée leurs prédécesseurs. Un conseiller téméraire voulant briser avec la doctrine a intérêt à s'armer jusqu'aux dents. Il risque de déclencher des dizaines heures de négociations ; puis une fois rentré chez lui, de devoir entièrement revoir sa copie. Le Conseil d'État garde secret les noms des rapporteurs : les avis seraient le résultat d'un brouillon collectif, d'un travail collégial de rédaction, d'une recherche de consensus.

Les commissions se réunissent une fois par semaine. Leur déroulement est fastidieusement méticuleux. Trois heures durant, de la première à la dernière ligne, le projet d'avis est lu à haute voix par le rapporteur et commenté par les six autres collègues, en cercle restreint. Un poste au Conseil d'État est donc chronophage, ce que traduit la rémunération qui, en brut, s'élève à 6 300 euros par mois. (Une somme qui décroît avec chaque réunion manquée.)

Dans un avis rédigé au début des années 1990 pour la Gréng Alternativ Partei (un des deux ancêtres des Verts), l'avocat Marc Elvinger remarquait que « le Conseil d'État joue fréquemment un rôle que beaucoup qualifieront de conservateur ». Si ces critiques ne « sont pas dénuées de fondements à tous égards », il faudrait cependant reconnaître que ce conservatisme du Conseil d'État aurait aussi « ses mérites » : « Ainsi, le Conseil d'État s'avère-t-il très souvent être le dernier *gardien de la rigueur* en matière législative ». Les conseillers se plaignent en effet de textes peu cohérents et mal rédigés – au point qu'ils se voient forcés à jouer au maître d'école, corrigeant la ponctuation et la syntaxe des projets de loi. Alors que les fonctionnaires sont dépassés par l'européanisation et la complexité des dossiers et que les députés se complaisent dans une « *selbstverschuldete Unmündigkeit* », c'est finalement au Conseil d'État qu'il revient de sauver les apparences.

Mais le conservatisme inné peut se révéler comme paralysie lorsqu'il s'agit par exemple de résoudre la crise du logement qui menace la cohésion sociale du pays. Constitué de seuls Luxembourgeois, le Conseil d'État a érigé en fétiche la protection de la propriété foncière et immobilière. Un projet de loi qui donne l'impression d'y remuer peut s'attendre à un feu nourri d'oppositions formelles. Avec Martine Lamesch, une représentante du complexe immobilier a réussi son entrée au Conseil d'État. C'est l'institution elle-même qui avait coopté l'avocate en 2018, à l'issue d'une fronde dirigée contre la candidate des Verts, la juriste et présidente d'ATD Quart Monde, Joëlle Christen, dont la spécialisation en droit de la famille ne correspondait pas au profil recherché.

Dans la pratique, le Conseil d'État a une interprétation très limitée du conflit d'intérêts. Une réforme du Barreau peut être avisée par un avocat, une réforme fiscale par un manager d'un Big Four, une réforme de l'Enseignement secondaire par un professeur de lycée. Martine Lamesch plaide régulièrement la cause des propriétaires terriens contre le ministère de l'Environnement. (Elle est, par ailleurs, l'ex-épouse du promoteur Marc Giorgetti.) Siégeant dans la commission Développement durable et Infrastructures, elle est en position de bloquer les velléités d'expropriation, avec l'appui d'une jurisprudence favorable aux propriétaires, et cela jusqu'en 2030, lorsque son mandat se terminera.

Nommé en janvier 2014 au Conseil d'État, le député déchu Lucien Lux (LSAP) avait pu être suspecté d'y défendre les intérêts du promoteur Flavio Becca, l'unique client de Minga, sa société de « services d'agent d'affaires » (résultat en 2018 : 262 000 euros). Or, placé à la commission Affaires sociales, il semble surtout remplir le rôle de l'ancien syndicaliste. En mars 2018, le Conseil d'État a ainsi sorti un avis clairement marqué à gauche sur le Revis, dans lequel on lit une mise en garde contre le risque « d'un balancement du dispositif ». L'idée même d'un revenu minimum garanti risquerait d'être diluée par la multiplication des contraintes imposées aux plus faibles.

Le fait que les commissions sont composées selon les compétences et non selon la couleur politique, provoque des déséquilibres. La Commission Économie et Finances est ainsi fermement ancrée à centre-droite. Présidée par l'avocat d'affaires Patrick Santer (CSV), elle compte parmi ses membres le chef d'un Big Four (Alain Kinsch, DP), deux hauts fonctionnaires (Dan Theisen, *spin doctor* du DP, et Marc Colas, ancien homme de confiance de Juncker), un ancien magistrat (Georges Wivenes, CSV), un avocat (Marc Thewes, CSV) ainsi que le Grand-Duc héritier. L'entrée d'Alex Bodry dans cette commission ne permettra que de légèrement contrebalancer cette hégémonie noire-bleue.

« C'est romantique, mais moi, je suis chef d'entreprise »



Claude Strasser au siège de Post, dans le quartier Gare, ce mardi

Entretien : Pierre Sorlut

Le directeur général de Post Group, Claude Strasser, a initié de profondes réformes dans la gestion du courrier depuis son arrivée en 2012. Certaines passent mal et font l'objet de reportages critiques qui ont braqué la direction. Contacté à ce sujet vendredi dernier, l'intéressé répond aussitôt et décale ses rendez-vous pour nous recevoir illico au siège temporaire de la rue de Reims, quartier Gare. Claude Strasser assume les décisions prises pour l'entreprise qu'il dirige. À commencer par la disparition de bureaux obsolètes. D'ailleurs, 25 bureaux supplémentaires disparaîtront à terme. Si l'entreprise Post bénéficie de capitaux publics et qu'elle rend un service public (livrer le courrier cinq jours sur sept sur l'ensemble du territoire), elle a aussi (avant tout ?) une vocation commerciale et aspire à la rentabilité, dit Claude Strasser, en somme.

d'Letzbeurger Land : *Monsieur Strasser, la récente fermeture de poste à Remich a provoqué un certain émoi. Qu'est-ce que cela vous inspire ?*

Claude Strasser : Évidemment la fermeture d'un bureau de poste pour quelqu'un qui habite à proximité, surtout pour une personne âgée ou à la retraite, ce n'est pas un avantage. Mais le nombre de bureaux

de poste à Luxembourg était extrêmement limité avant 2015 (date de la restructuration du réseau, ndlr). Il y a au Luxembourg 530 localités. Il n'y a jamais eu le même nombre de bureaux de poste. Oui, c'était pratique pour ceux qui habitaient à côté. Il était un fait que ces bureaux, situés en plein village, manquaient de parking. Ensuite le nombre d'utilisateurs était limité.

Les coûts étaient-ils trop élevés pour le rendement ?

Oui. Puis ne parlons pas de l'état de ces bâtiments. Presque plus personne ne venait. Comment justifier l'investissement dans la rénovation des bureaux ? Les gens comprennent mal. Puisqu'on fait les CCP et donc des services financiers, on est obligé par la CSSF, de placer le guichetier, quand il est seul, derrière du verre pare-balles. Aujourd'hui en 2020, ce n'est plus l'accueil qu'on veut réserver à un client. Certes la mesure est justifiée, car on a eu un ou deux cambriolages ces dix dernières années, mais cela nous pénalise. On a donc fermé les bureaux concernés.

Où en sommes-nous au niveau de la restructuration du parc annoncée en 2015 ?

Faisons d'abord la différence entre les bureaux qui sont exploités par nous-mêmes et les points Post où

il y des prestations postales, mais elles sont gérées par des tiers (dans les supermarchés Cactus ou les stations-services, ndlr). En 2015, il y avait 97 bureaux de poste et seize points Post. Par extension, dans 426 localités, il n'y avait pas de bureau de poste. Maintenant, il y a 56 bureaux (dont six espaces Post, qui rassemblent toutes les activités, y compris télécoms) et le même nombre de points Post.

Quelle est la stratégie ?

Le constat est assez clair : La gestion du courrier change fondamentalement, les volumes diminuent et cela va encore s'accélérer. On n'en est qu'au début. Voilà ce qu'on sait. On ignore en revanche si le courrier va disparaître complètement, s'il va en rester une petite partie et, s'il en reste une, pour combien de temps ? Cinq, dix, quinze ans ? On regarde à gauche et à droite. Des exemples comme le Danemark font peur. Le gouvernement a poussé pour le digital et la poste danoise a vécu un enfer. On se prépare au futur.

Comment ?

D'abord cette façon dont on se présentait au public ne se marie plus du tout avec l'image qu'on aimerait véhiculer. À l'instar des télécoms, on se veut très modernes. C'est de la technologie de pointe. Cela s'accommode très mal avec nos bureaux. On va déjà plus nous rassembler, services postaux, télécoms et financiers. D'où l'idée de créer des espaces Post, comme ce qu'on a ici en bas (quartier Gare, ndlr). Il y a six emplacements pour l'instant. On vient d'inaugurer cette semaine la Belle Étoile. On a Junglinster, Ville Haute, bientôt le Kirchberg... On parle de Connect et d'Express, voilà le concept et cela n'a plus rien à voir. Si vous voulez acheter un téléphone, vous ne faites plus la queue dans le *shop* télécom vous pouvez le prendre en *self-service* et le payer ailleurs.

Quel est le nombre d'espaces Post vers lequel vous tendez ?

À long terme, nous aurons besoin d'environ quinze et 25 points de vente. Notre stratégie prévoit qu'à long terme, il y aura des espaces Post, points de vente intégrant tous les services proposés par Post et gérés par des collaborateurs de Post. Et des Points Post, gérés par des tiers, proposant des services postaux uniquement.

Pourquoi ?

Les bureaux de poste traditionnels ont des heures d'ouverture très réduites ou sont calées sur des horaires de bureau, du fait de l'ancienne nature de Post, une administration. Or, aujourd'hui, le client préfère récupérer son colis tôt le matin ou tard le soir. On est maintenant sur des plages de douze heures. Sur des bureaux de poste, la trop faible fréquentation rendait cette amplitude impossible. On s'est dit, on va vers les points Post. On a trouvé un partenaire privilégié avec Cactus (qui touche une commission sur le chiffre d'affaires et/ou les prestations effectuées). Dans chaque supermarché, dans presque chaque Shoppi vous allez trouver des services Post. Depuis 2015, nous recensons 62 pour cent d'heures d'ouverture en plus.

Puis il y a ce reportage de RTL réalisé aux côtés de Nico le postier et diffusé la semaine dernière...

On a essayé de faire passer ce message (après deux reportages peu appréciés, ndlr) : Votre facteur, il passe tous les jours. Vous pouvez réaliser avec lui toutes les transactions qu'on peut faire dans un bureau de poste. Si vous voulez retirer du *cash*, on autorise même les postiers à faire ça. On n'aime pas trop en parler pour des raisons de sécurité et ils ont des consignes claires de prendre trois commandes au maximum, mais c'est vraiment comme un guichet.

« La guichetière d'Hosingen disait qu'il n'y avait pas assez de journaux pour s'occuper toute la journée »

Pour autant, les dernières fermetures passent mal.

En 2015 quand on a tout annoncé, on était très nerveux. Puis ça s'est passé de manière très correcte. Trois mois après, on s'est dit, c'est compris. Pour les deux dernières fermetures de bureaux, soudainement, quelqu'un se saisit du sujet... Mais tout se passe vraiment de manière humaine. À Bonnevoie, on a fait coïncider la fermeture avec le départ à la retraite du responsable. À Remich (objet du reportage de *RTL Télé*, ndlr), la guichetière était très contente, car il y avait plus de volume. Pareil à Hosingen. Elle demandait à ce qu'on ferme le bureau. Elle disait qu'il n'y avait pas assez de journaux pour l'occuper toute la journée. Les 35 bureaux fermés en 2015 réalisaient cinq pour cent des transactions.

Que répondez-vous aux commentaires sur le service ?

Prétendre que le service s'est détérioré, je ne suis absolument pas d'accord. Pour moi, il est dix fois meilleur qu'avant. On voit ça au niveau des réclamations. Avant, quartier Gare, on avait une moyenne de 25-30 minutes d'attente. Je me cachais des utilisateurs quand je rentrais dans le bâtiment. Ici, le problème est quasiment résolu. Les flux sont beaucoup plus directs.

Selon vous, les plaintes relèvent d'un romantisme nostalgique de l'image que l'on fait se fait d'un bureau de poste ?

Parfaitement. Je me rends régulièrement dans le Sud de la France en vacances. Qu'est-ce qu'il y a de plus mignon qu'un petit village, son boulanger, son café et son bureau de poste ? Il est ouvert le vendredi de dix heures à midi, mais il est là. Oui, c'est idyllique, c'est romantique, mais moi je suis chef d'entreprise.

Les cessions de bureaux sont réalisées au prix du marché... cela fait aussi grincer des dents.

On informe d'abord les communes et on leur laisse le choix. Maintenant que ce soit au prix du marché, pour moi, c'est une évidence. Je suis responsable des comptes. Même si on est un établissement public, on a un statut commercial. Je ne vois pas comment on pourrait faire différemment. Puis ce n'est pas non plus comme si on cherchait la plus-value maximale. On vend à des prix très raisonnables. Une quinzaine de bâtiments ont été vendus depuis 2015. On a toujours trouvé un accord avec la Commune ou le Fonds du Logement. Les seules fois où on n'a pas trouvé d'arrangement, c'était parce qu'il n'y avait aucun intérêt. Par exemple le bâtiment de Perlé qui fait cinq ares et est complètement vétuste. Pour le Fonds du logement ça ne fait aucun sens. Quatre établissements sont partis aux enchères. Cette manière de vendre me semble tout indiquée. L'alternative, c'est la vente de gré à gré. Là on pourra toujours trouver un problème, sur la mise à prix ou sur autre chose.

La distribution du courrier est-elle bénéficiaire ?

Oui, mais on court toujours après, car on souffre d'un élément récurrent. On perd du chiffre d'affaires chaque année. Vous devez déjà compenser ça. Ajoutez la tranche indiciaire qui coûte 2,5 pour cent, sachant que nos principaux coûts sont les ressources humaines. Certaines années, on perd cinq pour cent de marge de manœuvre. C'est extrêmement difficile. C'est pourquoi il y a aussi eu deux augmentations de prix. Sur dix ans le timbre a augmenté de soixante à 80 cents.

La distribution du courrier peut être déficitaire si les autres lignes de revenus rattrapent, compensent ?

Notre gouvernance ne nous l'interdit pas. Mais c'est une règle qu'on donne à chaque entité : Chaque division se doit être rentable sur le long terme. On ne veut pas faire de subside.

Quelle est la part du courrier dans le chiffre d'affaires de Post Group ?

Un peu moins du quart. Et depuis 2017, il y a une partie issue de la logistique (gestion des colis en provenance de Chine et *dispatching* vers l'Europe, ndlr). Car la distribution de courrier est à la baisse depuis 2013. On a eu un pic 2012.

À cause de la libéralisation totale du courrier cette année-là ?

Ça, c'est une coïncidence, car tous les pays ont connu un pic puis une descente irrémédiable. Mais le Luxembourg a connu cette tendance relativement tard. Nous jouissons ici d'une croissance démographique que d'autres pays connaissent moins. Puis la concentration des banques et des assurances crée aussi un phénomène atypique. On a en moyenne plus de courrier par habitant que nos collègues dans d'autres juridictions. On a constaté autour de 2015 une baisse annuelle de deux à trois pour cent, puis une stabilisation. Cette année on a vu une réduction de huit à dix pour cent.

Combien représente le courrier en valeur ?

Plus de cent millions d'euros. On distribue en volumes plus de cent millions de pièces, 130 mêmes. Le record s'est établi à 156. Le gros du volume reste, de loin, la lettre classique. La partie colis représente environ quatre pour cent du chiffre d'affaires du courrier (y inclus le partenariat avec Amazon, ndlr). On croit souvent que cette activité pourrait compenser... Mais pour être très clair, quand on a deux trois pour cent de baisse des lettres, on perd facilement trois, quatre, voire cinq millions d'euros en chiffre d'affaires. On n'a jamais connu ça en croissance sur les colis.

Le ministre de l'Économie Etienne Schneider (LSAP) s'en est allé. Vous êtes un proche. Restez-vous ?

J'ai envie de rester, absolument. Ma présence n'est pas liée à Etienne Schneider. C'est vrai qu'on a bien travaillé ensemble. Je ne m'attends pas à ce que ce soit différent avec Franz Fayot. Etienne Schneider a entrepris une réforme par un changement de loi en 2016, une refonte qui a rendu certains de ses pouvoirs au conseil d'administration. Il supervise la direction. Le ministre a un droit de regard, mais il ne peut pas s'en mêler.

Avez-vous rencontré le nouveau ministre ?

Je n'ai pas encore eu l'occasion. On va avoir une discussion de fond. De par notre gouvernance, Post a une autonomie complète. On est un établissement public, mais on est très proche d'une entreprise privée. Nous sommes audités par un auditeur externe, pas par la Cour des comptes. Mon ambition a toujours été de gérer Post comme une société de droit privé.

Le patron de Post, Claude Strasser, se justifie face aux critiques liées aux cessions de bureaux par l'impératif de rentabilité, mais fait valoir un souci d'humanité

L'investissement durable encore peu lisible pour les investisseurs particuliers

Stratégies composites



Marche pour le climat en septembre 2019

Georges Canto

Dans les couloirs de l'aéroport de Genève, les énormes panneaux publicitaires vantant les mérites des banques suisses ont un point commun : leurs messages font tous référence à l'investissement durable ! De son côté, BlackRock a publié le 14 janvier un document indiquant que « la durabilité doit devenir notre norme en matière d'investissement ».

Cette conversion massive à la « finance verte » n'est guère surprenante. Selon un sondage grand public publié en France en juin 2019, plus de sept répondants sur dix jugeaient importante la prise en compte, par les établissements financiers, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), d'autant qu'elle a eu un effet très positif sur le rendement des portefeuilles depuis 2014, selon une étude d'Amundi.

Le SRI (pour « sustainable and responsible investment », sigle anglais désignant l'investissement durable) n'est pas un phénomène de mode ; il est désormais solidement ancré dans le paysage financier mondial. Raison de plus pour savoir combien il pèse réellement. C'est là que commencent les difficultés. Car les différentes stratégies d'investissement qui relèvent du SRI sont mêlées de manière tellement inextricable que les chiffres en deviennent illisibles ou incohérents.

Ainsi, selon l'étude de référence publiée tous les deux ans par la GSIA (Global Sustainable Investment Alliance)¹, les actifs financiers gérés de manière durable s'élevaient en 2018 à quelque 30 700 milliards de dollars. Un montant considérable, qui a

Sept grandes stratégies

Les associations du SRI proposent désormais une classification des différentes stratégies d'investissement durable en sept catégories :

- L'exclusion (ou filtrage négatif) consiste à ne pas investir dans des entreprises ou des secteurs jugés négatifs pour l'environnement ou la société.
- L'intégration désigne la prise en compte systématique et explicite par les gestionnaires de fonds des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur analyse des sociétés où investir.
- L'engagement actionnarial consiste à utiliser le pouvoir des actionnaires pour influencer le comportement des entreprises dans un sens durable et responsable.
- Le filtrage basé sur les normes privilégie les entreprises respectant des normes internationales émis par l'OCDE, l'OIT ou l'Onu.
- La stratégie « best-in-class » (ou filtrage positif) consiste à sélectionner les émetteurs de titres ayant les meilleures pratiques ESG au sein de leur secteur d'activité, quel qu'il soit.
- L'investissement thématique s'intéresse à des entreprises impliquées dans la production d'énergies renouvelables, la gestion de l'eau ou des déchets.
- L'investissement d'impact est orienté sur des problématiques sociales. Il comprend l'investissement communautaire, où les fonds sont spécifiquement destinés à des communautés traditionnellement mal desservies. [gc](#)

Ceux qui se détournent des sociétés pétrolières ne le font pas seulement par conviction, mais parce qu'ils craignent que cette activité décline

augmenté de 34 pour cent en deux ans et qui représente le tiers du total des actifs gérés dans le monde. Pourtant, en additionnant les montants gérés selon les sept grandes stratégies SRI (lire encadré), on parvient à un total mondial encore plus impressionnant de 55 100 milliards, soit 80 pour cent de plus. Même constat en Europe, où selon l'association Eurosif les actifs gérés seraient d'environ 14 000 milliards alors que la somme des « stratégies individuelles » s'établit à 22 550 milliards.

La différence s'explique par la prise en compte des mêmes données à plusieurs reprises. En effet, aucune des stratégies n'est « pure ». Chacune est composée d'un mélange de plusieurs d'entre elles, avec une dominante plus ou moins marquée. Prenons l'exemple de la stratégie d'exclusion, a priori la plus simple et la plus lisible, car elle consiste à investir des sommes d'argent en excluant certains secteurs comme le tabac, les jeux et l'armement, ou certaines entreprises. Il est rare qu'elle soit conduite de manière unique, les gérants la combinant souvent avec une autre approche, car, comme le dit Grégoire Cousté, délégué général du Forum de l'Investissement Responsable à Paris, « se contenter d'exclure certains secteurs ne suffit pas à être responsable ». Elle est donc généralement associée au « filtrage par les normes » ou vient en complément d'une stratégie d'« intégration ESG ».

Pas facile de s'y retrouver dans ces conditions. La GSIA parvient à un total de 30 700 milliards de dollars en tentant d'éliminer les doublons. Malheureusement, elle ne donne aucun détail sur sa manière de procéder et, surtout, les chiffres présentés pour chaque stratégie ne sont pas « purgés » des redondances. Ainsi, pour savoir ce que pèse la stratégie « best-in-class » dans le SRI il faudrait idéalement comptabiliser seulement ce qui relève de « l'excellence ESG », quelle que soit la stratégie annoncée (par le promoteur d'un fonds par exemple). Une tâche très compliquée, de sorte que finalement les montants affichés seront ceux de toutes les stratégies comportant une part de « best-in-class », à titre principal ou non.

Sur cette base, la stratégie d'exclusion était la plus pratiquée en 2018. Elle rassemblait 36 pour cent des actifs. Bien que relativement simple à mettre en œuvre, elle comporte des ambiguïtés. Si le tabac est généralement exclu pour des raisons morales, certains gérants éliminent ce secteur parce que la baisse du tabagisme affecte la valeur des titres des entreprises productrices. De même, ceux qui se détournent des sociétés pétrolières et gazières ne le font pas seulement par conviction, mais parce qu'ils craignent que leur activité décline, à mesure que les énergies renouvelables se développent.

Au niveau mondial, l'intégration, où les gestionnaires de portefeuille prennent en compte dans leur analyse

financière fondamentale des facteurs ESG importants dans un secteur donné (comme la sécurité des produits pour une entreprise pharmaceutique), arrive en deuxième position avec 32 pour cent des actifs. Avec une croissance deux fois plus rapide que l'exclusion (de 69 pour cent de 2016 à 2018), alors quelle est pourtant plus complexe à mettre en œuvre, cette stratégie devrait logiquement être en tête aujourd'hui.

L'engagement actionnarial se situe assez loin derrière avec 18 pour cent des actifs. Il est conceptuellement à l'opposé des exclusions, car, au lieu d'éliminer des sociétés, l'investisseur s'engage avec elles de diverses manières pour les amener à changer leur comportement. Cela peut aller jusqu'à transformer leur modèle productif. Ainsi plusieurs grands investisseurs institutionnels se sont engagés avec des sociétés pétrolières et charbonnières pour les aider à devenir des entreprises d'énergie non fossile.

Ces trois stratégies concentrent 86 pour cent des actifs et laissent peu de place aux quatre autres. Parmi celles-ci, contrairement à une idée reçue, le « best-in-class » ne regroupe que 3,3 pour cent des actifs gérés durablement.

Les investissements durables s'étendent désormais à l'ensemble des classes d'actifs, mais avec une évidente prédilection pour les actions cotées : 51 pour cent des montants début 2018 contre 36 pour cent pour les obligations, principalement « corporate ». La moyenne mondiale est très influencée par les États-Unis, car en Europe la part des actions n'est que de 46,5 pour cent contre quarante pour cent pour les obligations (qui en 2016 étaient encore nettement majoritaires). En 2018, l'immobilier et le capital-investissement pesaient chacun trois pour cent des actifs mondiaux en investissement durable.

Selon le rapport GSIA, la proportion des « actifs de détail » c'est-à-dire les investissements réalisés par des particuliers principalement dans des fonds, avec des seuils d'accès assez bas, progresse rapidement : en 2018, elle représentait le quart du total contre seulement onze pour cent en 2012. En Europe cette part était même proche de 31 pour cent.

Les auteurs notent que « l'intérêt des investisseurs de détail pour l'investissement durable et responsable n'a cessé de croître » et qu'il est devenu de plus en plus accessible. Des options d'investissement durable sont disponibles dans toutes les classes d'actifs et à travers une gamme élargie de véhicules d'investissement. Robert G. Eccles, professeur à Harvard et fondateur du Sustainability Accounting Standards Board, évoque même un « éventail ahurissant de saveurs de durabilité parmi lesquelles choisir », ce qui accroît la nécessité pour les investisseurs individuels de mieux comprendre les différentes stratégies utilisées aujourd'hui. Ce besoin apparaît dans toutes les enquêtes, mais le caractère composite des stratégies d'investissement durable les empêche toujours d'avoir une vision très claire de ce dans quoi ils souhaitent mettre leur argent.

¹ La GSIA regroupe les données de neuf pays d'Europe (Allemagne, Autriche, Espagne, France, Italie, Lichtenstein, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse) et de cinq autres pays (Australie, Canada, États-Unis, Japon et Nouvelle-Zélande). Elle adopte une définition large, parlant d'investissement durable, sans faire de distinction entre ce terme et des termes connexes tels que l'investissement responsable et l'investissement socialement responsable.

Chroniques de la Cour

Still in office

Dominique Seytre

La nouvelle a été officialisée à la dernière minute. Les juges britanniques ont pris la porte le 31 janvier. En revanche, leur compatriote avocate générale reste. Un maintien qui fait jaser. Le Brexit à la Cour de justice, c'est toute une histoire. On ne reviendra pas sur la nomination du juge européen qui, juste en fin de mandat, est recyclé en « conseiller spécial Brexit » auprès du président Lenaerts. Cette fois-ci, il s'agit du maintien, provisoire certes, mais maintien quand même d'Eleanor Sharpston à son poste. Petite plongée dans un épisode politico-judiciaire peu banal.

Le maintien, provisoire, d'Eleanor Sharpston à son poste d'avocate générale malgré le Brexit pose des questions

Pour ce qui concerne les juges britanniques, tout était clair. Ils ont pris la qualité « d'anciens membres » en même temps que le Union Jack était décroché. Le communiqué de la Cour de justice publié le jour même du retrait du Royaume-Uni, le 31 janvier donc, parlait d'un départ « avec effet immédiat ». Les deux juges qui ont fait leurs valises sont, à la Cour, Christopher Vajda arrivé en 2012, et Ian Forrester au Tribunal, nommé en 2015. Le Brexit a sans nul doute brisé leur carrière européenne. Le Royaume-Uni avait pour politique de laisser ses juges et avocats généraux aussi longtemps qu'ils le souhaitaient.

Le communiqué de la Cour avait été précédé l'avant-veille d'une déclaration des États membres expliquant, eux aussi, que l'avocate générale Eleanor Sharpston allait rester à son poste jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par un(e) avocate général(e) de nationalité grecque. La rumeur qui, depuis des semaines, faisait état de son maintien post-brexit en avait surpris plus d'un. Si l'avocate générale est britannique pourquoi ne part-elle pas comme les autres ? La question avait agité-le petit monde judiciaire. Il a fallu attendre la décision des États membres du 29 janvier pour en connaître la raison. À noter qu'elle a été prise non pas par le Conseil de l'UE, mais au sein de la « Conférence des États membres », une entité qui s'occupe des nominations des juges et qui n'a aucune personnalité juridique, ce qui leur permet d'échapper à toute contestation ou recours judiciaire formé par des mécontents.

L'argument des États membres soutenus par la Cour est que le Traité de l'UE parle de onze postes d'avocats généraux qui ne peuvent pas être ramenés à dix. Rappel : six sont pourvus de manière permanente par des ressortissants des grands pays que sont l'Allemagne la France, l'Italie, l'Espagne la Pologne – qui a exigé d'en être en 2013 – et le Royaume-Uni. Les cinq autres postes tournent tous les six ans entre les autres États membres par ordre alphabétique dans la langue du pays, la Finlande par exemple étant à la lettre S de Suomi. A été émise l'idée selon laquelle le poste permanent du Royaume-Uni serait donné à un autre pays qui accéderait au statut de « grand pays ». Elle n'a pas été retenue. Le Royaume « disparaissant » et le chiffre onze devant être maintenu, la Grèce, qui aurait dû attendre le 6 octobre 2021 pour accéder à un poste tournant, s'en voit attribuer un dès aujourd'hui. Et Sharpston reste en vertu de la règle statutaire – mais pas toujours respectée – qui veut qu'un membre de la Cour attende son successeur avant de partir.

La boucle est bouclée. Mais tout le monde n'accepte pas ce raisonnement. Malgré son habillage juridique certains y voient, une fois de plus, un de ces petits arrangements qui lassent. « Le Traité d'accord, mais c'est du bon sens. Si Eleanor Sharpston est britannique, nommée par les Britanniques, elle doit partir, mais si elle est Luxembourgeoise, le Luxembourg n'a pas de poste d'avocat général », dit un professeur de droit qui préfère garder l'anonymat. La Cour n'aime pas les critiques. Un autre juriste fait la comparaison suivante : « C'est comme si les députés européens britanniques, dont les sièges ont redistribués à d'autre États membres, attendaient l'arrivée de leur remplaçant ! »

Eleanor Sharpston a été nommée en 2006. Son dernier mandat s'achève le 26 octobre 2021. Depuis 2014 elle a rejoint, avec un certain plaisir semble-t-il, la Twittosphère : @akulith « amateur musician, karateka, language nut – oh, and EU lawyer ». Elle se sent bien à Luxembourg puisqu'elle a demandé et obtenu la nationalité luxembourgeoise. La question est de savoir pour combien de temps encore la Cour l'aura comme avocate générale. Si les Grecs mettent autant de temps que les Slovaques ou les Slovénes à trouver un candidat accepté par le comité 255, la néo-Luxembourgeoise y a encore de beaux jours devant elle. Un juge slovaque est attendu depuis 2016 ! Sans aller jusque-là, deux cas de figures se présentent.

Dans le premier, un des deux juges du Tribunal européen, Constantinos Iliopoulos, arrivé en 2016, ou Dimitrios Gratsias, en 2010, « monte » à la Cour. Il y a eu de nombreux précédents. La Cour a du prestige. À tort ou à raison, le Tribunal en a moins. La case « avocat général » peut être perçue comme une étape vers le poste suprême, juge à la Cour, à condition de ne pas rater son coup. Encore faut-il que le gouvernement grec soit d'accord. S'il l'est, le nouvel avocat général pourrait arriver dans quelques mois. Mais il y a une autre hypothèse. Le gouvernement grec a en tête un autre candidat. Le traitement de base correspondant à 112,5 pour cent du plus haut traitement de la fonction publique européenne (lequel, au premier juillet 2018, était de 20 219,80 euros), la voiture de fonction, le chauffeur et d'autres avantages suscitent des convoitises. Il pourrait y avoir des négociations, des luttes d'influence comme cela se passe aussi dans d'autres pays. Ensuite, le comité 255 pourrait ne pas être d'accord avec le choix du candidat désigné et en exiger un autre. Bref, il est difficile de savoir si Sharpston va rester encore deux mois ou un an, voire plus. Des questions se posent de toutes façons. Depuis quand savait-elle qu'elle allait rester ? Avait-elle fini de rédiger toutes ses conclusions dans les affaires qui lui avaient été confiées, si elle croyait devoir partir le 31 janvier ? Le président Lenaerts peut-il lui en en donner d'autres alors qu'il ne sait pas combien de temps elle va rester ? Ses référendaires sont-ils fidèles au poste ou ont-ils quittés le navire ?

Zu Gast

Motortausch genügt nicht!

Josée Lorsché, François Benoy

Das 21. Jahrhundert ist nicht nur durch einen wachsenden Mobilitätsbedarf gekennzeichnet, sondern vor allem durch eine zunehmende Vielfalt an Mobilitätsformen. Wenngleich das Auto in medial aufpolierten Autofestivals noch regelmäßig im Fokus steht, erlebt die Mobilität, wie wir sie jahrzehntelang praktiziert haben, derzeit eine historische Zäsur.

Zwar bot das rezente Autofestival wieder eine willkommene Gelegenheit, sich über die optimale Motortechnik ins Bild zu setzen. Jedoch greift die Frage nach Benzin, Diesel, Gas, Hybrid, Elektro oder Wasserstoff zu kurz. Nötig ist ein regelrechtes Umdenken und Umsteigen in Punkto Fortbewegung.

Was vor uns liegt, ist ein multimodales Zeitalter. Wenn heute von der Zukunft der Mobilität die Rede ist, geht es nicht länger nur um räumliche Fortbewegung, um Verkehrsmittelnutzung, neue Antriebsformen und Fahrzeugfunktionen. Wer heute von Mobilität spricht, denkt an Multimodalität und ruft damit gleichzeitig Begriffe wie Nachhaltigkeit, zeitgemäße Infrastrukturen und emissionsfreie Mobilitätskonzepte auf den Plan. Und wohlverstanden ändert auch die modernste Technik nichts an der hausgemachten luxemburger Verkehrs- und Mobilitätssituation, die das Auto immer öfter zum Hindernis werden lässt.

Josée Lorsché ist Fraktionsvorsitzende, François Benoy ist Abgeordneter von Déi Gréng

Während die Mobilitätsbedürfnisse weiter wachsen, nimmt zum Glück auch das Bewusstsein zu, dass die Zukunft der Fortbewegung nicht zwingend vom Auto abhängig sein muss. Nicht die einst so hoch geschätzte grenzenlose Freiheit des Privatautos bestimmt die mobile Gesellschaft von morgen, sondern die Art der Fortbewegung und wie wir tatsächlich am besten ans Ziel kommen. Denn wenn wir nichts als den Motor austauschen, dienen wir zwar der Luftqualität, der Gesundheit und dem Klima, erreichen aber nichts in Sachen Mobilität und Fortbewegung. Auch Wagen mit sauberen Motoren landen wie alle anderen im täglichen Stau.

Da sich vor allem in Stoßzeiten kaum noch etwas bewegt, besteht die eigentliche und größte Herausforderung folglich nicht nur in der Verringerung der Anzahl von klima- und gesundheitsschädlichen Verbrennungsmotoren. Um ans Ziel zu kommen, braucht es ein sinnvolles und gut funktionierendes Arsenal an Alternativen, die den Besitz des Privatautos mit der Zeit überflüssig machen und den Menschen die Wahl lassen. Dazu gehören flexible Carsharing-Angebote und Fahrgemeinschaftssysteme, aber vor allem um sichere Rad- und Fußgängerwege ergänzte öffentliche Nah- und Fernverbindungen.

Dieser Mobilitätsmix wirkt sich nicht nur positiv aufs Portemonnaie aus. Positiv ist auch der Gewinn an Freiheit, Umweltschutz und Gesundheit. Wird nur noch eine geringe Zahl aller Wege mit dem Auto zurückgelegt, aber jeweils ein großer Prozentsatz mit dem Rad, zu Fuß, mit Tram, Bus oder Bahn, verringern sich die gesundheitsschädlichen Stickoxid- und Feinstaubemissionen um ein Vielfaches. Multimodalität ist daher nicht nur aus Klimaschutzgründen unerlässlich. Nachweislich bedeutet sie auch unverzichtbaren Gesundheitsschutz und Wohlbefinden, indem sie den Menschen die Städte und Dörfer als wertvolle und unbelastete Begegnungsräume zurückgibt.

Dank einer ambitionierten Politik und hohen Investitionen kommen wir Schritt für Schritt weiter. Die Mobilität von morgen befindet sich bereits seit Jahren im Aufbau. 2020 wird der Weg in ein klimaneutrales multimodales Zeitalter fortgesetzt und um tragende Elemente ergänzt!

Am Wanter

Am Kale Krich war ëmmer Wanter,
Beim Bech an Dupong, Werner, Santer:
De Spëtzeleongscht, dee lauschtert mat,
Um Telefon an och beim Patt.

Eng Rheuma-Kuer um Schwaarze Mier,
Eng russesch Fra, e Bréif vun hir.
E Wuert ze vill, déi falsch Partei,
Dat war genuch fir d'Srel-Kartei.

En Zeitungs-Abo, d'rout Affisch,
Dat ware Fäll fir d'Microfiche.
Eng schéi Maniff géint d'Nato-Pafen –
Scho stounge granzeg Männer do ze afen.

Wou Maulefen nach kënne schlofen,
Kann een och Bommeleeeër net bestrofen.
Si hunn de Kale Krich gewonnen,
A wat net sinn dierf, ass verschwonnen.

Jacques Drescher



Die fehlende Freiheit der Eltern

Der Preis des Wachstums

Françoise Brück

Wer an einer Schule tätig ist, fragt sich des Öfteren, wie sich die gesellschaftlichen Zustände des Landes entwickeln werden. Viele Kinder und Jugendliche verfügen nämlich nicht über eine ausreichende Sprachkompetenz im Umgang mit sich und anderen. Empathie, Mitgefühl oder Rücksichtnahme sucht man zum Teil vergebens. Stattdessen walten oft Rohheit, verbale oder gar körperliche Gewalt und mangelnde Leistungsbeurteilung. Unterstützt werden die Heranwachsenden von einem System, das vor allem im ESG fast keine Leistung erfordert, um die mittlere Reife zu erreichen. Hinzu kommt die Pubertät, die die schulische Leistung auf der Prioritätenliste ganz nach hinten schiebt.

Diese Kinder und Jugendlichen sollen die Zukunft des Landes gewährleisten, das künftige wirtschaftliche Wachstum sichern. Dabei sind sie Opfer eben dieses Wachstums. Sie haben häufig kaum eine Beziehung zu ihren Eltern, da sie den Großteil des Tages in einer Crèche oder Maison relais verbracht haben, wo sie zwar betreut und aufbewahrt, aber nicht ihren angeborenen Fähigkeiten entsprechend individuell gefördert wurden. Der Grund: Gewinnorientierung und unzureichender Personalschlüssel. Auch die Crèche ist ein Wirtschaftsmodell; sie zu unterhalten, muss sich für den Betreiber lohnen. Löhnen im pekuniären Sinne, nicht im Sinne der Entwicklung der Kinder. Die Intelligenz vieler Kinder liegt in den bedeutsamen ersten drei Jahren oft brach, da keiner wirklich Zeit hat, sich mit ihnen zu beschäftigen, ihre Gefühle zu spiegeln und zu benennen, mit ihnen zu singen, zu reden, ihnen Geschichten zu erzählen, ihr sich entwickelndes Gehirn angemessen zu stimulieren. Die Kinder und später auch die Wirtschaft können also ihr angeborenes Potenzial nicht in seiner Gänze nutzen.

Kann man daraus den Eltern einen Vorwurf machen, die ihre Kinder früh in eine Betreuungsanstalt geben? Nein – kann man nicht. Ebenso wenig kann man die Kinder dafür zur Verantwortung ziehen, dass es ihnen an sozialen Kompetenzen, Einsicht in die eigene Gefühlswelt oder gar intellektuellen Fähigkeiten mangelt. Die Eltern stehen unter einem hohen wirtschaftlichen und gesellschaftlichen Druck: Wohnen und Leben in Luxemburg sind teuer. Für diejenigen, die wenig verdienen, bleibt durch hohe Wohn- und Lebenskosten am Ende des Monats kaum etwas übrig. Doch auch die Gut- und Bessersituierten stehen unter finanziellem Druck: Soll das gesellschaftliche Ansehen nicht leiden, so müssen SUV, Ski-, Oster- und Sommerurlaub auch finanziert werden. Der Lebensstandard baut nicht auf Verzicht auf, sondern auf Konsum.

Dieser Konsum geschieht scheinbar zum Wohl der Kinder, die materiell kaum auf etwas verzichten müssen. Sogar die Jugendlichen aus Haushalten von Geringverdienern verfügen meist über Statussymbole wie Smartphones oder Sneakers einer bestimmten Marke. Was die Jugendlichen verbindet, ist, dass sie häufig auf gerade das verzichten müssen, was am Wichtigsten ist: Eine stabile und gesicherte Beziehung zu ihren Eltern sowie die Ausbildung des in ihnen angelegten Potenzials. Viele wohl situierte Eltern sind sich dessen bewusst und



Kinder, die den Großteil des Tages in einer Crèche oder Maison relais verbringen, haben häufig kaum eine Beziehung zu ihren Eltern

Kinder brauchen wenig materielle Werte, Kinder brauchen Zeit: Zeit zur Entwicklung und Zeit mit ihren Eltern

geben die Kinder nicht ganztags in eine Crèche, sondern zu einem Kindermädchen, einer Tagesmutter oder zu den Großeltern, die dafür sorgen, dass eine individuelle, liebevolle und persönliche Förderung ihres Nachwuchses stattfindet.

Die Kinder aber, die in den ersten beiden Lebensjahren kein gesichertes Selbst ausbilden können, weil sie ständig mit Unsicherheit konfrontiert sind und nicht über eine stabile Beziehung zu ihren Eltern verfügen, da diese nur abends nach 18 Uhr und am Wochenende Bezugspersonen darstellen, können in der Pubertät nicht auf ein sicheres Netz zurückgreifen, das sie auffängt, wenn sie ihren Weg suchen und dabei irren. Sie fallen quasi ins Nichts.

Was tun diese Jugendlichen, die nie gelernt haben, sich auf jemand anderen als sich selbst zu verlassen? Sie vertrauen höchstens Freunden, denen es ebenso geht. Oder aber sie bleiben beziehungslos, sind nicht gesellschaftsfähig und orientierungslos. Sie haben eben nicht in der Familie gelernt, was es bedeutet, Teil der Gesellschaft zu sein. Sie wissen nicht, dass dies Rechte und vor allem auch Pflichten mit sich bringt. Die Kernfamilie, die früher Garant für die Ausbildung gesellschaftsfähiger Bürger war, existiert nicht mehr, beziehungsweise nur noch am Wochenende. Hier werden die Kinder dann oft nicht erzogen, sondern verwöhnt, leiden die Eltern doch unter einem chronisch schlechten Gewissen ihnen gegenüber. Die „gesellige Bildung“, die Verinnerlichung der Regeln der Höflichkeit, der Rücksichtnahme, der Teilnahme, findet kaum statt. Gefragt sind zivilisierte Umgangsformen, die (vor)gelebt werden müssen. Man muss in der Gesellschaft nicht nur danach schauen, was einen selbst bewegt. Authentizität ist gut, doch manchmal muss man sich zurücknehmen, aus Höflichkeit, aus Rücksicht auf sein Gegenüber. „Der Gesellschaftsmensch nimmt das Gehäuse seiner guten Formen mit als Schutz gegen Chaos, Anarchie und Verwahrlosung.“¹ Das aber fehlt unserer heutigen Gesellschaft; die Verwahrlosung wird oft allzu offensichtlich, wenn man an einer Schule tätig ist.

In einer Gesellschaft zu leben, bedeutet Verantwortung zu übernehmen, für sich und für andere. In erster Linie für sich selbst und die eigenen Gefühle. Was aber, wenn ich nicht einmal weiß, was ich gerade fühle, weil mir die Worte fehlen, es zu beschreiben? Wer nicht lernt, seine Gefühle zu benennen, hat Schwierigkeiten damit, zu verstehen, was in ihm selbst vorgeht, und kann nur schwer

die Verantwortung für das eigene Gefühlsleben und die daraus resultierenden Handlungen übernehmen. Verantwortung beginnt bei den Eltern, die sie in diesen Zeiten jedoch aus den genannten Gründen viel zu oft abgeben: an Crèches, Maisons relais, Smartphones oder andere elektronische Geräte, die die Kinder mit Sicherheit ruhig stellen und „Erziehung“ ganz leicht machen.

Kinder brauchen wenig materielle Werte, Kinder brauchen Zeit: Zeit zur Entwicklung und Zeit mit ihren Eltern. Sie brauchen Eltern, die ihnen zugewandt sind und sie wahrnehmen, sie begleiten und stärken, auch dadurch, dass sie Grenzen setzen. Sie brauchen Eltern, die die Verantwortung übernehmen und ihnen diese nicht schon viel zu früh selbst zumuten.

Leider kommen diese Werte zu kurz, sie werden geopfert auf dem Altar der Wirtschaft. Dass diese Wirtschaft künftig von der heutigen Generation der Kinder und Jugendlichen abhängt, scheinen viele Politiker zu vergessen. Das Wachstum hat in Luxemburg einen teuren Preis, den die zukünftigen Generationen zahlen. Das seelische Wohl des Kindes muss im Zentrum stehen, denn nur dieses Wohl ist Garant dafür, dass die Wirtschaft auch in Zukunft auf belastbare und fähige Arbeitnehmer zurückgreifen kann.

Die Lösung kann nicht darin bestehen, reaktionär zu fordern, dass die Mütter zu Hause bleiben, um sich um die Kinder zu kümmern. Die Politik sollte es jedoch möglich machen, dass die Eltern über einen größeren Spielraum verfügen, frei zu entscheiden, wie sie die Erziehung ihrer Kinder gestalten wollen. In einer gleichberechtigten Partnerschaft sollte es möglich sein, dass beide Partner in den beiden ersten Lebensjahren des Kindes die Betreuung übernehmen, bis zu dem Zeitpunkt nämlich, zu dem das Kind ein gesichertes Selbst aufgebaut hat. Hat das Kind diese Sicherheit, kann es auch in der Pubertät darauf zurückgreifen und muss sich nicht ständig seiner selbst vergewissern.

Die Freiheit der Eltern würde sich bereits dadurch vergrößern, dass Wohnen und Leben erschwinglich sind. Arbeitet man mit Jugendlichen, erfährt man, wie frustrierend es für sie ist, zu wissen, dass ein späteres Gehalt nicht ausreichen wird, sich Wohnen und Leben in Luxemburg zu leisten. Wenn Träume von vornherein als nicht zu verwirklichen erscheinen, geben die meisten schnell auf. Warum sich anstrengen? Auch die Wirtschaft wird damit zu kämpfen haben. In diesem Sinne wäre es wünschenswert, dass die Politik etwas unternimmt: für die Familien, für die Kinder- und Jugendlichen, für die personelle Zukunft des Landes.

Die Ironie besteht im Moment darin, dass viele Eltern ganztags arbeiten, die Kinder von sieben Uhr morgens bis sieben Uhr abends in Fremdbetreuung sind, damit Haus, Auto und Leben finanziert werden können. Die Kinderzimmer im Haus aber sind tagsüber leer und das Auto dient vor allem auch dazu, die Kinder aus dem Haus zu schaffen. Darauf würden die meisten gerne verzichten, doch diese Freiheit haben sie nicht.

¹ Rüdiger Safranski: *Goethe. Kunstwerk des Lebens*. Biographie, Fischer, Frankfurt am Main 2015, S. 402

Les gouvernements peuvent-ils favoriser l’attraction d’étudiants étrangers dans leurs universités nationales ?

Politique d’immigration qualifiée

Michel Beine

Le phénomène de globalisation auquel nous assistons depuis plusieurs décennies a également touché le domaine de l’éducation supérieure. Depuis 1975, le flux global d’étudiants finalisant leur éducation supérieure dans une institution étrangère a été multiplié par cinq et s’élève aujourd’hui à plus de cinq millions. 80 pour cent d’entre eux étudient dans un pays de l’OCDE. Au Luxembourg, on dénombrait plus de 3 000 étudiants étrangers en 2015.

Cette augmentation spectaculaire est clairement liée à des facteurs de demande et d’offre. Du côté demande, un élément majeur est la montée économique de pays en voie de développement comme la Chine et l’Inde, ce qui a accru les besoins en main d’œuvre qualifiée. Dans cette lignée, il n’est pas surprenant qu’avec vingt pour cent dans le total des étudiants étrangers, la Chine soit devenue le premier pays pourvoyeur d’étudiants internationaux.

Du côté offre, les deux acteurs principaux – les universités et le gouvernement – ont des intérêts convergents en faveur d’une augmentation du nombre d’étudiants étrangers. Du côté des universités, les avantages liés à l’accueil des étudiants étrangers sont nombreux, notamment la possibilité de développer de nouveaux programmes d’enseignement qui ne pourraient voir le jour et perdurer uniquement avec des étudiants nationaux. Par exemple, la part des étudiants étrangers dans les programmes doctoraux toutes disciplines confondues à l’Université du Luxembourg était de 88 pour cent en 2015.

L’éducation étrangère comme un canal d’attraction des travailleurs qualifiés

Qu’en est-il de l’intérêt des gouvernements ? Pourquoi sont-ils intéressés à subsidier l’éducation de jeunes gens dont les parents n’ont pas financé ces dépenses via l’impôt ? Pour fixer les idées, le taux de subside par l’État d’un étudiant étranger en Belgique varie de 60 à 90 pour cent selon les cas. Au Luxembourg, avec un montant de droit d’inscription de 400 euros par an, ce taux peut s’avérer même plus élevé. Dans ces pays, l’intérêt majeur est lié à la volonté de réduire les déséquilibres sur le marché du travail.

Dans la plupart des pays développés, le marché du travail est caractérisé à la fois par un certain niveau de chômage mais aussi par un déficit de profils dans certains secteurs ou professions. Les deux situations reflètent conjointement l’impact croissant du progrès technique en faveur des travailleurs qualifiés qui induit une complexification des tâches et des emplois dans la plupart des industries. Pour résoudre le problème de déficit de profils, les gouvernements peuvent suivre plusieurs politiques. Une politique classique est de favoriser l’immigration de travailleurs qualifiés. Ces politiques ont été mises en œuvre dans un certain nombre de pays développés à travers différentes approches. Néanmoins, ces politiques ne sont pas toujours accessibles dans les autres pays notamment car elles requièrent un chamboulement complet du système de régulation de l’immigration.

Dans ce contexte, attirer des étudiants, les éduquer et les retenir sur le marché du travail domestique est clairement une stratégie alternative à une politique pure et simple d’immigration qualifiée. L’éducation d’étudiants étrangers peut être vue comme une forme subtile de politique d’immigration qualifiée. Un des avantages est qu’elle est moins sujette aux critiques éthiques sur la politique traditionnelle dans la mesure où le pays d’accueil prend en charge une grande partie des coûts de leur éducation supérieure. En outre, les compétences acquises sont souvent simplement impossibles à acquérir dans le pays d’origine. La question majeure est dès lors la suivante : que peuvent faire les gouvernements en pratique pour favoriser l’inscription d’étudiants étrangers dans leurs universités ?

Politiques d’engagement et de rétention

Fondamentalement, deux types de politiques visant à augmenter la main d’œuvre qualifiée via l’éducation étrangère peuvent être menées, selon qu’elles agissent avant ou après la diplomation. Une politique est de favoriser un bon taux de rétention des étudiants diplômés. Il s’agit d’un aspect important car ces taux sont typiquement bas dans les pays de l’OCDE, entre quinze et quarante pour cent selon les pays. Ainsi, l’octroi de visas de transition permettant de demeurer dans le pays et de chercher un emploi dans leur domaine s’avère être une politique efficace permettant d’éviter une perte importante de travailleurs qualifiés fraîchement diplômés. En 2018, le Luxembourg a introduit ce type de visa pour les étudiants diplômés non-européens, leur permettant d’étendre leur séjour jusqu’à neuf mois après la date d’obtention du diplôme.

Les politiques intervenant avant la diplomation visent essentiellement à favoriser l’inscription d’étudiants dans le pays. Un premier type de politiques vise à faciliter l’arrivée des étudiants en leur octroyant des visas spécifiques et en en facilitant l’obtention. Cette politique est importante : depuis 2015, le nombre d’étudiants étrangers aux États Unis a chuté significativement suite à un resserrement du quota F-1 spécifique aux étudiants étrangers. Un autre type de politique vise à favoriser la candidature des étudiants étrangers dans les universités nationales en facilitant le processus de candidature. L’efficacité et les effets de ce type de programme sont beaucoup moins connus.

Enseignements du programme Campus France

Pour répondre à cette question, nous faisons référence à une analyse récente menée conjointement avec mon collègue Lionel Ragot de l’Université Paris-Nanterres. Dans cette étude, nous avons évalué les effets du programme Campus France (CF). Ce programme a été mis en œuvre en 2007 sous la présidence de Nicolas Sarkozy dans le but d’accroître la main d’œuvre qualifiée en France via l’éducation étrangère. Ce programme constituait un élément important de la réforme de la politique d’immigration appelée immigration choisie. Il visait à faciliter le processus de candidature pour les étudiants étrangers venant d’un certain nombre de pays sélectionnés. En bref, les étudiants issus de ces



Auditoire à la Maison du Savoir de l’Université du Luxembourg à Belval

pays bénéficiaient d’une simplification, notamment en soumettant une candidature harmonisée unique en format digital aux universités qu’ils avaient choisies. Ces étudiants bénéficiaient en outre d’une réduction de cinquante pour cent sur le coût du visa. Cette procédure remplace le canal classique par lequel chaque candidature devait se faire vers chaque université (voire chaque programme), dans un format spécifique, par courrier classique. En outre, le système permet une meilleure réallocation automatique des candidatures en cas de non-sélection.

Dans ce schéma, les universités jouent un rôle-clef, principalement à deux niveaux. Premièrement, chaque université peut choisir de rejoindre le programme ou non. Si l’université décide de demeurer en dehors du système CF, les candidatures se font exclusivement via le canal traditionnel. Deuxièmement, la sélection des candidats demeure entièrement sous le contrôle des universités. L’inscription effective d’un étudiant étranger résulte donc d’un appariement entre candidature et sélection. Si l’on peut raisonnablement attendre que le système CF va mener à un accroissement du nombre des candidatures vers chaque université participante, il n’y a pas de garantie que ceci ne sera pas contrecarré partiellement ou totalement par une sélection plus stricte de la part de ces universités. Le processus de sélection peut dépendre non seulement des contraintes de capacité (bâtiments, personnel enseignant, nombre de programmes), mais peut répondre aussi

à des préoccupations stratégiques. En général, on peut s’attendre à ce que des universités d’excellence favorisent plutôt un petit nombre d’étudiants pour allouer plus de ressources aux activités de recherche.

La politique de CF a été lancée en 2007 et a été mise en application graduellement à deux niveaux : d’une part, le nombre de pays qui ont rejoint le programme a augmenté progressivement pour atteindre trente à la fin de la phase de mise en œuvre (2016) ; d’autre part, la plupart des universités (66 sur 73) ont rejoint graduellement le programme. Néanmoins, on peut noter que cette adhésion fut très graduelle, ce qui reflète la réticence initiale de beaucoup d’institutions. Le graphique accompagnant cet article illustre ce processus progressif, en termes de nombre de pays sélectionnés et en termes d’universités (axe de gauche), ainsi que la proportion des corridors de migration (axe de droite) sujets au canal CF. Si la proportion de ces corridors demeure en-dessous de vingt pour cent, plus de cinquante pour cent des flux d’inscription d’étudiants étrangers dans les universités françaises transite aujourd’hui par le canal CF.

Trois résultats principaux émergent de l’analyse de CF. Premièrement, le programme a réussi à augmenter le nombre total d’étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises. Le nombre d’étudiants étrangers a augmenté d’environ huit pour cent grâce à ce programme. Cette hausse

La part des étudiants étrangers dans les programmes doctoraux toutes disciplines confondues à l’Université du Luxembourg était de 88 pour cent en 2015

représente un effet à moyen terme dans le sens où une arrivée d’un étudiant par CF va se refléter pendant plusieurs années dans les chiffres d’inscription. Deuxièmement, si l’effet global est positif, cet effet est inexistant pour les meilleures universités. Cela suggère que si les universités ont reçu plus de candidatures grâce à CF, les meilleures d’entre elles ont aussi accru leur sélection. Ceci confirme le rôle crucial des universités dans le fonctionnement d’un tel programme. Enfin, si les étudiants étrangers ont augmenté, il n’y a pas d’évidence que ceci s’est passé au détriment des étudiants français. En clair, CF n’a pas entraîné d’éviction des étudiants domestiques par les étudiants étrangers.

L’analyse du programme CF s’avère utile pour les gouvernements intéressés à accroître le nombre d’étudiants étrangers dans leur pays. Il y a peu de doutes sur le fait que le Luxembourg en fait partie. La première leçon que l’on peut tirer est qu’un programme facilitant les candidatures de la part des étudiants étrangers est un élément important du processus. Il ne faut pas sous-estimer dans le chef d’un étudiant éloigné le coût de monter un dossier de candidature. L’harmonisation des dossiers, la centralisation et la digitalisation permettent ainsi de faciliter les candidatures et de les réallouer d’une manière plus efficace entre universités, ce qui in fine résulte en une augmentation des inscriptions étrangères. La seconde leçon à en tirer est de tenir compte du rôle des universités dans ce programme, car le processus de sélection qu’elles mettent en place peut considérablement atténuer son efficacité.

Michel Beine est professeur en économie au sein du Département d’économie et de management de l’Université du Luxembourg. Son article est basé sur une « policy brief » éditée par le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research intitulée « Can Governments Facilitate the Enrolment of Foreign Students in their Universities ? ».

Chroniques de l’urgence

Province accro, pays schizo

Jean Lasar

Teck Resources n’entend pas lâcher le morceau. L’entreprise minière basée à Vancouver est décidée à faire aboutir coûte que coûte son projet dit « Frontier Mine » dans la province de l’Alberta, un investissement d’une vingtaine de milliards de dollars canadiens. À 110 kilomètres au nord de Fort Murray, il s’agit d’exploiter un gisement de schistes bitumineux. L’establishment de la province soutient mordicus ce projet, parfaitement incompatible avec la préservation d’une planète habitable. Les plus enragés menacent le Premier ministre, Justin Trudeau, de s’engager à fond dans la voie du séparatisme s’il devait choisir de ne pas l’approuver. Sa décision est attendue d’ici la fin du mois.

À pleine capacité, Frontier Mine, qui doit s’étendre sur une superficie représentant environ un neuvième de celle du Luxembourg, produirait 260 000 barils de bitume par jour, soit neuf pour cent de la production canadienne. La mine à ciel ouvert, d’une durée de vie estimée à 41 ans, émettrait chaque année 4,1 millions de tonnes de gaz à effet de serre.

Pour faire passer la pilule, Teck Resources a signalé être prête à s’engager à atteindre la neutralité car-

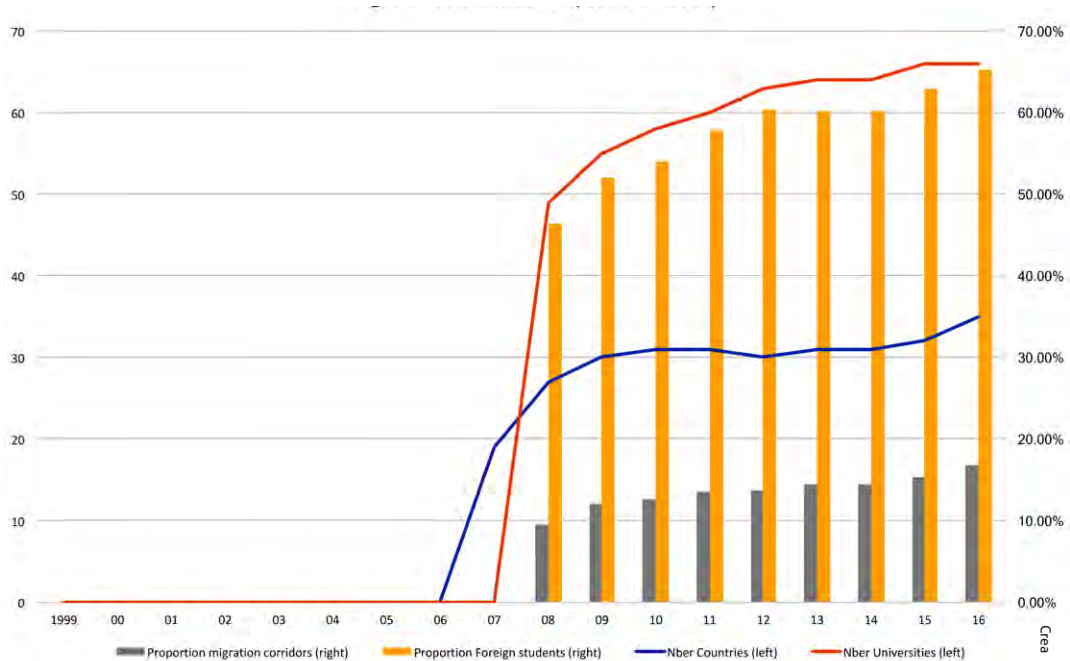
Au Canada, un investissement d’une vingtaine de milliards de dollars dans un gisement de schistes bitumineux

bone d’ici 2050. Les médias canadiens discutent sérieusement de cet éventuel engagement – alors que c’est, évidemment, une promesse d’ivrogne. De fait, la détermination des défenseurs de ce projet insensé rappelle fortement le comportement d’alcooliques ou d’héroïnomanes prêts aux pires crimes pour mettre la main sur l’objet de leur addiction.

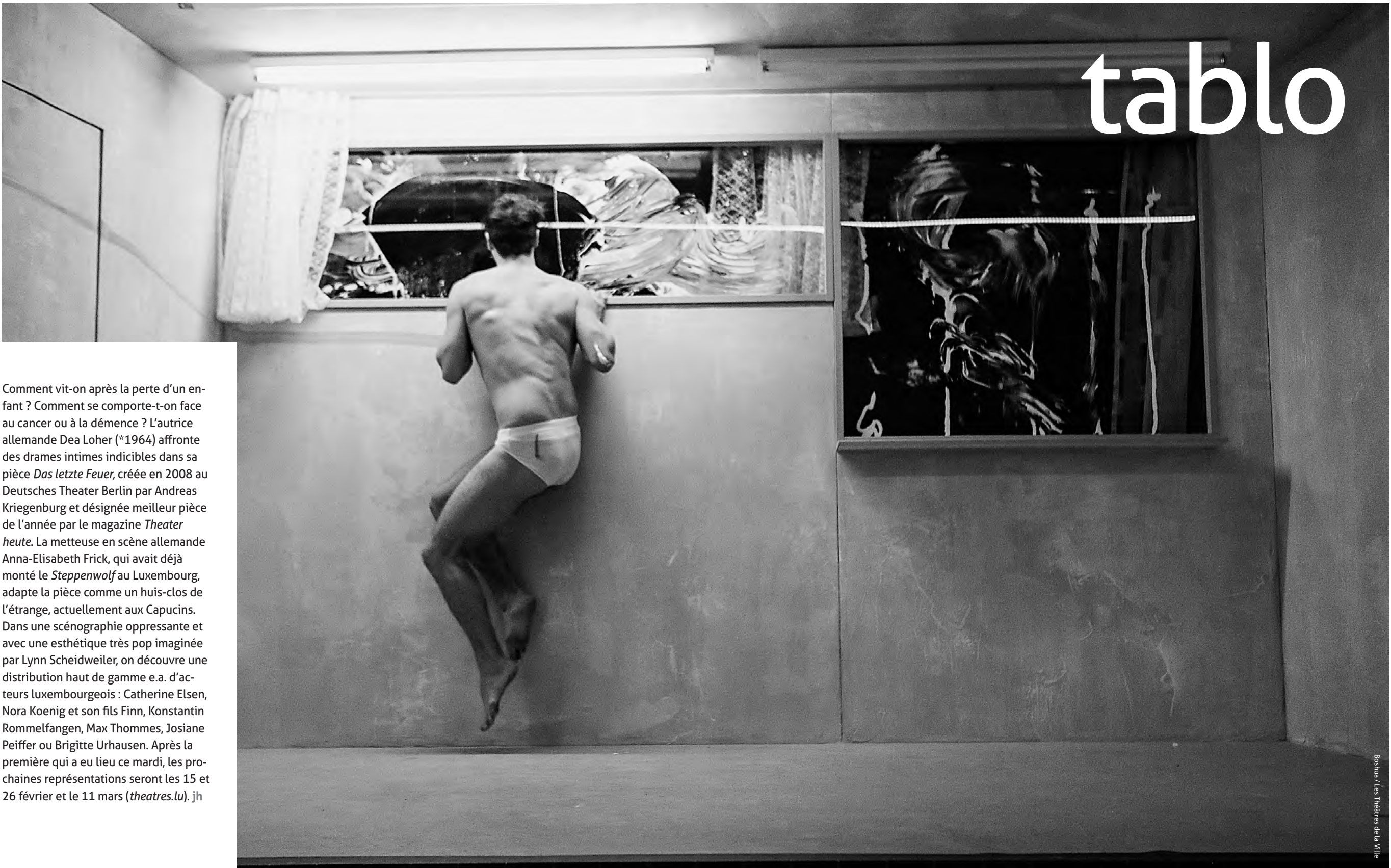
Le gouvernement fédéral joue un jeu trouble. Affichant volontiers ses ambitions climatiques, Justin Trudeau s’est livré à un premier grand écart en mai 2018 en annonçant le rachat par l’État canadien, pour 4,5 milliards de dollars, du projet d’expansion

de l’oléoduc Trans Mountain entre l’Alberta et le Pacifique lorsque son financement privé a commencé à séffiloche. À présent, il doit choisir. S’il veut être un tant soit peu cohérent à l’égard des engagements climatiques de son pays, il dira non. S’il choisit, par calcul politique, de caresser dans le sens du poil la remuante province de l’ouest, il accompagnera sans doute son blanc-seing de clauses et d’éléments de langage dignes d’un schizophrène.

Avant même cette décision, l’accord commercial Ceta entre l’UE et le Canada, que la Chambre des députés est censée ratifier prochainement, est un instrument hérité d’un autre âge, incompatible avec l’Accord de Paris et ouvrant la voie au laminage des standards environnementaux et sanitaires au nom de la promotion des échanges bilatéraux. Mais si par malheur, les Albertains devaient emporter le bras de fer qui les oppose au gouvernement Trudeau, le moins que pourraient faire les élus luxembourgeois serait de considérer l’infléchissement d’Ottawa comme la goutte qui fait déborder le vase : le signe tangible que le Canada a cessé pour de bon d’être un partenaire crédible sur les questions climatiques.



Évolution du programme Campus France entre 1999 et 2016



Comment vit-on après la perte d'un enfant ? Comment se comporte-t-on face au cancer ou à la démence ? L'autrice allemande Dea Loher (*1964) affronte des drames intimes indicibles dans sa pièce *Das letzte Feuer*, créée en 2008 au Deutsches Theater Berlin par Andreas Kriegenburg et désignée meilleur pièce de l'année par le magazine *Theater heute*. La metteuse en scène allemande Anna-Elisabeth Frick, qui avait déjà monté le *Steppenwolf* au Luxembourg, adapte la pièce comme un huis-clos de l'étrange, actuellement aux Capucins. Dans une scénographie oppressante et avec une esthétique très pop imaginée par Lynn Scheidweiler, on découvre une distribution haut de gamme e.a. d'acteurs luxembourgeois : Catherine Elsen, Nora Koenig et son fils Finn, Konstantin Rommelfangen, Max Thommes, Josiane Peiffer ou Brigitte Urhausen. Après la première qui a eu lieu ce mardi, les prochaines représentations seront les 15 et 26 février et le 11 mars (*theatres.lu*). jh

Théâtre



Hopp, Marjänchen !

Fabienne Bieber (photo : Véronique Kolber/Mierscher Kulturhaus) est autrice et actrice vivant et travaillant essentiellement à Berne, en Suisse. On l'a vue sur scène aux Capucins et elle présente des pièces enjouées dans le cadre d'une résidence au Théâtre national durant la saison 2013/14. Mais elle est originaire de Reckange/Mersch, donc Claude Mangen l'a invitée à être « autrice en résidence » cette saison au centre culturel qu'il dirige, le Mierscher Kulturhaus. Dans le cadre de cette résidence, elle a écrit une pièce pour enfants, *Meisterin Hüpf und der scheue König*, qu'elle met également en scène elle-même, dans une coproduction avec le Théâtre d'Esch et le Konzert Theater Bern, où la pièce a fêté la première de sa création hier, jeudi 13 février. Le conte est un éloge de la force créatrice, du pouvoir émancipateur de l'imaginaire, dans un monde plein de dangers. On y rencontre un roi complètement dépassé, une sauteurette dynamique et un ogre qui fait peur. Vont-ils pouvoir l'affronter ? Sur scène, on retrouvera entre autres Germain Wagner, et une ribambelle d'acteurs suisses. Le spectacle s'adresse aux enfants à partir de six ans et sera joué après les vacances scolaires, à partir du 25 février à Esch, puis à partir du 25 mars à Mersch. jh

Festival

Cent films pour dix ans

Il n'y avait qu'enthousiasme lors de la présentation, ce mardi matin, de la dixième édition du LuxFilmFest, qui aura lieu du 5 au 15 mars. La présidente de l'asbl organisatrice, Colette Flesch (DP), la ministre de la Culture Sam Tanson (Déi Gréng) et la bourgmestre de la Ville Lydie Polfer (DP) ne tarirent pas d'éloges pour l'équipe autour de la directrice générale Gladys Lazareff et du directeur artistique Alexis Juncosa. Et pour cause : ce sera l'édition de tous les superlatifs. Par exemple côté stars, avec Marjane Satrapi (*Persepolis*) en présidente du jury – qui présentera aussi un film dans la sélection documentaire (*Radioactive*, sur Marie Curie) – ou une *masterclass* de Costa-Gavras. Le festival s'oriente de plus en plus à Sundance et à Rotterdam dans ses sélections très pointues, en *in* et en *off*, et propose une foulditude de films *made in* ou *with Luxembourg* – avec notamment les très attendus *Collective* d'Alexander Nanau (Samsa), *Tune into the future*, le documentaire d'Eric Schockmel sur Hugo Gernsback ou *Skin Walker* de Christian Neuman.

Le festival est surtout exemplaire dans sa dissémination sur tous les cinémas de la capitale –Kinopolis, Utopia, Cinémathèque, plus un chapiteau place du Théâtre –, ainsi que dans les institutions culturelles, comme le Casino (qui accueillera à nouveau le quartier général du festival), le Mudam, le Cercle-Cité ou Neimënster (où aura lieu le pavillon de réalité virtuelle organisé par le Film Fund) – avec même une ramification jusqu'au CNA à Dudelange, où aura lieu une exposition du duo Markiewicz/Piron. Plus de 6 000 scolaires se sont déjà inscrits pour les activités jeunes publics. Pour le grand public, le festival est aussi une occasion de voir des films rares, venus du monde entier, qui ne trouveront jamais leur place dans les programmations commerciales ou sur les plateformes de *streaming*. Le plus simple – et le plus rentable – reste l'achat d'un pass festival à 35 euros (plus d'informations : www.luxfilmfest.lu). jh



Musique



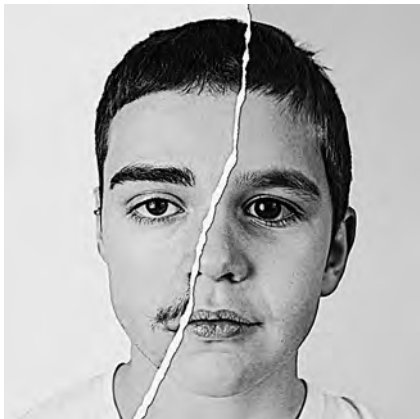
Türkisch für Anfänger

Haben Sie schon mal etwas von Anadolu Rock gehört? Nein? Macht nichts, denn so wird es den meisten gehen. Anadolu Rock war eine Musikrichtung in der Türkei der 1970-er-Jahre, die bei uns nahezu unbekannt blieb. Die Band Altin Gün (Foto: Kufa) belebt diesen Sound nun gänzlich neu: Wabernd, psychedelisch und schwer groovend. Fünf Musiker und eine Musikerin stehen auf der Bühne, und die Hälfte von ihnen sieht aus, als wären sie gerade von einem ausgedehnten Hippitrip zurückgekommen. Das eigentlich Abgefahrene an Altin Gün ist, dass die meisten Bandmitglieder gar nicht aus der Türkei kommen, sondern aus den Niederlanden. Der Bassist Jasper Verhulst hatte Altin Gün vor wenigen Jahren gegründet, nachdem er alte türkische Platten von Erkin Koray, Selda Bağcan oder Barış Manço hörte und verzaubert war. Über Anzeigen im Internet suchte er anschliessend nach Mitstreitern. Mittlerweile hat die Band zwei Alben veröffentlicht, tourt um die Welt und steht heute Abend auf der Bühne der Kulturfabrik. (Karten: 20 Euro, Beginn: 20 Uhr, kulturfabrik.lu) ps

Musique

Das Versprechen

Er gilt gerade als größter Hoffnungsträger der Luxemburger Popmusik: Chaild (Foto: Mathieu Fallera). Mit gefühlvollen und melodischen Klängen schafft es Chaild, der in seinem bürgerlichen Leben Adriano Lopes Da Silva heißt und mittlerweile in Liverpool lebt, den Spagat zwischen *softem* Pop und kunstvollem Indie zu schlagen. Dabei punktet er vor allem mit markanter und wohlklingender Stimme. Da verzeiht man ihm sogar die (gelungen!) Coverversion von Radioheads *Creep* – ein Song, der eigentlich auf dem Index der Coversongs steht. Sein Release-Konzert in den Rotondes im vergangenen Herbst war folglich restlos ausverkauft, seine Videos sind sehenswert und aufwändig produziert und sein Song *High Sick Water* mit Maz war über Wochen ein Radiohit. Es ist deshalb auch wenig überraschend, dass Chaild auf dem Festival *Siren's Call* am 27. Juni auftreten wird. Der junge Filmemacher Mathieu Fallera wird Chaild über die nächsten Wochen begleiten und mit ihm den Dokumentarfilm *Story of a CHAiLD* drehen, der auch einen generellen Blick auf Luxemburgs Musikindustrie werfen soll. ps



Luxemburgensia



Literarische Stoiker

Désœuvrés, Lesebühne in Luxemburg, Word in Progress: Die Luxemburger Literaturszene kann sich seit einiger Zeit über erstaunlich viele Leseveranstaltungen freuen. Das Schöne (wenn auch Tragische) daran: Selbst wenn die Events in der Vergangenheit nicht sonderlich gut besucht waren, ziehen die Organisatoren ihr Ding knallhart durch und hoffen beim nächsten Mal einfach auf mehr Publikum. „Die Definition von Wahnsinn ist, immer wieder das Gleiche zu tun und andere Ergebnisse zu erwarten“, soll Albert Einstein einmal gesagt haben. Aber was versteht ein Physiker schon von Literatur. Zu den Leseveranstaltungen gehört auch *Literatur(en) Made in Luxembourg*. Ein Event, das die Kufa ebenso stoisch seit 2010 organisiert, bei dem jeweils ein halbes Dutzend veröffentlichter Schriftsteller aus ihren Werken vorlesen. Am Mittwoch um 20 Uhr findet erneut eine Ausgabe der Literaturveranstaltung statt mit den Autoren Francis Kirps (Foto: Lesebühne), Véronique Lasar, Jean-Marc Lantz, Pol Schmoetten, Larisa Faber und Jacques Steiwer. Die Singer-Songwriterin Claudine Muno wird für das musikalische Rahmenprogramm zuständig sein und möglicherweise Stücke aus ihrem neuen Album präsentieren. ps

Exposition

Histoires de bêtes

Marianne Brausch

On se disait, *Geckeg Vullen, Schräge Vögel*, c'est un drôle de titre quand même ! En français *Drôles d'oiseaux*, ça passe encore... mais bon. Pourquoi intituler de la sorte une exposition à but scientifique et pédagogique ? Le public du Naturmusée (MNHN) au Grund est certes jeune et il faut essayer d'attirer son attention. Allons donc voir ce qu'il en est.

Le fait est qu'on a appris beaucoup de choses et des drôles, au cours de la visite en compagnie de Claude Heidt, biologiste, spécialiste de l'environnement et de l'écologie, en charge de la collection ornithologique et donc de cette exposition. Claude Heidt s'occupe de la réserve ornithologique du Naturmusée, qui ne compte pas moins de 3 900 spécimen de 1 500 espèces, ce qui représente environ quinze pour cent de toutes les espèces d'oiseaux connues de la planète. Trois ans de classification, de répertoire, d'analyses, ont été nécessaires avant de présenter ces *Geckeg Vullen*, qui s'avère instructive et haute en couleurs. Comme les oiseaux en somme.

On ne manquera pas de s'émerveiller devant une sorte de mini-carrousel, où tournent une demi-douzaine de colibris rubis-topaze les bien nommés, arrêtés pour l'éternité dans des positions qui permettent de voir la délicatesse de leur plumage aux reflets de pierres précieuses. Il y a bien sûr, de manière générale dans l'exposition, l'aspect « exotique », qui a conduit beaucoup de donateurs à enrichir, partant du milieu du XIX^e siècle, la collection des « drôles d'oiseaux », originaires, majoritairement alors, d'Afrique ou d'Amérique du Sud, d'où la caisse de voyage qui débute l'exposition, mise en espace par le service muséographique de l'institution. Ainsi de l'araponga du Costa Rica, avec sa paire de moustaches finement tournées (le fait est qu'il en a une troisième sur la tête), de l'étrange calao rhinocéros de Sumatra avec son deuxième bec, ce qui le fait effectivement ressembler à une bête à bosse, ou du jardinier satiné, qui, dépourvu de beau ramage, a trouvé « le » truc pour attirer une femelle : il lui construit un nid azuré, en écrasant des fruits bleus dans son bec.

Première surprise pourtant : le tout premier spécimen du musée, est une marouette poussin, originaire – il ne faut pas toujours aller bien loin – de Cessange, en 1850, date qui coïncide avec l'année de fondation de la société des sciences naturelles au Luxembourg. Le commerce des oiseaux empaillés, qu'ils soient exotiques ou locaux, fut en effet longtemps florissant. Ainsi du – mythique –



Trois ans de classification, de répertoire, d'analyses, ont été nécessaires avant de présenter ces *Geckeg Vullen*

Hauts en couleurs, étonnants, intelligents et drôles : les oiseaux nous parlent au Naturmusée

merle blanc, qui s'avère être un merle albinos. À l'époque, on ne s'encombrait pas de tuer un oiseau pour sa rareté (le présent spécimen vient de Steinfurt) et fut donc intégré à la collection.

Aujourd'hui, on se soucie plutôt de la conservation des espèces, à commencer, dans un musée, par la technique d'embaumement. L'arsenic utilisé autrefois, est remplacé par le camphre et le cèdre, des « antimites » naturels. Surtout et hélas, au grand-duché aussi, la moitié des espèces locales est sur liste rouge, c'est-à-dire en danger de disparition, du fait du scellement des sols, de la construction anarchique et donc, de la réduction des espaces naturels que sont champs et forêts.

Les hirondelles ne trouvent plus à se loger dans des étables où l'hygiène aseptisée prévaut. Mais qu'allait faire en ville – elle a été découverte (morte) sur le site du dépôt des locomotives de la gare – cette gélinotte, si ce n'est qu'elle n'avait pas trouvé refuge

dans un taillis ? L'agriculture extensive sur des espaces ouverts, on le sait, prive les oiseaux d'habitat et de nourriture, les insectes devenant une denrée rare à cause des pesticides.

Mais revenons à l'exposition. Les oiseaux sont les descendants des dinosaures. Voir pour de vrai, un petit spécimen originaire de Chine, paré de plumes qui lui tenaient chaud (il en devient presque mignon) et dans un film d'animation comment il se dandine à la manière d'une autruche pour tenter de prendre son envol, cela surprend. Car certes doté d'ailes, on ne sait toujours pas si cet Icare préhistorique a réussi son envol : question de placement des muscles les plus forts au droit du poitrail où sont attachées les des ailes dans le squelette de ses descendant et la légèreté des « os » : une merveille en réseau, comme la plus fine des dentelles.

Les oiseaux quand ils le peuvent, profitent des courants d'air chaud pour se laisser porter, voire en profitent pour monter en spirale (comme un avion). Il leur faut tout de même aussi voler contre le vent, certains se révélant, quelle que soit la situation météorologique, des champions de l'extrême : la barge rousse a battu le record des 11 000 kilomètres parcourus d'un seul trait en dix jours pour un vol Alaska-Nouvelle-Zélande. Certes, mais la raison est simple : si l'oiseau se posait en mer, il n'aurait pas la capacité de reprendre son envol... Et la sterne arctique, dans le genre croisière au long cours, fait chaque année le tour du monde, du Pôle nord au Pôle sud. Et puis, il y a la fauvette à tête noire. Celle-là, elle a littéralement perdu la boussole !

Bien nourrie dans les jardins anglais, son ordinateur de vol a intégré ce défaut d'orientation et depuis, chaque année, ces têtes folles retrouvent leur *bed and breakfast* insulaire, volant non pas de la France pour prendre leurs quartiers d'hiver en Espagne comme il serait normal, mais dans la froideur britannique où nourrir les oiseaux, l'hiver, fait quasi partie d'un *gentlemen's agreement*.

Sauf erreur donc, comme ici, rien n'est gratuit. D'accord. On se lève le matin, on entend, si on est à la campagne, chanter le coq, en ville et près d'un parc, le merle et on trouve que oui – il suffit que la journée s'annonce ensoleillée – le monde a l'air en ordre. C'est certes poétique mais pour en revenir à nos oiseaux, même leur chant est question de maîtrise d'un territoire sans parler du plumage qui est lié à la survie de l'espèce.

L'oiseau de paradis revêt un costume d'apparat digne d'un danseur étoile pour sa parade d'amour et la pie, placée devant un miroir, essaiera de se débarrasser de ce point jaune dont on lui a marqué le poitrail, qui ne fait pas partie de sa coloration naturelle : noire, bleue et blanche... Le corbeau, fort paresseux par ailleurs, attendra tout simplement l'année suivante si une dame a préféré un concurrent comme géniteur ce printemps-ci.

Des légendes et des fausses, il s'en raconte aussi sur le dos des oiseaux. Ainsi de celle qui colle à la chouette d'Athéna, à la réputation d'oiseau de malheur, alors que, la pauvre, elle n'y est pour rien ! À l'époque lointaine, où l'homme se couchait... avec les poules, les bougies seules étaient utilisées lors d'une veillée funèbre. Ce qui attirait beaucoup d'insectes et la chouette, ravie de ce garde-manger providentiel, criait *kwittt, kwitt* vite traduit, dans nos régions, en macabre *komm mit, komm mit*.

Et ne dit-on pas « saoul comme une grive » ? Ces petites bêtes (les étourneaux en fait) peuvent se



gaver, à l'automne dans les vignes, de grains de raisins fermentés, sans montrer de symptômes d'ivresse – ou presque. Leur métabolisme est ainsi fait qu'en une heure, ils auront éliminé l'équivalent alcoolique de quatre bouteilles de vin. Qui dit mieux ?

On l'aura compris, cette exposition, qui permet de découvrir la formidable collection ornithologique



du MNHN est l'occasion de s'instruire, grands et petits, en s'amusant. Car les empaillés du musée nous cachent bien des choses, comme le fait que tous « ne picorent pas comme des oiseaux » !

L'exposition *Geckeg Vullen, Drôles d'oiseaux, Schräge Vögel*, est à voir jusqu'au 7 juin au Naturmusée, 25 rue Münster à Luxembourg-Grund ; plus d'informations : www.mnhn.lu.

Cinémasteak

Le sentiment de l'Histoire

Dès son ouverture opératique sont exposés les tensions et les principaux thèmes de *Senso* (1954), cette fresque mélodramatique signée du maestro Luchino Visconti. Le mariage de Manrico et Leonora, interrompu par l'irruption du fatum au terme du troisième acte du *Trouvère*, appelle inévitablement l'amour contrarié de la comtesse Livia Serpieri, qui contemple le spectacle depuis les splendeurs de sa loge. En 1866, à Venise, les passions amoureuses et les convulsions de l'Histoire sont intimement liées, sur scène comme parmi le public. À voir les spectateurs assistant à la représentation, on comprend que la disposition hiérarchisée des places à la Fenice vient reproduire la situation politique de la Vénétie, alors sous occupation autrichienne. Là où l'uniforme blanc des militaires règne sur le parterre et les loges, les derniers balcons arborent les vestons gris et noir de la population locale. Le choix de Verdi contient en puissance le feu de la révolte qui balaiera cette architecture du pouvoir. Le nom du compositeur italien y devenait un appel à l'unification italienne, l'acronyme Vittorio Emanuele Re d'Italia (V.E.R.D.I.) désignant le roi investi dans cette conquête nationale. Cette toile historique est reconstituée à travers le point de vue de la princesse Serpieri, qui commente en voix-off son propre récit, intimant une relation personnelle avec le spectateur, auquel elle confie tant ses espoirs que ses revers sentimentaux. Cruelle est en effet l'histoire de la belle aristocrate incarnée par Alida Valli, actrice connue notamment pour ses yeux bleus perçants. Aveuglement éprise du lieutenant autrichien Franz Malher, un homme à femmes aussi séduisant que manipulateur, la princesse sombre peu à peu dans une relation avilissante, perdant son argent, son honneur comme ses convictions politiques. Car la jeune femme est l'objet d'un jeu, d'une ruse qu'elle ne parviendra à démasquer que tardivement, lorsqu'elle finira à terre, humiliée par ce faux prince charmant. Son nom de famille, Serpieri, évoque irrésistiblement à l'oreille le terme français de « serpillière ». Seule la force irrationnelle de l'amour peut justifier à ce point la révolution d'un être. Proche de son cousin Ussoni (Massimo Girotti), ardent partisan de l'unification italienne, la comtesse soutenait elle-aussi le *Risorgimento*. Mais c'était avant sa rencontre avec le beau Franz...

Par l'intermédiaire de la comtesse Serpieri, c'est aussi bien son autoportrait que dresse Visconti dans *Senso*



On se souvient de la formule de Flaubert déclarant : « Madame Bovary, c'est moi ! ». Par l'intermédiaire de la comtesse Serpieri, c'est aussi bien son autoportrait que dresse Visconti dans *Senso*. Pas seulement pour sa condition aristocratique et son amour de l'opéra, mais aussi pour la fascination exercée par l'acteur américain jouant le rôle de Franz, Farley Granger. Le cinéaste homosexuel magnifie le corps du bel étranger, dote ses gestes d'une grâce maniériste. La vie de garnison, comme le montrent certaines séquences, se prête bien à la camaraderie virile. Le drame de la comtesse – celui de se trouver finalement seule à aimer – fut aussi celui du riche metteur en scène. Difficile de ne pas voir en Franz, ce parfait gigolo intéressé, un autre Autrichien, véritable celui-ci, en la personne d'Helmut Berger, amant de Visconti devenu depuis célèbre courtisan d'aristos. C'est aussi ce rôle qu'on lui fit endosser dans *Violence et Passion* (1974) ou dans *The Romantic Englishwoman* (1975), de Joseph Losey. Loïc Millot

Senso de Luchino Visconti (1954, Italie, vostf, 123 mn.) sera projeté le dimanche 16 février à 20h30, Cinémathèque de la Ville de Luxembourg, place du Théâtre



Les empaillés du musée nous cachent bien des choses

Conférence

Une voix pour les afro-descendantes

Olivier Mukuna

À l'initiative des associations Finkapé, Ral et Time for Equality Kweni, une trentaine de femmes afro-descendantes se sont réunies, le 8 février au Cid-femmes et genre, en non-mixité. Objectif : partager leur vécu et difficultés au Luxembourg. Antiracisme et afro-visibilité pour « la grève des femmes » du 7 mars prochain, ces femmes semblent déterminées à envoyer balader sexisme et « charge raciale ».

Autour de la politologue Belgo-Congolaise Modi Ntambwe, Bruxelloise très active sur le terrain des droits humains depuis 2007, les Luxo-Capverdiennes Antonia Ganeto, Jennifer Lopes Santos (membres de Finkapé) et Rosie Rodrigues (Amizade Cabo-verdiana) ainsi que la Luxo-Camerounaise Ghislaine Tchuisseu (Kweni).

« Tout commence avec la Déclaration sud-africaine de Durban, en 2001, qui a reconnu l'existence d'un racisme structurel envers les noirs », démarre Modi Ntambwe. « Les États ont tous été interpellés pour faire quelque chose et, notamment, mettre en œuvre un 'Plan National contre le racisme'. 19 ans plus tard, ce plan n'existe toujours pas en Belgique... » Premier éclat de rire. Libérateur. Ce ne sera pas le dernier. Antonia Ganeto fait immédiatement le parallélisme avec le Luxembourg et sa « situation alarmante », démontrée lors de la conférence *Being black in Luxemburg*, le 13 novembre 2019. Trois mois plus tard : « Celle-ci n'a encore connu aucune suite au niveau politique », déplore l'activiste.

La Décennie afro-descendante

Constatant l'immobilisme politique européen envers la lutte contre la négrophobie structurelle, un groupe d'experts de l'Onu auprès des communautés afro-descendantes a fini par décréter « La Décennie afro-descendante » (2014-2024). Mais Ntambwe s'empresse d'ajouter : « Peu de gens, y compris les premiers concerné-e-s, en sont informés, et quasi rien n'a été fait ! En Europe, seuls deux pays ont lancé officiellement cette *Décennie*, avec des années de retard (Les Pays-Bas en 2016,

« Cette colère en nous » – Les femmes afro-descendantes semblent déterminées à envoyer balader sexisme et « charge raciale »

la Belgique en 2019)... ». Ici aussi, Ganeto décrit un mimétisme grand-ducal, en rappelant la récente interpellation d'un parlementaire (déi Lénk) à l'adresse de l'Exécutif luxembourgeois pour lui signifier « qu'en pleine décennie des personnes d'ascendance africaine, personne n'est au courant et, dans différents domaines, rien n'est fait pour changer la donne au Luxembourg »...

« Il s'agit de reconnaître que nous avons plus difficile que d'autres groupes à accéder et jouir de nos droits, poursuit Modi Ntambwe. C'est donc la grande idée de la *Décennie afro-descendante* : faire reconnaître ces mécanismes structurels d'exclusion et initier des dynamiques réparatrices, que nous avons portée, afin que les afro-descendants occupent enfin une place représentative dans la société ».

Pédagogie et activisme. Mais quid du nerf de la guerre ? « Pour améliorer les choses, il faut aussi placer de l'argent au bon endroit », répond Ntambwe. « Et ça, c'est le rôle des Autorités de chaque pays ! Le groupe d'experts des Nations-Unies a chiffré ce financement à un milliard de dollars par continent ; soit cinq milliards de dollars dans le monde entier. Mais jusqu'ici, aucun État n'a payé... ». Soupirs et rires nerveux traversent l'assistance. Le chemin sera long. « Venons-en aux femmes ! », relance avec enthousiasme Antonia Ganeto.



Ghislaine Tchuisseu (Kweni), Modi Ntambwe (politologue), Antonia Ganeto (Finkapé) et Rosie Rodrigues (Amizade Cabo-verdiana) lors de la conférence

Si plusieurs participantes ont tenté de valoriser leur biculturalisme à travers leur parcours de vie, Jennifer Santos, elle, regrette ses réflexes « d'hyper-adaptation ». Notamment face aux remarques ou vexations négrophobes l'amalgamant à une Indienne adoptée par des parents blancs. « Apparemment, l'Indienne adoptée ça passe mieux qu'une Luxembourgeoise aux parents cap-verdiens, note amèrement Jennifer. Je suis reconnaissante envers les efforts de mes parents, mais aujourd'hui ce mot 'Intégration' m'insupporte : ça suffit ! », s'exclame l'artiste-activiste.

« Intégration » : assez !

En écho, Myriam Abaied, Luxo-Tunisienne, rebondit : « Je me suis reconnue dans ce qu'a dit Jennifer, dans cette obligation constante à devoir hyper-s'adapter à ces micro-agressions qui nous mènent vers le *burn out* ». Exagération ? Aucune des trente femmes présentes ne contredira ce propos. Bien au contraire. Luxo-Rwandaise, Edwige précise : « Cette colère en nous, c'est ce qu'on ap-

pelle la charge raciale. Nous devons l'affronter au quotidien, à l'extérieur, mais aussi dans un environnement concurrentiel et de méfiance entre afro-descendants. Il y a chez nous trop de tabous et pas assez de partage. Or, nous devons pouvoir discuter de nos tabous, de nos faiblesses, des risques de schizophrénie et de *burn out*. Nous devons nous fédérer, nous faire confiance et, pour ce faire, ce genre de réunion me donne de l'espoir ! »

Chacune à leur façon, ces Luxembourgeoises afro-descendantes sont exaspérées d'être systématiquement renvoyées à leur capacité d'intégration. Car, en réalité, c'est la plupart de leurs interlocuteurs blancs qui n'ont toujours pas « intégrer » ou accepter les Luxembourgeois aux racines africaines. « Notre société a beaucoup de mal avec le fait d'avoir plusieurs identités, enchaîne Fatima. À l'éternelle question : 'D'où tu viens ?', je réponds difficilement par un seul mot. Souvent, je dis : 'Luxembourgeoise, Marocaine, Française, féministe et têtue' », lâche la jeune femme, déclenchant hilarité et soutiens féministes.

« Il ne faut pas se laisser mettre dans une case et je remercie les organisatrices de cette conférence qui a permis de nous trouver, d'échanger et de garder espoir », conclut Fatima.

Finalement peu critiqués durant les trois heures de conférence, une jeune afro-luxembourgeoise s'en prend aux hommes afro-descendants : « Les Noirs n'arrivent pas à travailler ensemble et les rares qui parviennent à monter socialement ne veulent pas tirer les autres vers le haut ». « Ce n'est pas en pleurant sur notre sort qu'on va améliorer les choses ! », lance une autre du fond de la salle. Antonia Ganeto en profite pour dérouler sa feuille de route en vue de « La grève des femmes » du 7 mars : « Il faut identifier nos priorités et besoins, trouver des budgets et formuler des revendications d'une seule voix. Et cette voix doit passer par les femmes ! », insiste l'activiste sous un tonnerre d'applaudissements. Tandis qu'approbations se mêlent aux sourires, Modi Ntambwe ajoute : « Oui, il faut s'unir et c'est ce siècle ou jamais ! »



Jennifer Lopes Santos (Finkapé)

Berlinale 2020

Von Kunst, Künstlern und Karrieren

Martin Theobald

Nüchtern. Betont nüchtern präsentierten Carlo Chatrian und Mariette Rissenbeek das Programm des Wettbewerbs der diesjährigen Berlinale. Keine Geschichten und Anekdoten aus dem Leben eines Festivaldirektors, keine neue Sektion, die das Programm des Filmfests weiter aufbläht, einzig um an deren Ende wieder neue Rekorde zu vermelden – sei es hinsichtlich der Besucherzahlen und der Anzahl der gezeigten Filme, und schließlich auch keine neue Spielstätte, um der ewigen Rekordjagd unter den A-Festivals neuen Raum zu geben. Und auch keine Konkurrenz mit Cannes und Venedig um Stars und Sternchen, kein Hinterherhecheln um die Oscarpreisträgerinnen und Trophäengewinner, kein *Street Food Market*, der eröffnet werden muss. Einfach nur nüchtern. Die 70. Internationalen Filmfestspiele von Berlin müssen ohne das Ego und ohne den roten Schal von Dieter Kosslick auskommen, aber auch ohne die Präsenz von Tilda Swinton und Catherine Deneuve. Erstere hatte vor zwei Jahren ohnehin eingeräumt, dass sie bei der Berlinale schon alles gemacht habe – außer Garderobenfrau. Stattdessen präsentierte Chatrian seine Wettbewerbsfilme mit der Leidenschaft eines Cineasten, der unter den vielen Einreichungen echte Trouvaillen gefunden hat, und lieferte jeweils eine kurze Filmkritik mit. Nüchtern. Schließlich muss er neutral bleiben.



Die neue Berlinale-Leitung: Carlo Chatrian und Mariette Rissenbeek

Nun also alles auf Neu und alles auf Anfang. Chatrian, der fortan das künstlerische Geschick der Berlinale leiten wird, machte mit seinem Auftritt auch zu Beginn der Auftakt-pressekonzferenz klar, worauf es ihm ankommt: auf den Film und die Kunst. So steht der Autorenfilm im Mittelpunkt des diesjährigen Berlinale-Wettbewerbs. Dazu zählen etwa *First Cow* der US-amerikanischen Regisseurin Kelly Reichardt, *There Is No Evil* vom iranischen Filmemacher Mohammad Rasoulof oder *The Woman Who Ran* vom südkoreanischen Regisseur Hong Sangsoo. Filme, von denen bereits heute klar ist, dass sie keine Kassenschlager werden, und der Goldene Bär sie eher in der Szene adelt, denn beim Zuschauer. Kleine Reminiszenz an die deutsche Hauptstadt ist, dass drei Filme des Wettbewerbs Berlin zum Thema haben: *Undine* von Christian Petzold, der Schweizer Beitrag *Schwesterlein* von Stéphanie Chuat und Véronique Reymond. Dieser Film, mit Nina Hoss und Lars Eidinger in den Hauptrollen, spielt in der Berliner Theaterwelt. Hinzu kommt eine Neuverfilmung des Alfred Döblins *Berlin Alexanderplatz*. Der Regisseur Burhan Qurbani versetzt die Handlung in die Moderne und erzählt eine Geschichte über Flucht, Armut und die Probleme, anständig zu bleiben. Über die Gewinner im Wettbewerb entscheidet in diesem Jahr eine Jury unter Vorsitz des britischen Schauspielers Jeremy Irons. Ihm zur Seite stehen die argentinisch-französische Schauspielerin Bérénice Bejo, die Filmproduzentin Bettina Brokemper aus Deutschland, die palästinensische Regisseurin Annemarie Jacir, Kenneth Lonergan, US-amerikanischer Autor und Filmemacher, der italienische Schauspieler Luca Marinelli sowie der Regisseur Kleber Mendonça Filho (Brasilien).

Luxemburg ist in diesem Jahr mit zwei Filmen auf der Berlinale sowie zwei weiteren Streifen und einem Filmvorhaben auf dem Europäischen Filmmarkt (EFM) vertreten. *Maret*, das neue Projekt von Regisseurin Laura Schroeder, wird von den EFM-Verantwortlichen als eines von drei Vorhaben von Regisseuren mit Berlinale-Erfahrung für internationale Koproduktionen unterstützt. Auf dem EFM werden auch die luxemburgischen Koproduktionen *Fritzi* und *Invisible Sue* vorgestellt. Der EFM richtet sich in erster Linie an Filmverleiher, Filmfinanzierer und Produktionsfirmen. Im Rahmen der Berlinale haben *Jumbo* von Zoé Wittock und *Yalda. A Night of Forgiveness* von Massoud Bakhshi Premiere. Sie laufen in der Jugendfilm-Kategorie „14plus“.

Ob die diesjährige Berlinale damit den Erwartungen an den von vielen Kritikern und Zuschauern herbeigesehnten Neuanfang gerecht werden kann, bleibt abzuwarten. Dazu braucht es auch einen Blick auf die anderen Sektionen, insbesondere auf das *Panorama* und den neuen Nebenwettbewerb „Encounters“, in dem „ästhetisch und strukturell wage-mutige Arbeiten von unabhängigen, innovativen Filmemachern“ gezeigt werden sollen. Im Grunde genommen also das zeigen wird, was die Sektionen „Forum“ und „Forum Spezial“ auf die Leinwand bringen sollen. Auf diese Doppelung angesprochen, stellte Chatrian klar: „Im 21. Jahrhundert werden immer mehr Filme abseits des traditionellen Produktionssystems gedreht. Heute kann jeder Filme mit seinem Handy drehen. Die sind vielleicht nicht immer perfekt, aber sie können sehr stark und vibrierend sein.“ Sie im Bären-Wettbewerb

Carlo Chatrian präsentierte seine Wettbewerbsfilme mit der Leidenschaft eines Cineasten, der unter den vielen Einreichungen echte Trouvaillen gefunden hat

zu zeigen, sei nicht die richtige Wahl, so der Festivalleiter weiter. „Aber wir wollen ihnen trotzdem ein Podium geben. Was dann auch dem Festival zugutekommt, weil es anderen narrativen Formen nachspürt.“

Doch aller Neuanfang ist schwer. Und so startet die diesjährige Jubiläumsausgabe der Berlinale unter äußerst ungünstigen Vorzeichen in die Festspiele. Zum Jahresende schloss der Cine Star-Kinokomplex am Potsdamer Platz, der mit seinen zehn Kinosälen eine wichtige Spielstätte des Festivals war. Es ist ein Vorzeichen auf die kommenden Jahre, wenn der Potsdamer Platz sich neu erfinden wird und Gebäude, die heute noch die Festspiele beherbergen, zu Disposition stehen. So halten sich etwa hartnäckig Gerüchte, dass der Berlinale-Palast, das Premieren-Kino, in spätestens drei Jahren einem Bürokomplex weichen soll.

Damit nicht genug: Ende Januar berichtete die Wochenzeitung *Die Zeit* über die Nazi-Vergangenheit des ersten Festival-Direktors Alfred Bauer. Bauer, so der Bericht, sei ein „hoch-rangiger Funktionär in der NS-Filmbürokratie“ und bis Ende 1942 Referent der Reichs-filmintendanz gewesen. Bauer soll eine organisatorisch zentrale Position innegehabt haben und habe die personelle Seite der laufenden Spielfilmproduktion des Dritten Reichs kontrolliert und überwacht, also den Einsatz von Schauspielern, Regisseuren, Kameralenten und sonstigem Filmpersonal koordiniert. Zudem soll er auch an der Entscheidung beteiligt gewesen sein, wer vom Kriegseinsatz freigestellt wurde und wer in die Rüstungsindustrie oder an die Front musste. Bislang war lediglich bekannt, dass Bauer – wie die meisten Filmschaffenden in dieser Zeit – eine „Tätigkeit in der Reichsfilmkammer“ ausgeübt habe. Nach dem Zweiten Weltkrieg haben Bauer in seinem Entnazifizierungsverfahren seine Karriere im Dritten Reich verschleiert und gelogen, auch was seine Mitgliedschaften bei SA und NSDAP betraf. Chatrian und Rissenbeek reagierten sofort auf die Veröffentlichung: Der Alfred-Bauer-Preis für einen Spielfilm, „der neue Perspektiven eröffnet“, und einer von sieben Bären des Festivals ist, wird in diesem Jahr nicht vergeben.

Die diesjährige Berlinale beginnt am 20. Februar und dauert bis zum 1. März; Programm und Informationen: www.berlinale.de

Arts plastiques

Dans tous ses éclats

Lucien Kayser

Bienheureuse, l'institution qui peut puiser à pleines mains dans les fonds de la maison-mère, en l'occurrence le Musée national d'art moderne, d'où proviennent les quelque cinquante œuvres, toutes d'artistes différents, de l'exposition *Des mondes construits*, au Centre Pompidou-Metz. Et le titre en dit déjà long : le pluriel renvoie à une rupture, une véritable explosion, c'est parti dans tous les sens, la sculpture dans tous ses états, et que ces mondes aient été dorénavant construits, dénote un changement radical de démarche. Pas étonnant que nous trouvions dans les premières salles Beuys et Brancusi, on dira des classiques déjà ; une grande gisante du premier, à partir d'un tronc d'arbre mis à la disposition de Beuys par un artiste autrichien, sorte de sarcophage doté aux extrémités de pièces de bois quadrangulaires, une colonne sans fin, de trois mètres de haut, du second, avec sa répétition de formes rhomboïdales superposées les unes aux autres. Pas de socle, bien sûr, ni pour l'une ni pour l'autre, et si la colonne est censée relier le sol et le ciel, la gisante ne se veut pas moins lien entre le terrestre et le spirituel. En face de Brancusi, peut-être plus prosaïquement, le minimalisme de l'Américain Car André.

Toutefois, avant de confronter le visiteur avec ces exemples, d'autres suivront, paradigmatiques, l'exposition s'ouvre sur une salle qu'on qualifiera de ludique, ne négligeant nullement son côté pédagogique, l'un s'alliant à l'autre dans l'installation de la jeune Falke Pisano, de panneaux, de boîtes, mais l'essentiel y est le langage, avec ses questionnements justement. Cela s'appelle *Unboxing*, littéralement « déballage », mais c'est loin d'être désordonné, et les échanges entre artistes qui y sont relevés ne manquent pas d'orientation. Ni le parallélisme souligné entre sculpture et histoire (ou récit) : exprimant la fragilité ou la puissance, contenant ou non l'espace autour d'elles, cherchant l'équilibre, etc...

Autant de points de repère, si l'on veut, de questions simplement qui se posent tout au long, dans les autres salles, une douzaine, avec à chaque fois, des œuvres en nombre réduit, groupées autour d'un sujet, d'un thème. On l'a déjà vu pour Brancusi et Carl André, l'opposition vertical/horizontal ; dans une salle suivante, il est un ensemble de sculptures, comme des dessins dans l'espace, Picasso avait montré la voie avec ses fils de fer, Julio Gonzalez a suivi avec beaucoup de virtuosité, et s'il n'y a plus que la ligne, et conséquemment le vide, la sculpture se double au mur, dans les effets de la lumière et de l'ombre.

On ne va pas suivre les intitulés les uns après les autres, comme formes libres, structures..., faire l'inventaire des œuvres. On va s'attacher à autre chose, ce qui a surpris agréablement, dans les choix, dans l'agencement même de l'exposition. Comme les barres de bois ronds, d'André Cadere, artiste roumain trop peu connu, qu'on prend plaisir à retrouver, disséminées au long du parcours, appuyées contre les murs. Des segments colorés s'y enchaînent, les couleurs étant choisies selon un système mathématique de permutations, où se glisse toujours une erreur. Façon de l'artiste de manifester sa liberté, il faisait de même en intro-



Une grande gisante, vue par Beuys (à gauche) et Rachel Whiteread confrontée au Parvis des Droits-de-l'Homme

La sculpture des XX^e et XXI^e siècles, son explosion, son rayonnement, au Centre Pompidou-Metz

duisant ses barres dans des lieux, des musées, sans y avoir été invité, c'était tout à fait l'esprit des années 70.

On sait l'ouverture de telle partie, la vue qu'elle offre, du bâtiment de Shigeru Ban. La grande sculpture (mais le terme n'est même plus adéquat) de Rachel Whiteread est au coin de la galerie, face au parvis, et quel dialogue, quelle continuation ou opposition, au choix, avec l'architecture qui s'y est alignée. L'artiste moule le vide intérieur d'un salon, d'une maison ; dans l'exposition, s'agissant d'une pièce tirée du siège de la BBC, un plus de signification vient de superposer, en effet, cette pièce, George Orwell en a repris le nom pour baptiser la salle de torture de son roman *1984*.



Les deux cercles qui suivent, de Bruce Nauman, à nous de décider dès lors, dans la fragilité de leurs segments de plâtre, de les rapprocher de même de l'archéologie ou de l'utopie, de la mémoire ou de l'imaginaire (projets de tunnels où tourner en rond, mais Nauman évoque des ronds de fumée, avec une verticalité tout aussi fragile). C'est carrément d'empreinte, de « peau de choses », qu'il s'agit dans ce que Heidi Bucher a prélevé dans la maison de ses ancêtres, de déconstruction, de décombes même, dans les débris par terre, pourquoi et comment tombés du plafond, dans l'installation de Monika Sosnowska.

Ainsi, *Des mondes construits*, l'exposition du Centre Pompidou-Metz, se boucle de façon toute radicale, caractéristique commune à tous ces artistes du moment qu'on avait rompu avec la tradition. Avec une démarche, toute nouvelle, inédite, à l'époque souvent scandaleuse, dans son orientation ultime, dans son rapport aux gestes, aux matériaux, à l'espace, ce qui fait et définit la sculpture.

L'exposition *Des mondes construits*. Un choix de sculptures du Centre Pompidou dure jusqu'au 23 août 2021 au Centre Pompidou-Metz ; plus d'informations : www.centrepompidou-metz.fr.

Films made in Luxembourg

Raubtierkapitalismus

Marc Trappendreher

Luxemburgs Finanzplatz kommt in Film und Fernsehen nicht unbedingt gut weg: Ob in *Clear and Present Danger* (1994), Tom Tykwers *The International* (2013) oder selbst in Pol Cruchters *Die Räuber* (2015) – immer wieder ist das Großherzogtum der Sitz einer Finanzindustrie, in der dubiose Machenschaften stattfinden und böse, verschlagene Geschäftsführer ihr Unwesen treiben. Freilich ist das in *Bad Banks* nicht anders. Zwar spielt die exakte Lokalisierung Luxemburgs darin kaum eine tragende oder funktionale Rolle, dafür wollen die Serienschöpfer aber die Funktionsweisen eines Finanzsektors sezieren und auf filmisch-dramatische Weise auf die Missstände des exzessiven Machtmissbrauchs hinweisen, der freilich internationalen Ausmaßes ist.



Désirée Nosbusch als Christelle Leblanc

Auch die zweite Staffel der Serie *Bad Banks* erzählt mit hohem Tempo und rasanten Schnitten von einer schnelllebigen Gesellschaft, die nur noch unter konstant hohem Druck funktioniert

Die deutsch-luxemburgische Fernsehserie, die bereits 2017 von Letterbox Filmproduktion und Iris Productions in Koproduktion mit dem ZDF und Arte produziert wurde, geht nun mit einer neuen Staffel in Verlängerung. Obwohl die bekannten Figuren aus Staffel 1 immer noch fest im Sattel sitzen, ist das Image der (frei erfundenen) Bank Deutsche Global Invest schwer beschädigt. Fusionen und Restrukturierungen stehen an: Christelle Leblanc (Désirée Nosbusch), eine entschlossene Frau mit eiserner Miene, die sich in dieser Männerdomäne behaupten muss, will in den Vorstand, doch sie bewegt sich auf dünnem Eis. Dafür muss sie gegen den machthung-rigen Quirin Sydow (Tobias Moretti) vorgehen, der nach wie vor die Geschicke der Bank leitet. Symptomatisch genug für den Werteverlust im kalten Ka-

pitalismus des 21. Jahrhunderts erscheint nun auch die junge Heldin Jana Liekam (Paula Beer), die zu einer rabiat und hart agierenden Opportunistin geworden ist. Sie will gemeinsam mit ihren Partnern Adam Pohl (Albrecht Schuch) und Thao Hoang (Mai Duong Kieu) von Frankfurt nach Berlin, zu den *Fin-techs*, den *Start-ups* aus dem Finanzbereich, denn die sind *in*, das klassische Investment-Banking ist *out*. Also will man nun nach außen hin mit ganz sauberer Weste auf nachhaltig machen: Lara glaubt, dass das Unternehmen GreenWallet, das auf nachhaltige Strukturen setzt, gewinnversprechend ist. Von innen betrachtet, geht das dreckige Geschäft dann doch weiter. Das wird uns alles in einem deutsch-englischen Fachjargon erklärt, es ist die bizarre Sprache der Finanzwelt. Und wer in dieser Welt bestehen will,

muss sich seinen Platz durch Betrug, Erpressung oder illegale Geschäfte sichern.

Für den Zuschauer kommt hier nichts als Schock; das Erschrecken liegt vielmehr darin, dass man merkt, wie sehr man sich bereits an diesen emotionalen Abstieg gewöhnt hat. Da wo diese Jana in der ersten Staffel noch eine zögernde, zweifelnde Heldin auf dem Weg nach oben war, da agiert sie nunmehr äußerst direkt, radikal und lässt ebenjene Momente der Introspektion vermissen, die sie zuvor noch anziehend machte. Und darin liegt die besondere Qualität von *Bad Banks*: Jana und ihre Kollegen, LeBlanc oder Sydow sind an und für sich gewöhnliche Menschen, mit ihren Existenzängsten, Sorgen, Wünschen, nur: Sie denken und handeln wie ihre Umwelt, die ökonomische Elite des Großkapitalismus. Dass da enorme Geldsummen fließen ist nur mehr hintergründig, wird wie beiläufig erwähnt. Und für diese Elite ist Zeit nun mal auch Geld: Entsprechend erzählt *Bad Bank* mit hohem Tempo, rasanten Schnitten von einer schnelllebigen Gesellschaft, die nur noch unter konstant hohem Druck funktioniert und auch von den neuen Technologien bestimmt wird, nur noch Bildschirmanzeigen, so hat es den Anschein, steuern diese Menschen. Emotionale Bindungen werden nur zaghaft eingegangen und deren Aufrichtigkeit wird da umso fragwürdiger, weil jeder lediglich auf seinen eigenen Vorteil bedacht ist und um jeden Preis gewinnen will.

Da werden skrupellose Machtspiele von den großen Strippenziehern inszeniert und kleine Bauernopfer müssen den Kopf hinhalten in diesem Kampf, in dem der steigende Marktwert die einzige Antriebskraft zu sein scheint. Für was sie da eigentlich kämpfen, ob nun für das *Start-up*-Unternehmen GreenWallet oder für die untergehende Branche des Investment-

Bankings, all dies scheint eher nebensächlich, Erfolg und Gewinn ist alles. Die so schlicht wie intelligente Titelsequenz zeigt kaum verwunderlich eine Reihe Wolkenkratzer, entlang derer sich die Kamera hocharbeitet: Der Weg ist bereits vorgegeben, es geht einzig und allein nach oben, bis an die Spitze.

Bad Banks als Idee von Oliver Kühnert, unter der Regie von Christian Zübert, zeichnet diese Finanzwelt in kalten blau-grauen Farben in der fast alle Bewohner graue Anzugträger sind und Koka-in, Gewalt und Drohungen die einzigen Verständigungsmittel stiften. Moral oder Einsicht werden hier zugunsten einer immer exzessiveren kapitalistischen Logik nach mehr Gewinnoptimierung negiert. Und zur gleichen Zeit fällt es immer schwerer, die Geschichte noch zu fassen, derart werden hier Geschäftsfusionen, fachimmanenter Informationsaustausch oder hochspekulative Anlagen vorgestellt – freilich hat diese Intransparenz einen konzeptuellen Charakter. Der Zuschauer soll die Orientierung in diesem großen System des Pläneschmiedens, des gemeinsamen Paktierens, des verschlagenen Intrigierens vollends verlieren. Keiner traut dem anderen mehr über den Weg, bis man sich schließlich selber gegenseitig zur „gerechten“ Strafe geworden sind. Was ist ein Mensch in alldem noch wert? Die Frage scheint niemanden mehr in dieser Gesellschaft des Raubtierkapitalismus wirklich zu interessieren. Für die Konzerne jedenfalls – so will *Bad Banks* uns sagen – kann die Antwort allenfalls nur lauten: nicht viel.

Obwohl die Serie *Bad Banks* mit 1,7 Millionen Euro Steuergeldern über den Luxemburger Film Fund bezuschusst wurde, ist sie bei Arte und ZDF im Streaming für Luxemburg geoblockiert. Sie ist seit Dienstag bei RTL Luxembourg zu sehen.

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 12.03.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu : Description succincte du marché :

Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de cloisons et d'enduits inté- rieurs (lot 17) à exécuter dans l'intérêt du Lycée classique Diekirch – annexe Mersch.

- Travaux d'enduits intérieurs compre- nant :
 - Env. 11 350 m² d'enduits plâtre et ciment
 - Travaux d'ouvrages secs compre- nant :
 - Env. 5 262 m² de cloisons en plaques de plâtre
- Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée prévisible des travaux est de 200 jours ouvrables à débiter en septembre 2020.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
10.02.2020

La version intégrale de l'avis n° 2000225 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 12.03.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de façade et de menuiserie extérieure (lot 37) à exécuter dans l'intérêt de la rénovation, transforma- tion et d'extension du lycée Diekirch – annexe Mersch.

Description succincte du marché :

- Travaux de façade et de menuiserie extérieure comprenant :
 - Fenêtres et ensembles vitrés : env. 1 700 m² ;
 - Façades crépis sur construction mur rideau en bois : 1 550 m².

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée prévisible des travaux est de 215 jours ouvrables à débiter mi-2020.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
10.02.2020

La version intégrale de l'avis n° 2000229 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 17.03.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Administration des bâtiments publics
10, rue du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installation photovoltaïque à exécuter dans l'intérêt du Lycée du Nord à Wiltz.

Description succincte du marché :

- 2 400 modules PV ;
- 25 onduleurs ;
- 1 transformateur 630 kVA ;
- Cellules moyenne tension.

La durée prévisible des travaux est de 130 jours ouvrables à débiter au cour- ant du 3^e trimestre 2020.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu). La remise élec- tronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :

Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
10.02.2020

La version intégrale de l'avis n° 2000222 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 17.03.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de terrassement et de gros- œuvre dans l'intérêt des aménagements extérieurs du Laboratoire national de santé à Dudelange.

Description succincte du marché :

- Remblai avec terres de déblais : +/- 21 000 m³
- Gaines enterrées : +/- 8 500 ml

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée prévisible du marché est de 169 jours ouvrables.
Le début prévisible des travaux : 1^{er} semestre 2020.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
13.02.2020

La version intégrale de l'avis n° 2000276 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 17.03.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Installation des trackers photovol- taïques dans l'intérêt des aména- gements extérieurs du Laboratoire national de santé à Dudelange.

Description succincte du marché :

- 600 modules photovoltaïques
- 24 suiveurs solaires

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée prévisible du marché est de 157 jours ouvrables.
Le début prévisible des travaux : 2^e semestre 2020.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
13.02.2020

La version intégrale de l'avis n° 2000278 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

d'Letzebuenger**Land**

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983
Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur.
Rédactrice en chef Josée Hansen (48 57 57-26; jhansen@land.lu). **Rédaction** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-28; ikurschat@land.lu), Pol Schock (48 57 57-35; pschock@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu) **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu). **Gérant et mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu) **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Letzebuenger Land **Instagram** letzebuenger_land **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,00 € **Abonnement annuel** 140,00 € **Abonnement étudiant/e** 75,00 € **Comptes en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL : IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLLULL : IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEULULL : IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLULL : IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXLULL : IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

Votre publicité ici

Contactez Zoubida Belgacem qui est en charge de la régie publicitaire au sein du *Letzebuenger Land*

+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

Films made in Luxembourg

Zweisamkeit

Marc Trappendreher

Dunkle Seitengassen, eine leere Bank und eine verlassene Terrasse. Dann ein vorbeiziehender Vogelschwarm und zwei Mädchen beim Versteckspielen: Es liegt etwas Mysteriöses und bedrückend Schicksalhaftes in diesen Bildern, mit denen Filippo Meneghetti in seine filmische Welt einführt. Mit *Deux*, seinem bemerkenswerten Debütfilm, der bei seiner Weltpremiere in der Kategorie *Discovery* des 44. Toronto Filmfestivals vorgestellt wurde, gestaltet der in Frankreich lebende italienische Filmemacher mit zarter Virtuosität die heimliche Liebesaffäre zweier Frauen im Ruhestand und bietet der Deutschen Barbara Sukowa und der Französin Martine Chevallier delikate Rollen an.

Nina (Barbara Sukowa) und Madeleine (Martine Chevallier) sind tief ineinander verliebt. In den Augen aller sind sie einfach Nachbarinnen, die im obersten Stockwerk ihres Appartementgebäudes wohnen. Täglich kommen und gehen sie zwischen ihren beiden Wohnungen ein und aus und teilen ihr Leben miteinander. Niemand kennt sie wirklich, nicht einmal Anne (Léa Drucker), Madeleines achtsame Tochter. Ein tragisches Ereignis wird dann alles auf den Kopf stellen...

Der melodramatische Liebesfilm zielt immer schon auf eine emotionale Eindringlichkeit, um das Publikum in einen bewegenden Gefühlsrausch zu versetzen. In Hollywood stand dafür in den Fünfzigerjahren geradezu paradigmatisch Douglas Sirk (*All That Heaven Allows*, 1955; *Written on the Wind*, 1956) – die Darstellung gleichgeschlechtlicher Liebe war indes undenkbar. Dennoch: Sirks Wirkungs-

Mit *Deux*, seinem bemerkenswerten Debütfilm, gestaltet Filippo Meneghetti mit zarter Virtuosität die heimliche Liebesaffäre zweier Frauen im Ruhestand

Kino

Nazi-Klamauk

Marc Trappendreher

Der Imaginationsraum eines Kindes kann ein Refugium sein, auch und besonders für den zehnjährigen Johannes Betzler (Roman Griffin Davis), der zur Zeit des Niedergangs des Dritten Reiches aufwächst. Dieser Johannes, dem man hämischerweise den Spitznamen „Jojo Rabbit“ zugewiesen hat, hat die NS-Propaganda völlig verinnerlicht. Um den Faschismus um sich herum besser zu begreifen, hat er sich sogar den Führer Adolf Hitler (Taika Waititi) höchst selbst zum imaginären Freund erwählt. Auch nach seinem Unfall im Rahmen der HJ-Ausbildung, die ihn nicht nur entstellt, sondern auch kriegsuntauglich macht, hält er an seiner parteitreuen Einstellung fest. Als er aber erfahren muss, dass seine allein-erziehende Mutter (Scarlett Johansson) das jüdische Mädchen Elsa (Thomasin McKenzie) zu Hause versteckt, wird Johannes' antisemitische Weltsicht auf die Probe gestellt...

Der Regisseur Taika Waititi zeigt in *Jojo Rabbit* eine skurrile Mischung aus *Coming-of-Age*-Drama und spritziger Satire in einem überzeichneten, märchenhaften und ganz knallig-farbigem Nazideutschland, das so nie existiert hat. Und darin liegt die Besonderheit dieses Films, die nicht zuletzt die Filmwelten eines Wes Anderson ins Bewusstsein ruft: *Jojo*



Taika Waititi als imaginärer Hitler und Roman Griffin Davis als Johannes



Madeleine (Martine Chevallier) und Nina (Barbara Sukowa) sind verliebt

macht hat freilich bis heute nicht nachgelassen. Todd Haynes reihte sich mit *Carol* (2015) offenkundig in die Tradition des klassischen Hollywood-Melodrams ein und ließ Cate Blanchett und Rooney Mara ihre Liebe auf der Leinwand in rauschenden Bildern ausleben.

Ganz den Regeln des melodramatischen Stoffes entsprechend, kreist *Deux* um eine unglückliche Liebesgeschichte, die auch Identitätsgeschichte ist und das in den Vorstellungswelten einer konservativen, repressiven Gesellschaft. Wenn man bedenkt, wie schnell nun diese Erzählung von einer verbotenen Liebe mit allerlei Geheimnissen und Versteckspielen – die Anfangsszene ist bedeutend – *Deux* ins Sentimental-Melodramatische hätte umkippen können, so ist es bemerkenswert, dass Regisseur Filippo Meneghetti einen viel reduzierteren visuellen Stil wählt, der allerdings nicht minder eindrücklich ist. Es gibt nicht die wilden Gefühlsausbrüche und auch mit *La vie d'Adèle* von Abdellatif Kechiche, dem *Palme d'Or*-Gewinner von 2013, hat *Deux* wenig gemein. Viel eher setzt der Filmemacher auf die stillen Momente.

Um die räumliche und symbolische Logik der beiden einander gegenüberliegenden Wohnungen herum demonstriert Filippo Meneghetti unbestreitbare Qualität in seiner *mise-en-scène*; sie vermittelt eine elegante Diskretion in der Darstellung. Sehr zurückgenommen ist auch das Schauspiel beider Hauptdarstellerinnen. Sukowa und Chevallier verschreiben

sich ganz den kleinen Gesten und intensiven Blicken, um diese gleichgeschlechtliche Liebe darzustellen.

Barbara Sukowa hat in *Hannah Arendt* bereits viel von ihrem schauspielerischen Potenzial unter Beweis gestellt; hier teilt sie auch noch in den stoischsten und entleertesten Blicken eine erhebliche Kraft mit. Sie ist die energischere der beiden Frauen und entgegen der gesellschaftlichen Vorurteile setzt sie sich kompromisslos für ihre Liebe ein. Martine Chevallier muss überwiegend eine stumme und nahezu geistesabwesende Frau mimen und die Schauspielerin, die 2019 zum Ehrenmitglied der Comédie-Française ernannt wurde, versteht es, eine Würde zu vermitteln, die nie aufdringlich wird.

Filippo Meneghetti erzählt mit viel Respekt eine, von der luxemburgischen Gesellschaft Tarantula mitproduzierten Geschichte von einer *Amour fou*, bei der vielleicht die Flucht nach vorn die einzige Lösung ist. Nicht alle Beziehungen und Intrigen dieses Plots werden am Ende wirklich aufgelöst. Die Frage, ob Liebe tatsächlich alle Grenzen überwinden kann, muss Meneghetti interessiert haben. Wer Geheimnisse hat, Lügen vor die Wahrheit schiebt und das über einen langen Zeitraum hinweg, der kann daran zugrunde gehen – nicht nur emotional, sondern auch körperlich. So schafft er mit *Deux* ein zwar komplexes Beziehungsgeflecht, das aber auf eine simple Botschaft hinausläuft: Wenn man zu zweit in Liebe verbunden ist, hat man alles, was man braucht.

Luxemburgensia

Le terrain glissant de la diplomatie

Claire Schmartz

La biographie de Paul Schmit raconte l'histoire détaillée d'un homme luxembourgeois important du XX^e siècle : Hugues Le Gallais. Né à Dommeldange en 1894, actif d'abord au Japon et en Inde comme représentant du Columeta (Comptoir Métallique luxembourgeois) de l'Arbed, puis comme diplomate aux États-Unis, Hugues Le Gallais agit aux côtés de la famille Grand-Ducal en exil et se manifeste comme acteur représentatif et politique important. De sa biographie racontée dans cet œuvre découle un portrait des bouleversements historiques du XX^e siècle et des répercussions de la Deuxième Guerre mondiale sur le Grand-Duché. C'est la biographie d'une vie turbulente, témoignant d'une grande habileté sur des terrains et sujets sans précédent.

Le diplomate Paul Schmit consacre une hagiographie à son confrère Hugues Le Gallais

En 1940, Le Gallais est désigné chargé d'affaires aux États-Unis – et devient ainsi le premier envoyé diplomate luxembourgeois à Washington, se faisant représentant des nombreux Luxembourgeois ayant émigré aux États-Unis à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. L'ambassade luxembourgeoise, à travers les interventions de son épouse italienne Pisana Velutti, se fait une renommée favorable dans la presse et parmi les représentants internationaux. Avec le début de la Deuxième Guerre mondiale, la présence d'un représentant permanent aux États-Unis se montre aussi un facteur décisif sur le plan politique : le gouvernement en exil de 1940 à 1945 et la défense des intérêts du Grand-Duché trouvent écoute. La famille grand-ducale résidant auprès des Le Gallais durant leur exil aux États-Unis, Hugues Le Gallais participe aux discussions sur les démarches à prendre. Il s'avère un soutien important de la famille grand-ducale, condamnant et luttant contre le régime nazi et son invasion du Grand-Duché. Il soutient ses convictions et critiques à voix haute, même si ceci est estimé par quelques-uns de ses contemporains comme manque de respect envers ses « maîtres ». (Plus tard, en 1955, participant aux festivités de l'inauguration comme président de la République Batista à Cuba, il se montrera moins critique.)



Hugues Le Gallais signant la Charte des Nations Unies pour le Luxembourg, le 26 juin 1945

Des personnalités luxembourgeoises importantes en relation avec la famille et le couple Le Gallais ainsi qu'avèc leur fonction publique sont introduites aux lecteurs et lectrices. Même les lieux, les différentes adresses familiales ou officielles sont rendues tangibles par les descriptions détaillées. Ainsi se crée un portrait du milieu social des Le Gallais. Cette précision peut submerger un public non spécialisé, car elle privilégie parfois la méthodologie d'un historien sur une réécriture chronologique ou littéraire. Occasionnellement, l'explicité de la provenance et des détails des sources consultées domine. Des détails qui, par la suite, ne se révèlent qu'accessoirs dans la biographie de Le Gallais même et qu'on aurait pu négliger afin de faciliter l'accessibilité de cette biographie intéressante.

La narration est régulièrement interrompue par des références à des passages à suivre, ce qui peut rendre la lecture fragmentaire et embrouiller la compréhension du portrait général, comme les lecteurs découvrent cette vie avec ce livre, de page en page. Suite à cette procédure, les différents sujets sont strictement séparés, que ce soit la fascination pour l'art asiatique ou le portrait d'un personnage ayant accompagné les Le Gallais durant toute leur vie (ce que l'on aurait pu inclure dans une narration chronologique et permettant au politique et privé de se mêler). Cependant, la vie de Hugues le Gallais est intéressante à suivre dans ce livre, qui témoigne d'une grande précision méthodologique et d'une profonde connaissance du sujet.

Paul Schmit : *Un diplomate luxembourgeois hors pair. L'ambassadeur Hugues Le Gallais dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale* ; Éditions Saint-Paul, Luxembourg 2018 ; 464 pages 25 euros.

nicht nur die Mutterfigur, dargestellt von einer ganz liebenswerten Scarlett Johansson, sondern auch die Figur der sechzehnjährigen Jüdin Elsa, die als Funktionsträgerin zuvorderst dazu dient, den Initiationsritus des Helden in Gang zu setzen. Johannes begegnet Elsa zuerst mit Argwohn, sie spielt sein Spiel erst mit, um ihn dann allmählich zum Umdenken zu bewegen. Waititi möchte von deren Beziehung, der gegenseitigen Annäherung erzählen, die gleichsam als große Versöhnungsgeste zwischen Deutschen und Juden stehen soll – gerade so als ob die faschistische Indoktrination mit dem nahenden *Happy-End* überwunden und nahezu vergessen wäre. Und da wird die Kinderperspektive mitunter äußerst problematisch: Sie neigt dazu, die historische Wahrheit zu verfälschen, den Holocaust eben auch als infantilen Nazi-Klamauk zu verharmlosen. Nichtsdestotrotz kann Hauptdarsteller Roman Griffin Davis, nicht zuletzt dank treffender Schauspielführung, auf ganzer Linie überzeugen. Er spielt das von ultra-parteitreuem, Spitzbuben-Arier bis zum reiferen, selbstständig denkenden Menschen mit dem Schalk im Blick und beweist dabei ein komödiantisches Gespür für Timing und Präzision – eine Entdeckung.

STIL



What kind of celebrity are monarchs, really?

Jeffrey Palms

Well, Luxembourg's royal family is back in the spotlight. Even the grossly underinformed, myself as their champion, have heard about it, which can mean only one of two things: great news or scandalous news.

I was happy to learn it was the more interesting of the two. The talk, as everyone knows, indicates that one of Luxembourg's royal figures has been accused of having a personality flaw of remarkable profundity. The stories say that, behind closed doors, she suffers her position with a distinct species of aggression that is unbecoming in any employer, let alone one funded by taxpayers. I have even heard it gently suggested that she is mildly tyrannical, either as a natural gift or by virtue of having lived a bizarre life. Common wisdom suggests that it's probably a little of both.

My native United States is famously without a royal family (although the analogy is a useful one for celebrity empires or certain despot presidents), so you might think that monarchs are terribly interesting to us. To an extent, perhaps they are, in the way that very old European buildings are also fascinating. You gaze at the Grand Duke and whisper to yourself – because it isn't self-evident – that the position this man holds is the same position that the magnificent rulers of ancient history held. Like any medieval building, he is a remnant of bygone times that we only know from stories. How thrilling!

Beyond that aspect, however, modern royals appear to be just another breed of celebrity. A unique one, but recognizable. They command enough public importance to deserve our gossip, and because they don't lead normal lives they tend to generate plenty of it. That's all you really need. Americans will swiftly place this type of figure in league with our own stars and politicians, and, even though we have no good equivalent to a national figurehead, we thoroughly understand the concept of a celebrity famous for something other than talent. Actually, we love this idea. We have a collection of talentless opportunists whom we are quite proud of, all the luminaries of Kardashanism who clog up the airwaves with their brand of extreme nonsense. Well, proud isn't exactly what we are. There's certainly shame involved, too. Perhaps we're ashamed of being proud of them.

But never mind, for now, about characterizing the exact genus of celebrity that monarchs belong to: what's clear is that scuttlebutt, rumor-mongering, gossip – whatever you want to call it – clearly has mass appeal. People everywhere seem capable of turning the mere details of somebody else's exciting life into real gratification. If you think about it, that's pretty weird.

Comparing the culture of fame in the United States to its counterpart in Luxembourg is hard because one of the countries is five hundred times smaller than the other. Nevertheless, I can confirm what you might already think: America produc-

es a bunch of celebrities, we're intensely proud of our ability to do it, and we don't really know much about foreign superstars. Virtually nothing, to be honest, unless they bring their careers to our shores. Actually, there is a loose notion that other places are, like us, engrossed more or less exclusively in their own celebrity scenes, so we tend to be a little surprised and embarrassed when we learn the extent to which Europe (for example) shares in our Hollywood nonsense.

Perhaps the difference in the two cultures is simply that: in the States, no celebrity gets refracted through the lens of a foreign culture, while Luxembourgers are more naturally able to unpack a superstar in cultural terms. Of course this English singer is pictured wearing shorts in London in January; leave it to the Italians to drink espresso in a sexy music vid; that Canadian actor speaks as if everything is a question? Even when it definitely isn't a question? And so on.

In the States, no such commentary. That huge American media beast is rampaging in our very midst, which brings a cultural pressure to be aware of it. If you don't even know the basics of who won what at the Oscars, you'll be labeled eccentric (putting it nicely) or snobby (less nice) or some kind of loser weirdo (extremely hurtful). Our celebrity universe is just another platform on which to assert – or defy – your individual "Americanness".

This exact pressure isn't quite replicated in Luxembourg, but I thought of it anyway when pondering royal families, because, analogously, the Grand Ducal clan must have cultural repercussions on Luxembourgers specifically. So what kind of celebrity are monarchs, really? Not rulers (anymore), not talented stars, not shameless opportunists. Definitely not influencers or YouTube sensations. I might humbly suggest that they are the most European type of thing ever, which is a historical celebrity, somebody famous merely for safekeeping an ancient name, bloodline, title. Like medieval buildings, indeed. But what I adore about it is how joyfully reluctant everybody seems to be about the situation. The monarchs themselves get annoyed at their silly lives (the former prince Harry, for one) while the public show a sort of effortless, but highly begrudging, interest in the royals and their nonsense. Yet, at the same time, these institutions remain honored and beloved parts of the national identity! Nowhere but in Europe do people find so much pleasure in misery – royals and commoners alike, in this instance. I think it's my favorite thing about Old World cultures.

Anyway, my big conclusion: if we Americans are slightly ashamed to take pride in some of our stupider celebrities, then I believe Europeans are slightly proud to be ashamed of their royal families.



L'endroit

Jadis, on allait s'y goinfrer de mets bien gras lors du brunch dominical. Du lard et des haricots qui baignaient dans la sauce tomate faisaient partie du cérémonial, et ça faisait du bien à tous les noceurs du samedi soir qui désiraient soigner le mal par le mal. Aujourd'hui, il ne reste absolument rien du « Maybe not Bob's » à Clausen, à part les murs de la jolie maison. Qui a été bien restaurée et dont l'intérieur impeccable correspond très bien au nouveau nom : **Le Duc**. Un Duc sobre (photo : GD), qui a de la classe et ne se perd pas dans des détails baroques. Sur deux étages, comme son prédécesseur, il offre de l'espace entre les tables, et sa déco a quelque chose de digne et d'apaisant. Sur la carte, de la bonne cuisine bourgeoise du pays, mais pas que. Du boeuf Simmental, un demi-poulet, une planchette ou une portion de jambon cru, des *Kniddelen* au saumon fumé. Comme plat du jour, il y avait ce jour là une bonne bouchée à la reine, avec des frites bien croustillantes et une petite salade. À une amie végétarienne on proposa un bol de quinoa ou un « chili sin carne », donc sans viande. Le « seafood boil » en suggestion pouvait aussi tenter, car composé d'un demi-homard, de gambas sauvages, palourdes, etc. Un applaudissement particulier de ma part pour nous avoir servi un délicieux blanc Château Pauqué de chez Aby Duhr, vin parmi les plus nobles du Duché et qu'on se voit très rarement proposer au verre. Vive le Duc, il semble promis à un bel avenir. GD



L'endroit

On l'avait déniché il y a à peu près deux ans dans une petite boutique cachée à l'arrière d'un building de la Côte d'Eich. Où feu Pierre Brahms lui rendait visite de façon quotidienne, et avant son départ de ce monde, lui avait promis de lui libérer un meilleur endroit, à savoir le local de l'ex fleuriste Eden. C'est maintenant chose faite pour une première partie du **Modu Shop** dans lequel tous les jolis objets (photo : GD) dénichés par Amy, la charmante asiatique new-yorkaise, sont enfin visibles de la rue. À ne pas oublier qu'Amy, qui vend de la fringue non conventionnelle et produite selon les règles du commerce équitable, soutient des Asbl d'aide sociale dans le monde en leur rétrocédant une part du bénéfice. Certains objets ont même été créés par des victimes d'exploitation sexuelle. D'autres sont fabriqués par des designers du Luxembourg, comme les chaussures élégantes véganes de Blanclac, les bijoux de Lucie Majerus ou les vêtements « upcycled » de « Happy planet ». Mes petits préférés personnels sortent de l'imagination d'une jeune belge, « Helen B », sous forme de verres ou de tasses appelés « The naked couple ». Que de choses à découvrir dans ce joli petit écrin, dont on attend la fin des travaux d'agrandissement à l'arrière de la boutique actuelle, qui permettront d'installer au devant un petit « coffee corner », lequel permettra aux client(e)s de tchatcher en toute décontraction avec la proprio. GD



La découverte

À une petite heure de Luxembourg, aux abords de Houffalize, petite ville touristique qui compte une vingtaine d'adresses hôtelières pour seulement cinq mille habitants, nous avons trouvé le village microscopique **Achouffe**, qui semble, lui, avoir à son actif plus de restaurants que de maisons habitées. Le nom de ce village rappellera sans doute quelque chose aux amateurs de bière, car y est fabriquée la fameuse bière La Chouffe (photo : GD), inventée par un flamand et un wallon, et qui se compose de plusieurs versions blondes et brunes, l'une avec un rajout de thym, l'autre de la coriandre, j'en passe et des meilleurs. Si on peut visiter la brasserie et son joli shop qui propose toute une panoplie d'objets dérivés, il n'y a pourtant pas qu'elle qui attire la foule, car les environs offrent plusieurs balades pédestres qui conduisent à travers cette région riche en belles forêts, en étangs et en bourgs charmants. Grand fut notre étonnement d'y voir des groupes de promeneurs surgir de tous les coins lors d'un dimanche grisonnant d'hiver. De jolis petits chalets sont loués un peu partout dans la région, ce qui semble attirer des randonneurs douze mois par an. À chacun d'y trouver son bonheur. Nous avons trouvé le notre en déjeunant dans un petit restaurant très douillet avec cheminée, à un saut de là, Le Relais de D'Artagnan, où, à part le délicieux marcassin, nous avons eu droit à une dame blanche revisitée et préparée avec du « Chouffe Coffee », liqueur bien moins écoeurante que le Baileys. *lerelaissdedartagnan.be* GD

La République trahie

Après le succès de *Entre chien et loup* (2017), l'historien Henri Wehenkel tente de comprendre dans son nouveau livre pourquoi des milliers de Luxembourgeois ont voulu instaurer la République à la fin de la Première Guerre mondiale. Pour eux, il ne s'agissait pas seulement de remplacer un monarque par un président élu. La République était un rêve ancré dans l'histoire la plus lointaine du pays, rêve qui fut nourri par toutes les souffrances de quatre années

d'occupation militaire, de pénurie et d'injustices. Il fut la réponse à l'esprit prussien, au régime personnel, à la monarchie de droit divin. Pendant deux mois, ce rêve d'une autre vie, d'un autre monde prit forme et réalité dans les assemblées populaires, les manifestations de rue, les ateliers, les fabriques, les écoles et les casernes. Cette République luxembourgeoise, ouverte au monde et amie de la France, succomba le 10 janvier 1919 sous la force des baïonnettes françaises.

Le livre en français fait 191 pages et est richement illustré (ISBN 978-99959-949-6-9) ; il est en vente au prix de 29 euros en librairie, ou peut être commandé via le site www.land.lu, en envoyant un mail à land@land.lu ou en appelant le 48 57 57-32